

COMMUNE DE LUTRY

Année 2017

Rapport de gestion
de la Municipalité

Préavis n° 1247/2018

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 juin 2016 (art. 130),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2017.

Les dicastères sont répartis de la manière suivante :

Administration générale, Finances et Gérances	Jacques-André CONNE, Syndic
Aménagement du territoire et bâtiments	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, Municipal
Travaux et Domaines, Services Industriels et informatique	Charles MONOD, Municipal
Affaires sociales, Culture, Jeunesse et Paroisses	Claire GLAUSER, Municipale
Sécurité et Mobilité	Kilian DUGGAN, Municipal



CONSEIL COMMUNAL	page 1
MUNICIPALITE	page 9
ADMINISTRATION GENERALE	page 15
AFFAIRES SOCIALES, CULTURE ET JEUNESSE	page 37
FINANCES ET GERANCES	Page 57
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	page 59
BATIMENTS COMMUNAUX	page 83
TRAVAUX ET DOMAINES	page 101
POLICE	page 157
SERVICE DU FEU	page 171
SERVICES INDUSTRIELS	page 181



CONSEIL COMMUNAL (Législature 2016-2021)

Conseillers en activité au 31 décembre 2017 - **Président : Olivier RODIEUX**

PLR LES LIBERAUX-RADICAUX (43 sièges)

- Patrick AEBY
- Cédric ALBER
- Pascal BARONE
- Jakob BIRCHER
- Etienne BLANC
- Sylvia BLANC-MARGUERAT
- Andreas BOHREN
- Benoît BONGARD
- Michel BORNET
- Thierry BUCHE
- Magali BURDET
- Nicole BUTTY
- Yves CHAPERON
- Charles CHAPPUIS
- André CHRISTINAT
- Charlotte CLERC
- Annick DIRAC
- Michel DURUZ
- Laurent FOUVY
- Crescenzo GELORMINI
- Bruno GREGOIR
- Bernard HAGIN
- Jean-Daniel JAYET
- Sylvain KRAYENBÜHL
- Fabien LAVANCHY
- Jean-Samuel LEUBA
- Nathalie MARGUERAT
- Philippe MARTIN
- Pascal METRAUX
- Philippe MINGARD
- Michel MONOD
- Camille MOSER
- Olivier PASCHOUD
- Jacques PATUREL
- Claudia RICCI BOVIER
- Pierre ROBERT
- Fabrice ROD
- Sébastien ROD
- Olivier RODIEUX
- Philippe SANDOZ
- Philippe SORDET
- Patrick SUTTER
- Aurélie WOHLHAUSER

PARTI SOCIALISTE ET INDEPENDANTS DE GAUCHE (14 sièges)

- Denis AGUET
- Prune AGUET
- Alain AMY
- Gaston ASPER
- Catherine DESAULES
- Françoise GRETILLAT-BAHON
- André LIECHTI
- Catherine PERROTTET
- Mical RAPPAZ
- Marie-Claude ROSSI
- Cédric SCHAER
- Claude WEBER
- Monique WEBER-JOBE
- Marc-Eric WIRTH

LES VERTS LUTRY (11 sièges)

- Chantal BELLON RACINE
- Pierre BONJOUR
- Gilles COTTET
- Melaine LAESSLE
- Christian LANZREIN
- Sylvie MOROSZLAY
- Rose-Marie NOTZ
- Denis RICHTER
- Dominique ROULET
- Alessandra SILAURI
- Karim VALENTE

INDÉPENDANTS & VERT'LIBÉRAUX (9 sièges)

- Olivier BRIDEL
 - Jean-François CHAPUISAT
 - Cindy FREUDENTHALER
 - Vincent HOFER
 - Ludovic PASCHOUD
 - François PITTET
 - Raymond SUDAN
 - Guy WOLFENSBERGER
 - Marc WOLFENSBERGER
-

UDC UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE (8 sièges)

- Darel CEDRASCHI
- Axel KUONEN
- Daniel OCHS
- Claude-Albert PERRET
- Jean-Marc PILLOUD
- Corinne ROUSSY
- Christophe SONDEREGGER
- Rémy SULZER

Bureau du Conseil communal au 31.12.2017

Président:	Olivier RODIEUX
1er vice-président:	Alain AMY
2e vice-président:	Cédric ALBER
Secrétaire (hors-conseil):	Maria-Pilar BRENTINI
Secrétaire suppléant:	Guy WOLFENSBERGER
Scrutateurs:	Vincent HOFER et Philippe MARTIN
Scrutateurs suppléants:	Nathalie MARGUERAT et Christian LANZREIN

Commission de gestion 2018 (exercice 2017)

Présidente	Prune AGUET
Membres	Chantal BELLON
	Annick DIRAC
	Michel DURUZ
	Jean-Daniel JAYET
	Axel KUONEN
	Camille MOSER
	Jacques PATUREL
	Philippe SANDOZ
	Cédric SCHAER
	Guy WOLFENSBERGER

COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL (législature 2016-2021)

Commission des finances

Président	Etienne BLANC
Membres	Denis AGUET Michel BORNET Magali BURDET Charles CHAPPUIS Sylvain KRAYENBUHL Rose-Marie NOTZ Ludovic PASCHOUD Rémy SULZER Claude WEBER
Délégué municipal	Jacques-André CONNE, syndic

Commission des affaires immobilières

Président	Jean-Samuel LEUBA
Membres	Pierre BONJOUR Nicole BUTTY Annick DIRAC Bernard HAGIN Olivier PASCHOUD Jean-Marc PILLOUD François PITTET Marie-Claude ROSSI
Délégué municipal:	Jacques-André CONNE, syndic

Commission des récusations

Président	Michel MONOD
Membres	Gilles COTTET Catherine DESAULES Corinne ROUSSY Raymond SUDAN

Commission de recours en matière d'impôt

Président	Patrick SUTTER
Membres	Alain AMY Sylvie MOROSZLAY Corinne ROUSSY Guy WOLFENSBERGER

Commission des affaires régionales et intercommunales

Présidente	Monique WEBER
Membres	Chantal BELLON-RACINE Sylvia BLANC-MARGUERAT Cindy FREUDENTHALER Bruno GREGOIR Philippe MARTIN Daniel OCHS Jacques PATUREL Patrick SUTTER

Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry

Président	Fabrice ROD
Membres	Olivier BRIDEL Françoise GRETILLAT Philippe MARTIN Dominique ROULET Corinne ROUSSY Aurélie WOHLHAUSER
Délégué municipal	Jacques-André CONNE, syndic

Commission consultative d'urbanisme

Président	Jean-Michel HENNY, avocat*
<i>Membres professionnels</i>	<i>Eric FREI, architecte*</i> <i>Pierre LACHAT, architecte*</i> <i>Anne-Catherine JAVET, architecte*</i>
Membres du Conseil	Cindy FREUDENTHALER André LIECHTI Jean-Marc PILLOUD Karim VALENTE Philippe SORDET
Délégué municipal	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, conseiller municipal

Commission consultative de la zone ville et villages

Président	Jean-Samuel LEUBA, avocat*
Membres du Conseil	Christian LANZREIN Gaston ASPER Darel CEDRASCHI Jakob BIRCHER Guy WOLFENSBERGER
<i>Membres professionnels</i>	<i>Hans NIEDERHAUSER, architecte*</i> <i>François JOLLIET, architecte*</i>
Délégué municipal	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, conseiller municipal*

Commission de salubrité

Président *Yves KISSLING, architecte**
Membres *Dominique CHUARD, ingénieur**
*Thierry REYMOND, médecin**

Commission viticole

Membres Darel CEDRASCHI
Ludovic PASCHOUD
Olivier PASCHOUD
Membres professionnels *Claude MINGARD**
*Anthony MOTTAZ**
*Christophe CHEVALLEY**
Délégué municipal Charles MONOD, conseiller municipal

Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Président **Yves CHAPERON**
Karim VALENTE
Marc WOLFENSBERGER
Déléguée municipale Claire GLAUSER, conseillère municipale

Représentants des parents d'élèves:

Sophie ARNAUD
Begona MERA DEL CABO
Jean-François MUSY
Irina POPEA

Représentants des associations et sociétés locales:

Claire MARTINET (Cercle lémanique d'études musicales)
Andreas BOHREN (Colonie de vacances)
Romaine BALTHASAR (Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse FSEJ)
Aline DEWARRAT (Bibliothèque de Lutry)

Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement:

Jacques PETER-CONTESSÉ, directeur
Mélicha ROCHAT, enseignante
Vincent ZIMMERMANN, enseignant
Nicole MOTTIER, enseignante

Conseil intercommunal de l'APOL

Représentants du Conseil communal de Lutry au Conseil intercommunal:

Membres Pierre BONJOUR
Thierry BUCHE
Charles CHAPPUIS
Catherine DESAULES
Vincent HOFER

Olivier PASCHOUD
Claude PERRET
Mical RAPPAZ
Claudia RICCI-BOVIER
Charlotte CLERC

Commission Donation Anna Krische

Présidente

Membres

Claire GLAUSER, conseillère municipale

*Paul ARGENTO, abbé paroisse cath. St-Martin Lutry-Paudex**

*Andréas BOHREN, président de la colonie de vacances**

*Yvan LEISER, boursier communal**

*Jacques PETER-CONTESSÉ, directeur des écoles**

*Catherine BOLLINI, infirmière OMS**

*Jean-Marc SPOTHELFER, pasteur paroisse Belmont-Lutry**

*= membres hors Conseil communal dans les commissions

En 2017 le Conseil communal a siégé à 5 reprises, soit:

1^{ère} séance : 20 mars 2017

Préavis municipaux

Adoption du préavis municipal suivant :

- 1232/2017 nouveau règlement communal sur la distribution de l'eau

Refus du préavis municipal suivant :

- 1231/2017 concernant la demande d'un crédit d'ouvrage pour la construction d'une paroi antibruit à la route de Lavaux 349 dans le cadre de l'assainissement du bruit routier

2^{ème} séance : 1^{er} mai 2017

Préavis municipaux

Adoption des préavis municipaux suivants :

- 1233/2017 Règlement sur les transports scolaires
- 1236/2017 Quartiers solidaires

Motion

Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport de la motion de Pierre Bonjour demandant d'étudier la possibilité de réaliser un sentier pédestre dans le vallon de la Lutrive entre Clair-Joly et la Croix-sur-Lutry.

3^{ème} séance : 26 juin 2017

Assermentation

Thierry Buche est assermenté en remplacement de Serge Jaunin, du groupe PLR

Nominations

Il est procédé à la nomination du Bureau du Conseil et de la Commission de gestion

En remplacement de Serge Jaunin :

- Thierry Buche est élu au Conseil intercommunal de l'APOL
- Patrick Sutter est élu à la Commission des affaires régionales et intercommunales.

Préavis municipaux

Adoption des préavis municipaux suivants :

- 1234/2017 Rapport de gestion pour l'année 2016
- 1235/2017 Comptes de l'exercice 2016
- 1237/2017 Crédit d'ouvrage pour l'assainissement du passage supérieur de la Brélaz

4^{ème} séance : 30 octobre 2017

Assermentations

Melaine Laesslé est assermenté en remplacement de Christian Van Singer du groupe Les Verts

Fabien Lavanchy est assermenté en remplacement de Christophe Gessner du groupe PLR

Benoît Bongard est assermenté en remplacement de Alexandre Gay du groupe PLR

Nominations

Patrick Sutter et Charles Chappuis sont élus à la Commission des finances en remplacement de Christophe Gessner et Alexandre Gay.

Etienne Blanc est élu président de la Commission des finances en remplacement de Christophe Gessner

Préavis municipaux

Adoption des préavis municipaux suivants :

- 1238/2017 Arrêté d'imposition 2018-2019
- 1239/2017 Plan d'affectation créant une zone réservée selon l'art. 46 LATC
- 1240/2017 Demande d'un crédit d'études pour la révision du plan général d'affectation PGA

5^{ème} séance : 2 décembre 2017

Assermentation

Laurent Fouvy est assermenté en remplacement d'André Kudelski, du groupe PLR

Préavis municipaux

Adoption des préavis municipaux suivants :

1241/2017 Budget 2018 de la Bourse communale et des Services industriels

1242/2017 Crédits supplémentaires au budget 2017 de la Bourse communale et des Services industriels

Postulat et motions

Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport

- du postulat de Claude Weber concernant « l'encouragement des jeunes de Lutry à participer à la vie civique (élections et votations) »
- du postulat de Ludovic Paschoud au nom du groupe IVL sur « l'installation de parcs à vélos à Lutry »
- de la motion de Jean-François Chappuisat au nom du groupe IVL concernant la « communication large au sujet des BHNS ».

MUNICIPALITE

(législature 2016-2021, du 1er janvier au 31 décembre 2017)

REPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION

En 2017, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence Jacques-André CONNE, Syndic
Vice-présidence : Claire GLAUSER (1^{er} janvier au 30 juin 2017)
Charles MONOD (du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017)

ADMINISTRATION GENERALE FINANCES ET GERANCES Suppléant	Jacques-André CONNE Le/la Vice-président/e en charge	Syndic
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS Suppléant	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI Charles MONOD	Municipal Municipal
TRAVAUX, DOMAINES, SERVICES INDUSTRIELS ET INFORMATIQUE Suppléant	Charles MONOD Pierre-Alexandre SCHLAEPPI	Municipal Municipal
AFFAIRES SOCIALES, CULTURE JEUNESSE ET PAROISSES Suppléant	Claire GLAUSER Kilian DUGGAN	Municipale Municipal
SECURITE ET MOBILITE Suppléante	Kilian DUGGAN Claire GLAUSER	Municipal Municipale

Secrétaire municipal
Secrétaire municipal adjoint

Denys GALLEY
Georges CROISIER

SEANCES DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2017, elle a tenu 44 séances ordinaires.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- incidence de la LAT sur l'aménagement du territoire communal
- La création d'une zone réservée
- le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM), le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) et la requalification de la route de Lavaux.
- le plan d'affectation cantonal « PAC Lavaux »
- l'étude relative à la rénovation de l'immeuble de la Balance à Savuit
- les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire



- les panneaux d'informations Lavaux patrimoine mondial (photo)
- la rénovation du parking de la Possession
- le régime de stationnement dans le bourg
- la réfection du Pont de la Brélaz
- la démarche participative relative au postulat Ricci-Bovier
- les démarches liées à l'obtention du label Cité de l'Energie
- le remplacement du commandant du SDIS Ouest-Lavaux
- la conservation des archives communales et leur désinfection suite à l'apparition de moisissures
- Mise en place du projet « Quartiers solidaires » à Lutry
- Finalisation du règlement sur les transports scolaires



- le passage au statut de ville avec l'arrivée du 10'000ème habitant



- la gestion de crise (simulation d'une catastrophe)

RELATIONS AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

En 2017, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 13 préavis municipaux
- 16 communications municipales

Manifestations organisées par la Municipalité ou auxquelles elle a participé

La Municipalité participe à de nombreuses manifestations à vocations politique, économique, culturelle ou sociale, afin de représenter les intérêts de la Commune. Elle s'implique également en organisant ou en apportant un soutien financier ou logistique à maints événements ayant lieu à Lutry. Ci-après, nous mentionnons les plus importants auxquelles l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

14 et 15 janvier Accueil de Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine (photo)



28 et 29 avril Inauguration et portes ouvertes après rénovation du collège des Pâles

18 mai Réception des nouveaux habitants qui ont pris domicile en 2016

762 invitations envoyées, 118 participants

Réception des nouveaux citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers

116 invitations envoyées, 40 participants

20 mai visite de la Commune par la Commission de gestion

10 juin Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Chamblon–Treykovagnes



24 juin Visite quinquennale du Conseil communal (photos)

- 1^{er} août Fête nationale, avec cortège et discours
- 31 août Croisière organisée tous les deux ans sur un bateau CGN pour les jeunes de Lutry. Sur les 864 jeunes de 18 à 25 ans invités, 154 étaient à bord.



- 14 septembre Présentation du nouveau bus à haut niveau de service BHNS (photos)
- 22-24 septembre Fête des vendanges
- 6 décembre Loto organisé par la Commune, à la salle du Grand-Pont, pour les aînés
2171 invitations envoyées, environ 280 participants
- 2 décembre Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage
- 15 décembre Souper annuel du personnel communal à la salle du Grand-Pont, 80 participants
- 10 décembre Marché de Noël



ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION

Le Service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- le secrétariat municipal
- le greffe municipal
- le registre civique
- le bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- la gestion du personnel et des assurances.

Ce service constitue le premier contact avec l'administration communale pour les nouveaux habitants.

ACTIVITES PRINCIPALES DES OFFICES DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Secrétariat municipal

- secrétariat de la Municipalité et du Syndic
- procès-verbaux de la Municipalité
- surveillance générale des bureaux dépendants de l'Administration générale: greffe municipal, bureau du contrôle des habitants et des étrangers, conciergerie des bâtiments communaux
- coordination au sein de l'administration - relations interservices
- ressources humaines (personnel communal + APOL)
- courrier, classement, archives
- rédaction des préavis et communications municipales
- rédaction, analyse, assemblage du rapport de gestion de la Municipalité
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières
- préparation des documents en vue de la visite du préfet
- organisation des votations communales.

Greffe municipal

- économat
- archives
- réception et distribution du courrier
- gestion du portefeuille des assurances
- naturalisations ordinaires et facilitées
- registre civique - organisation des votations
- vente des cartes journalières CFF et CGN
- aide financière individuelle au logement
- organisation des manifestations et réceptions officielles
- gestion des expositions à la Villa Mégroz
- gestion de l'affichage public culturel

- locations : salle de spectacle du Grand-Pont, caveau du Château, Salle Mafli, Caveau Mafli, salle du Conseil communal, buvette du stand de tir de Chanoz-Brocard, Temple, salle de rythmique, foyer et cuisine du centre scolaire et culturel de Corsy, carnotzet du Châtelard, aula du collège de La Croix, salle de la Croix
- gestion annuelle des salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, de La Croix, des Pâles mises à disposition des sociétés locales
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants de Lutry
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry
- conciergerie des bâtiments
- anniversaires fêtés en 2017 : 49 personnes de 80 ans, 30 personnes de 90 ans et 6 personnes de 100 ans et plus
- établissement d'actes de bonnes mœurs
- gestion de la participation financière aux frais orthodontiques et gestion des subventions pour l'étude de la musique
- gestion des subventions culturelles et sportives
- organisation du plan canicule
- organisation et coordination des visites touristiques guidées du Bourg
- édition de l'Echomunal 4 fois par an
- gestion et mise à jour du site internet communal
- contrôle des travailleurs frontaliers avec demande de rétrocession d'impôt selon accord franco-suisse
- administration du logiciel de timbrage pour le personnel communal
- organisation de diverses réceptions officielles.

REGISTRE CIVIQUE

Les tâches principales de ce bureau sont notamment les suivantes :

- ◆ mise à jour du Registre civique de la commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisation, droit de vote des étrangers, etc.);
- ◆ à chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (les instructions, les bulletins, les enveloppes nécessaires pour voter par correspondance);
- ◆ jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal;
- ◆ contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A la fin de l'année 2017, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle des électrices et des électeurs est de **7123** (6153 électeurs suisses et 970 électeurs étrangers).

Initiatives et referendums 2017

	Signatures valables
Initiatives populaires fédérales	
« Davantage de logements abordables »	182
« Stop aux excès de Via sicura (Pour un régime de sanctions juste et proportionné) »	7
« Pour un congé paternité raisonnable – en faveur de toute le famille »	130
« Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables »	380
« Pour une eau potable propre et une alimentation saine »	501
« Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »	32
« Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) »	106
« Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence) »	163
« Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »	58
Initiatives populaires cantonales	
« Une baisse d'impôts pour la classe moyenne »	271
« Pour un canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures »	308
Référendums fédéraux	
« Contre la loi sur l'énergie »	38
« La Suisse d'abord ! »	1
« Contre la réforme prévoyance vieillesse 2020 »	128
« Contre la loi sur les jeux d'argent »	122

Votations 2017

<i>Dates</i>	<i>OBJETS</i>	<i>Electeurs</i>	<i>Bulletins valables</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
12 février	Votation fédérale	6091 57.66%			
	1. <i>Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la 3^{ème} génération</i>		3512 57.66%	2645 75.31%	856 24.37%
	2. <i>Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération</i>		3512 57.66%	2740 78%	680 19.36%
	3. <i>Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)</i>		3512 57.66%	2145 61.07%	1223 34.82%
	Votation cantonale	6091 57.66%			
	1) <i>Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)</i>		3512 57.66%	1565 44.56%	1813 51.62%
21 mai	Votation fédérale	6086 50.66%			
	1) <i>Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)</i>		3083 50.66%	2285 74.11%	757 24.55%
24 septembre	Votation fédérale	6102 51.47%			
	1) <i>Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », retirée)</i>		3138 51.43%	2891 92.12%	205 6.53%
	2) <i>Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée</i>		3141 51.47%	1581 50.33%	1500 47.75%
	3) <i>Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020</i>		3140 51.46%	1514 48.21%	1556 49.55%

Elections 2017

<i>Dates</i>		<i>Electeurs</i>	<i>Votants</i>	<i>Suffrages</i>
30 <i>avril</i>	Election des députés au Grand Conseil <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>BOLAY Guy-Philippe</i> 2. <i>GROSS Florence</i> 3. <i>SONNAY Eric</i> 4. <i>CHEVALLEY Jean-Rémy</i> 5. <i>GENTON Jean-Marc</i> 6. <i>VAN SINGER Christian</i> 7. <i>WÜTHRICH Andreas</i> 8. <i>RYF Monique</i> 9. <i>TAFELMACHER Pauline</i> 10. <i>CHAPUISAT Jean-François</i> 11. <i>GLAUSER Nicolas</i> 12. <i>CHEVALLEY Jean-Bernard</i> 	6072	2723 44.85%	 1500 1245 1078 1071 1065 558 446 380 371 324 295 249
	Election du Conseil d'Etat (1er tour) <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>BROULIS Pascal</i> <i>élu</i> 2. <i>MAILLARD Pierre-Yves</i> <i>élu</i> 3. <i>DE QUATTRO Jacqueline</i> <i>élue</i> 4. <i>LEUBA Philippe</i> <i>élu</i> 5. <i>GORITTE Nuria</i> <i>élue</i> 6. <i>METRAUX Béatrice</i> 7. <i>AMARELLE Cesla</i> 8. <i>NICOLET Jacques</i> 9. <i>MORAND Guillaume Toto</i> 10. <i>POINTET François</i> 11. <i>VILLA Sylvie</i> 12. <i>MISIEGO Céline</i> 13. <i>BUCLIN Hadrien</i> 14. <i>MELLY Serge</i> 15. <i>LUCCARINI Yvan</i> 	6072	2796 46.05%	 1905 1423 1805 1778 1340 1104 1014 1314 242 341 163 121 110 111 93
21 <i>mai</i>	Election du Conseil d'Etat (2ème tour) <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>METRAUX Béatrice</i> <i>élue</i> 2. <i>AMARELLE Cesla</i> <i>élue</i> 3. <i>CHEVALLEY Isabelle</i> 4. <i>MORAND Guillaume Toto</i> 5. <i>NICOLET Jacques</i> 6. <i>VILLA Sylvie</i> 	6080	2741 45.08%	 1068 942 1286 220 1215 127

NATURALISATIONS

La Commission d'agrégation à la bourgeoisie s'est réunie à **9** reprises durant l'année 2017 et a auditionné **43** candidats à la naturalisation de **13** nationalités.

Elle a préavisé favorablement pour **42** candidats auxquels la Municipalité a accordé la bourgeoisie communale. Les dossiers sont en cours d'examen par les autorités cantonales et fédérales.

La Municipalité a, en revanche, suivi le préavis défavorable de la commission et refusé l'octroi de la bourgeoisie à **1** candidat. Ce dernier a la possibilité de se représenter dans un délai d'une année, selon les dispositions de l'art. 14, al. 2 de la LDCV (Loi sur le droit de cité vaudois).

En 2017, le Canton a accordé le droit de cité vaudois et la nationalité suisse à **66** candidats de Lutry :

Pays	Naturalisation ordinaire art. 8 LDCV	Naturalisation facilitée art. 22 LDCV *)	Naturalisation facilitée art. 25 LDCV **)	
Allemagne		3		3
Argentine	1			1
Belgique	1			1
Canada	1	1		2
Colombie	1			1
Espagne	3		1	4
Etats-Unis	3			3
France	13	5	1	19
Grande-Bretagne	3	2	1	6
Grèce	1			1
Inde	3			3
Italie	4		8	12
Pologne			1	1
Pays-Bas	4			4
Portugal	1			1
Roumanie	1			1
Russie	1			1
Tunisie	1			1
Ukraine	1			1
Total	43	11	12	66
2016	60	18	17	95

*) pour les jeunes étrangers de la 2^{ème} génération

***) pour les étrangers nés en Suisse

Naturalisations de Confédérés

En vertu de l'art. 30 (naturalisation vaudoise facilitée), respectivement de l'art. 40 (acquisition de la bourgeoisie) de la Loi sur le droit de cité vaudois, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry, a été accordée à **1** citoyen (2016 : 5).

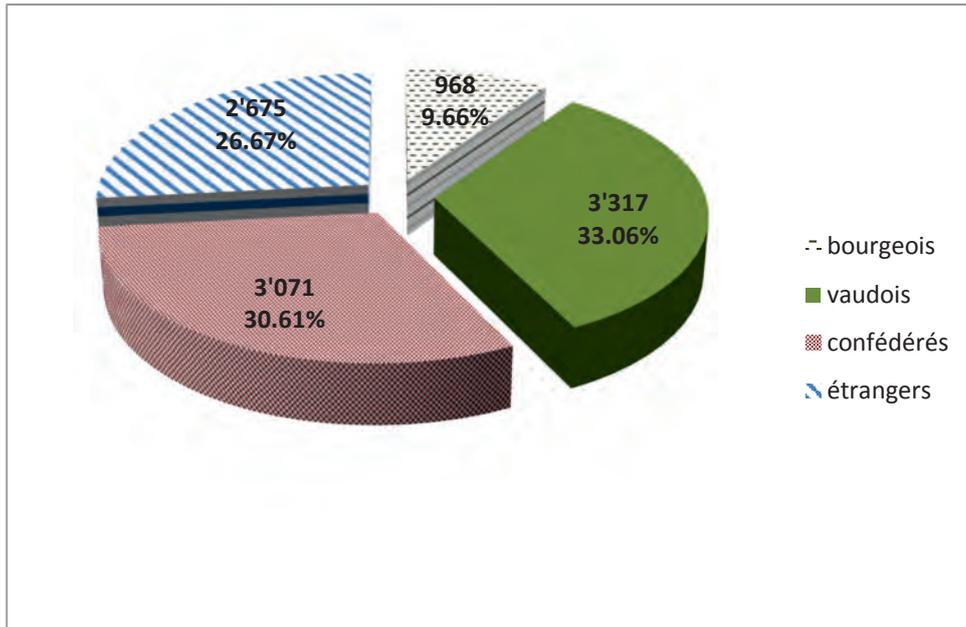
Procédure fédérale

La Confédération a octroyé la bourgeoisie de Lutry à 3 candidats-es originaires de France et du Canada sur la base de l'art. 27 LN (naturalisation facilitée fédérale pour les personnes mariées à un-e suisse).

CONTROLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

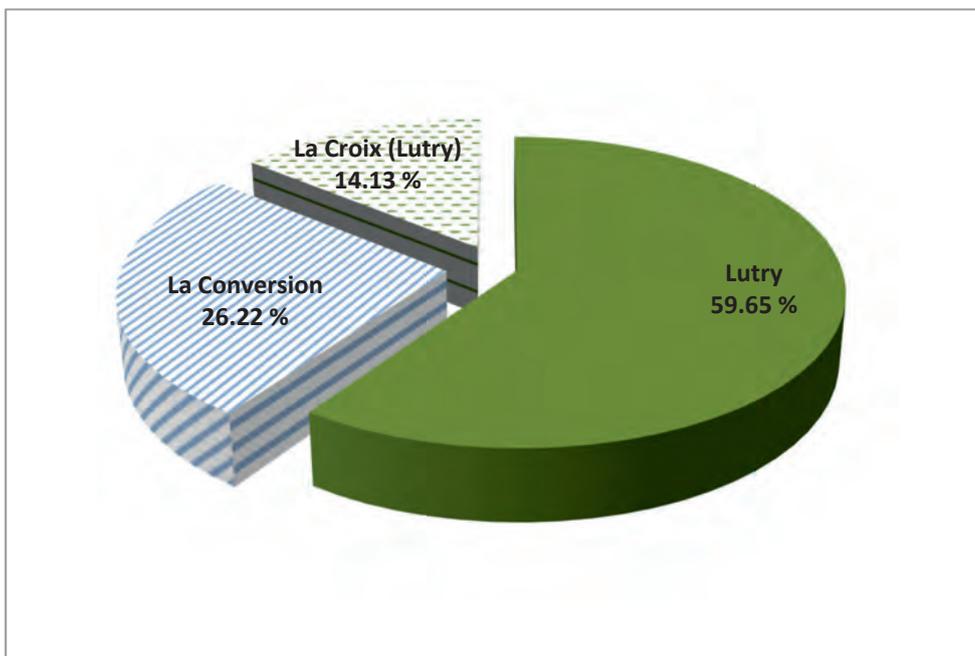
Au 31 décembre 2017, le recensement officiel de la population s'établit comme suit:

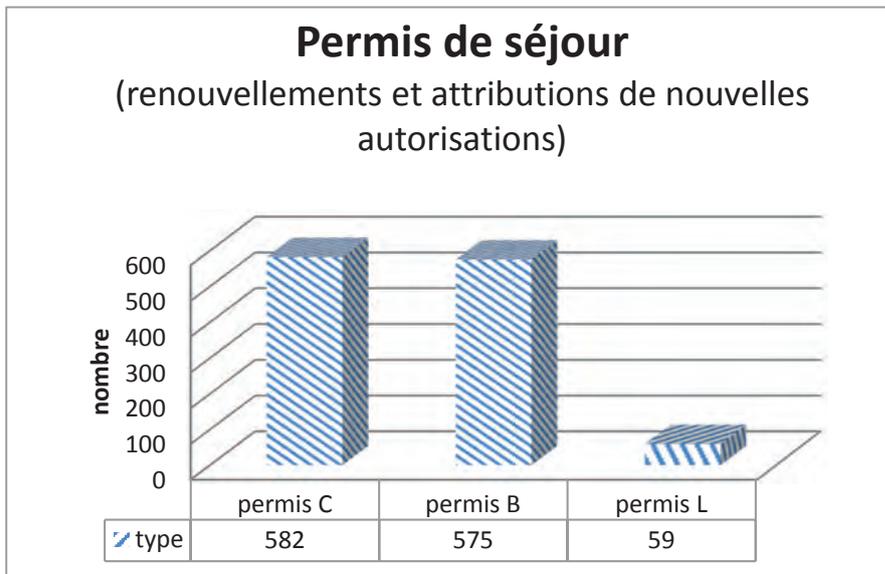
personnes établies	10'031	(+ 132)
personnes en séjour	<u>115</u>	<u>(- 4)</u>
total	<u>10'146</u>	<u>(+ 128)</u>



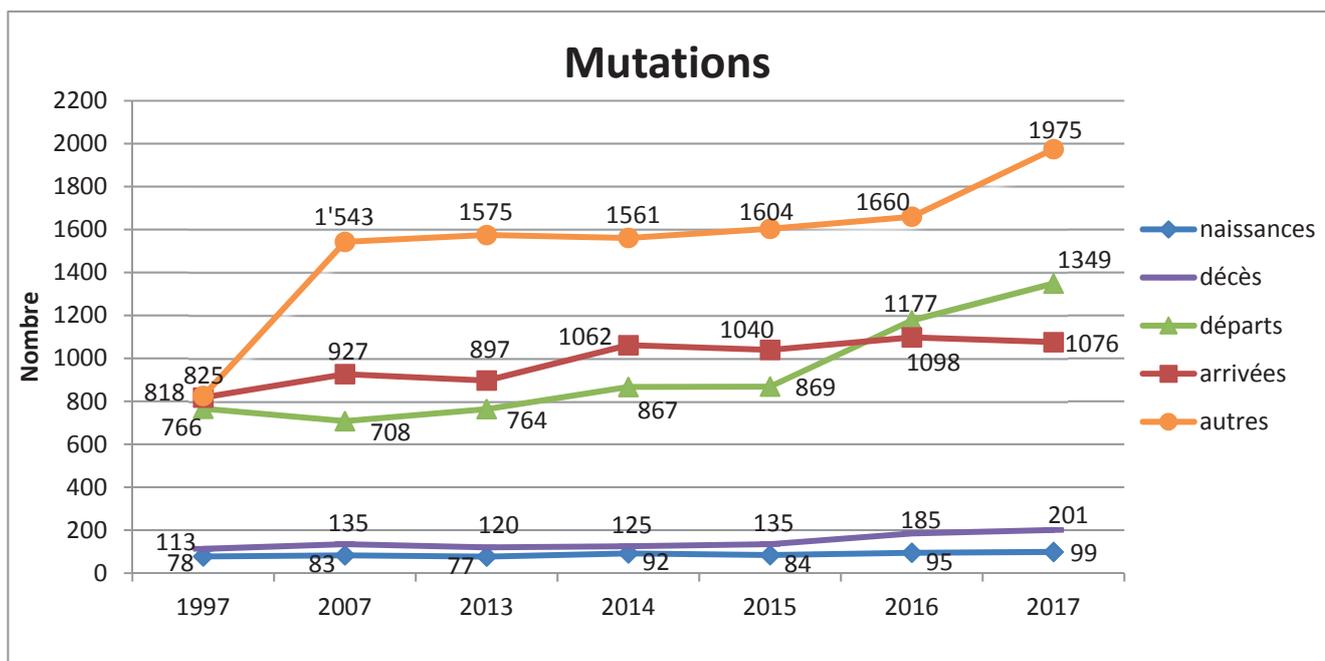
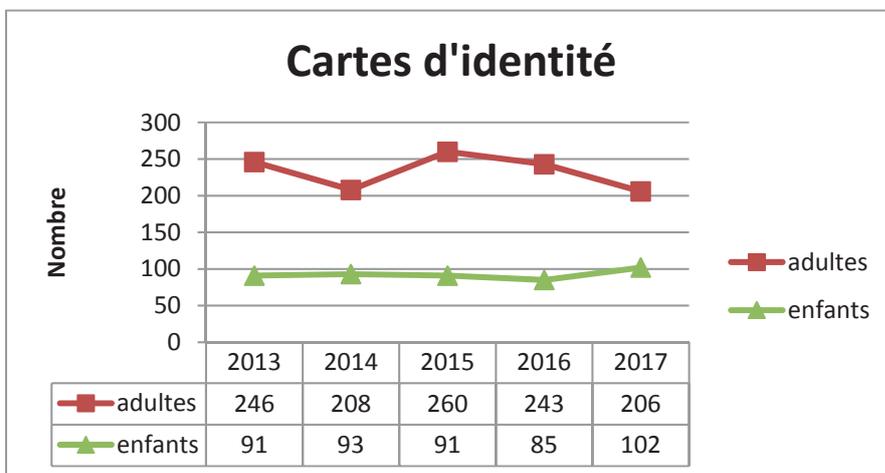
Les 10'031 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

5'984 personnes à 1095 Lutry	(+ 38)
2'630 personnes à 1093 La Conversion	(+ 77)
1'417 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry	(+ 17)

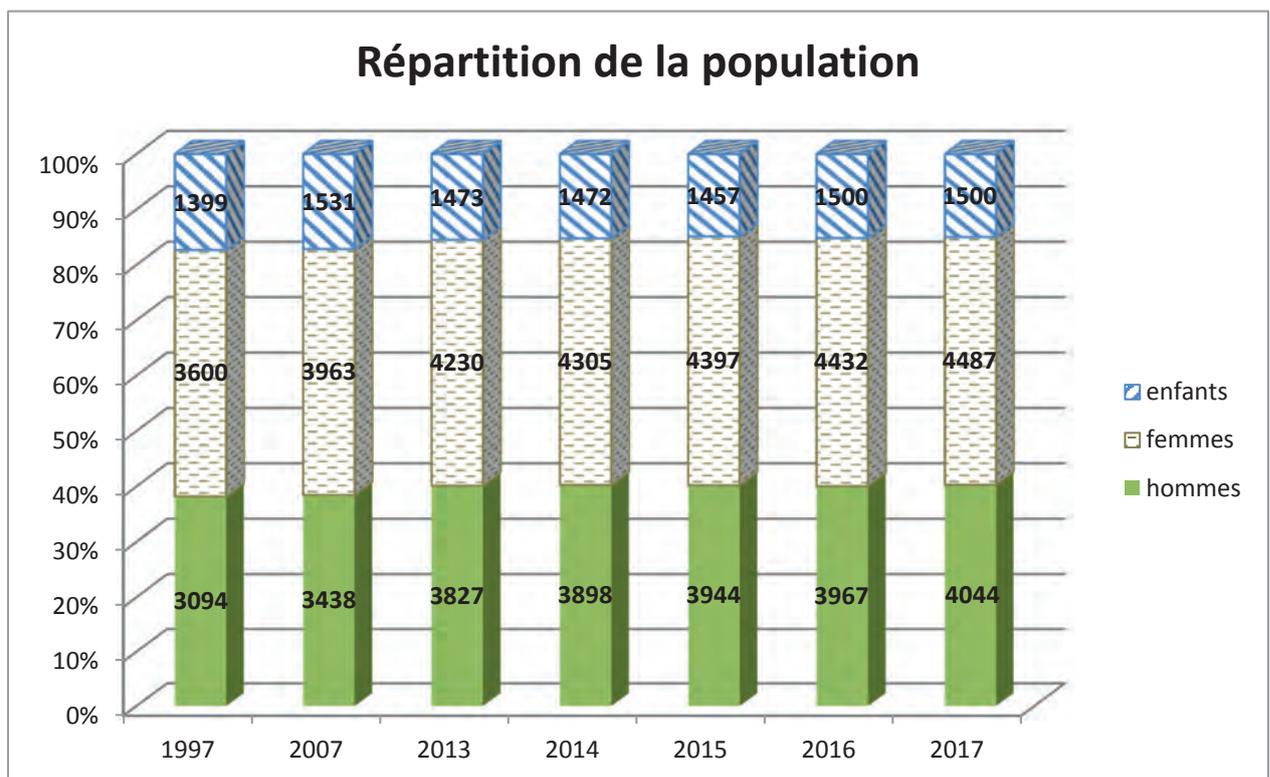
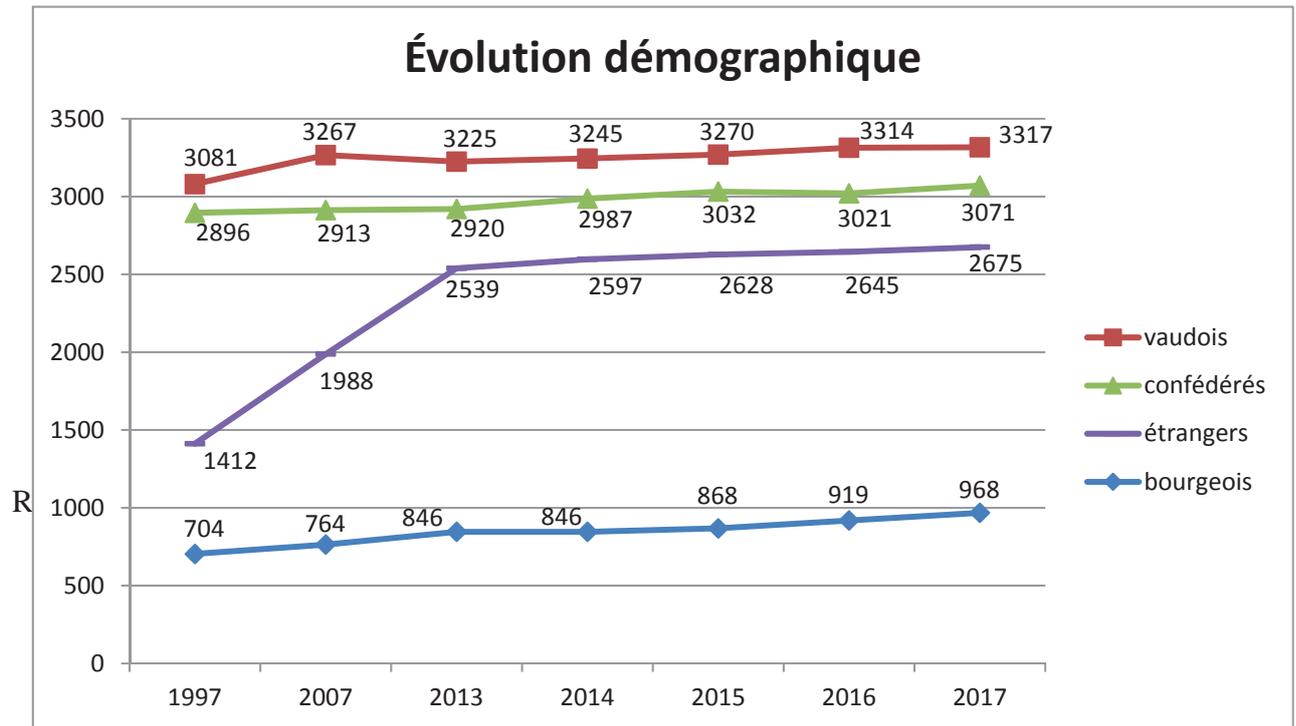




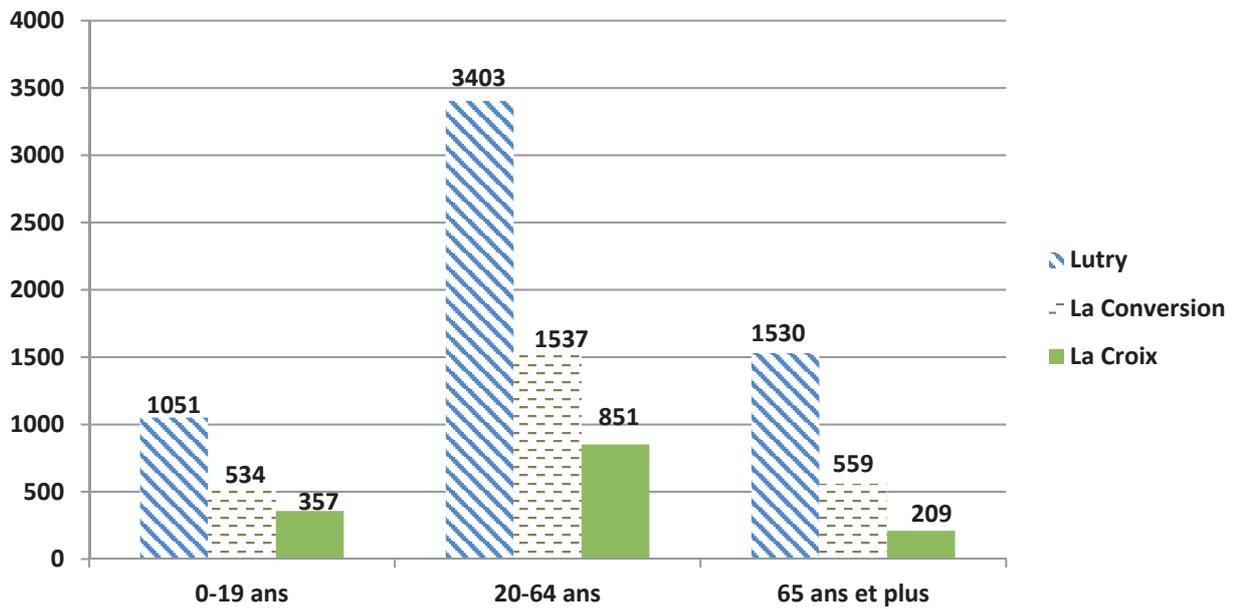
B (à l'année) (+32)
C(établi.) (+183)
L (limité) (+2)



Les autres mutations concernent les changements d'adresse dans la commune, les mariages, séparations, divorces, naturalisations, changements de noms, d'origine, de profession, etc...



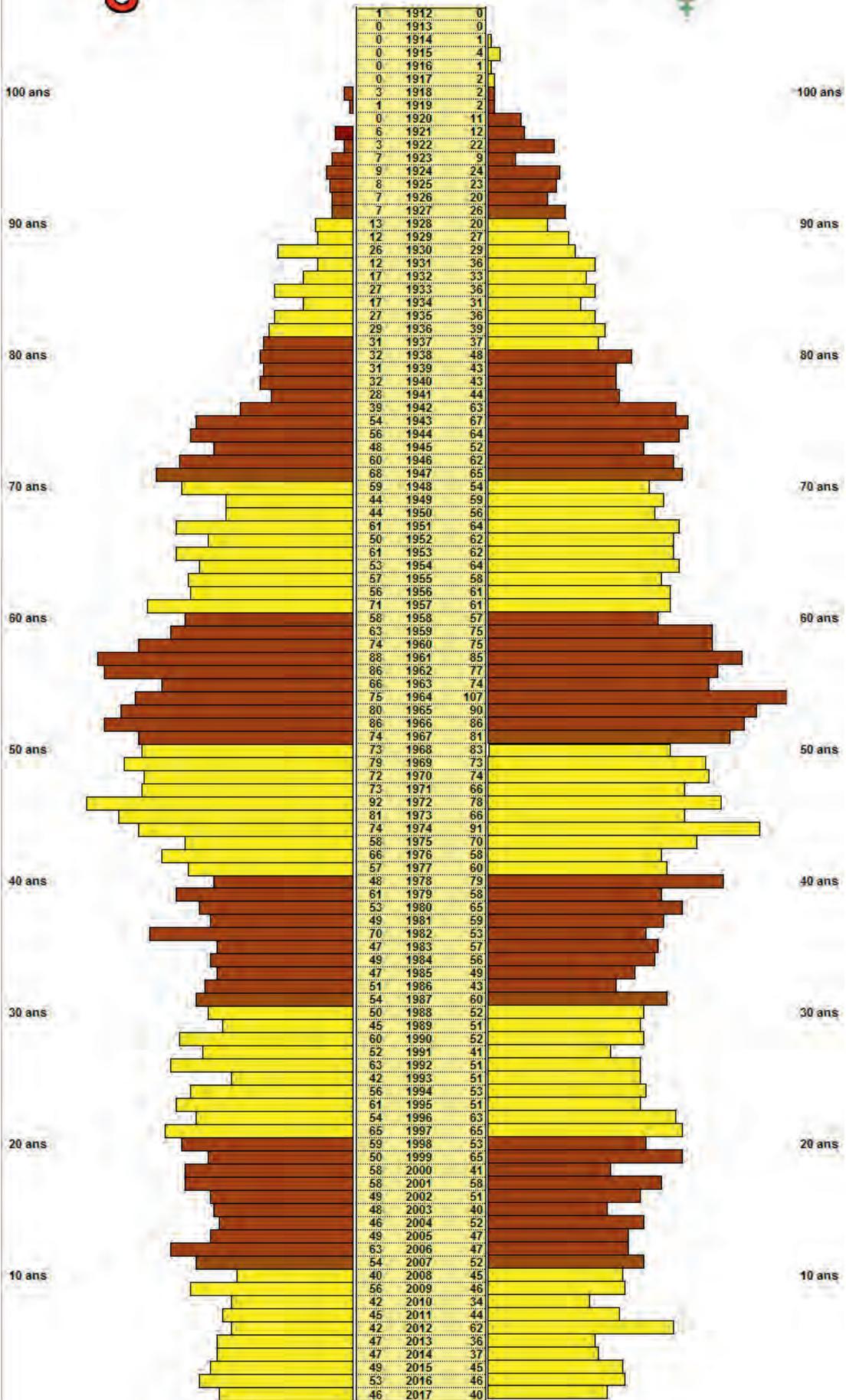
Répartition de la population par tranche d'âge et par code postal



Hommes

LA PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2017

Femmes



DISTRIBUTION DE SACS POUBELLE GRATUITS

Le Contrôle des habitants, conformément à la directive municipale concernant les mesures d'allègement de la taxe au sac et de la taxe de base à l'habitant et aux entreprises, a distribué :

Année	Naissance (80 sacs de 17l)	Jeunes enfants (60 sacs de 17l)	Personnes incontinentes (60 sacs de 17l)
2016	664 rouleaux*	780 rouleaux	294 rouleaux
2017	680 rouleaux	636 rouleaux	258 rouleaux

*Un rouleau contient 10 sacs taxés

VILLA MEGROZ - OCCUPATION

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales ainsi que par le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le café-théâtre l'Esprit Frappeur (bureau).

La Salle de conférence du 1^{er} étage est occupée par le jardin d'enfants «Les P'tits Loups», par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte.

Les salles d'expositions du rez-de-chaussée ont été occupées en 2017 par 9 expositions de 10 artistes différents, réparties sur 118 jours, soit 17 semaines.

Point « i » d'information et Lavaux-Express

Le Point d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par an. Outre les nombreuses brochures et dépliants à disposition des touristes et habitants, il est possible d'acquérir des billets pour le Lavaux-Express. En 2017, environ 24'000 personnes ont pris le petit train, tous départs confondus (Cully, Lutry & autres) dont environ 10'500 personnes au départ de Lutry. Le point d'information touristique est également chargé de prendre les réservations pour les concerts Bach et de renseigner les clients à ce sujet de même que sur les diverses activités et nombreuses manifestations locales dont la plus importante est la Fête des Vendanges.

La patinoire foraine

La patinoire foraine de Lutry, ouverte de décembre à février, continue d'attirer un grand nombre de familles et d'habitants de la région. Elle fait maintenant partie des habitudes de ces derniers qui apprécient l'activité et le cadre qui l'entoure. La buvette est gérée par le point I en collaboration avec la Société de développement.

Au début de l'année 2017, le Point I a été délocalisé dans la buvette de la patinoire durant trois mois, afin de faire des travaux de rénovation. Les locaux sont maintenant plus spacieux, plus modernes et plus accueillants. De nombreuses remarques positives quant à ces transformations ont été émises par des clients. Un écran TV a été installé qui permet d'informer les clients et les touristes des divers événements, soirées, lotos, etc. qui ont lieu sur le territoire communal.

De plus, un nombre croissant de randonneurs désireux de se balader dans les vignes a été constaté. Les demandes de renseignements concernant la CGN sont également en augmentation.

Environ 40'000 dépliants divers ont été distribués de même que 500 listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région. 700 (650 en 2016) touristes ont été conseillés pour leur séjour dans ces différents hébergements.

Le Point « i » continue à entretenir une très bonne collaboration avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Vevey Riviera Lavaux Tourisme ainsi qu'avec les divers Points d'information touristique. Au début de la saison, une séance d'information a eu lieu pour tout le personnel en vue d'améliorer la qualité du service offert.

ARCHIVES COMMUNALES

Classement et inventaires

Le tri de l'imposant fonds d'archives du Chœur Mixte et du Chœur de Dames s'est poursuivi tout au long de l'année et n'est pas encore terminé.

Entrée d'archives

Par l'intermédiaire de M. Michel Cuénoud, les nombreux classeurs de l'Association des Intérêts des Hauts de Lutry (AIHL) ont été déposés aux archives communales et ont fait l'objet d'un tri, d'une mise en boîte et de l'élaboration d'un inventaire.

Mme Claire Glauser a déposé les archives du club de la Pédale de Lutry provenant de son frère Jean-Jacques Wanzenried qui en a été président pendant de nombreuses années.

En deux fois, le Greffe municipal a déposé deux mètres linéaires de boîtes d'archives.

Archives privées

Mme Henriette Blanc a déposé plusieurs documents, provenant de feu Paul Blanc son époux, ainsi que de nombreuses photographies et documents concernant Lutry et leur famille par MM. Louis-Daniel Perret et Jean-Pierre Bastian.



Local d'archives dans le Château des Rodeurs

Au début mai, des moisissures ont été constatées sur les boîtes contenant les archives historiques, suite à une panne du système de déshumidification. Sur recommandation de Mme Fabienne Hoffmann, cheffe de l'Office cantonal de la Protection des biens culturels, une experte reconnue a été mandatée pour connaître l'amplitude des dégâts et savoir comment y remédier. Sur la base de son rapport, la Protection civile de Lavaux a organisé et géré les travaux, tout d'abord l'aspiration des moisissures, puis le nettoyage des boîtes et des registres à l'aide d'une gomme-éponge en latex. L'intervention a duré du 9 au 30 mai et a occupé 23

astreints et 1 responsable logistique, soit 76 jours de service. Il a été nécessaire de remplacer plus de 200 boîtes et de refaire autant d'étiquettes, en notant que les documents placés à l'intérieur n'avaient heureusement pas été atteints par les moisissures. Le sauvetage a ainsi été parfaitement exécuté. Une nouvelle installation de déshumidification et un système d'alarme ont été mis en place.

OFFICE DU PERSONNEL

TRAITEMENTS

L'échelle des traitements 2017 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110, 1 (Mai 2000 = 100).

En plus des tâches courantes, l'office du personnel est chargé de gérer le personnel de l'Association intercommunale Police Lavaux (APOL), ceci jusqu'au 31 décembre 2017.

Formation

8 collaborateurs de différents services ont suivi un cours de gestion du site internet TYPO3 au CEP à Lausanne

18 collaborateurs de différents services ont participé au Séminaire de planification financière en prévision de la retraite

11 collaborateurs du service des travaux ont suivi des cours techniques

15 collaborateurs des services industriels ont suivi des cours de formation technique (sécurité eau et électricité, soudure, amiante, permis nacelle, etc.)

4 apprentis de commerce ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale.

L'apprenti horticulteur-paysagiste et l'agent d'exploitation ont suivi des cours interentreprises.

Prévention-santé

15 employés communaux ont bénéficié du vaccin antigrippal offert par la Commune.

1 vaccin contre l'encéphalite à tiques a été administré.

MUTATIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

Départs	28 février	Jean-Baptiste Gouhier, géomaticien
		Arnaud Toscan, forestier-bûcheron temporaire
	30 juin	Doris Auberson, secrétaire aux Services industriels
	31 juillet	Didier Buchilly, responsable de la police des constructions
		Christen Sumi, apprentie de commerce
		Vincent Gonseth, apprenti de commerce
		Leartha Ademi, apprentie de commerce
		Luc Mantel, apprenti agent d'exploitation
	30 septembre	Gaston Warpelin, forestier-bûcheron
	31 décembre	Marta Da Sousa, électricienne aux Services industriels

Arrivées	1 ^{er} janvier	Quentin Pilet, horticulteur-paysagiste
	1 ^{er} mars	Catia Cucinelli, géomaticienne
	1 ^{er} juin	Alessandra Croce, secrétaire aux Services industriels
	1 ^{er} juillet	Salah Allaoui, responsable de la police des constructions
	1 ^{er} août	Sanela Mehmedovic, apprentie de commerce aux SI
		Lisa Granelli, apprentie de commerce
		Abdel Medjeber, apprenti de commerce
		Tania Costa, apprentie de commerce
		Artan Sherifi, apprenti agent d'exploitation
		Giacomo Boldini, apprenti forestier-bûcheron
	1 ^{er} novembre	Kevin Seara, forestier-bûcheron

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel administratif

Galley Denys	secrétaire municipal et chef du personnel
Croisier Georges	préposé au Contrôle des habitants, secrétaire municipal adjoint
Belin Pompilia	secrétaire au Contrôle des habitants (41 %)
Capt Marie-Christine	assistante de direction (70 %)
Crespo Véronique	secrétaire (50 %)
Meylan Dolores	secrétaire-réceptionniste
Böhlen Laurine	secrétaire au Contrôle des habitants
Sansonnens Eric	informaticien
Palma Mathieu	secrétaire au Contrôle des habitants (90%)

Conciergerie

Ceppi Eric	Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges
Ceppi Patricia	Château de Lutry (30%)
Terrin René	Collège des Pâles
Ganty Florence	Collège des Pâles (30%)
Mettraux Dominique	Complexe scolaire et culturel de Corsy
Mettraux Sandrine	Complexe scolaire et culturel de Corsy (30%)
Amiguet Jean-Jacques	Collège du Grand-Pont
Amiguet Christine	Collège du Grand-Pont (30%)
Rodrigues Manuel	Collège de La Croix + Belle Ferme
Rodrigues Maria-Gabriela	Collège de La Croix + Belle Ferme

Conciergerie temps partiel (TP)

Rappaz Anne	Temple + bibliothèque + salle de la cure
Ogay Claire-Lise	Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Escherins
Buache Maurice	Collège de Savuit
Décombaz Jean-Luc	Château de Lutry
Lopez Béatrice	Bâtiment des S.I. + caserne pompiers
Pizzillo Antonio	Villa Mégroz, salle de la Croix (ex-Escherins), divers

Autre personnel à temps partiel (TP)

Cornuz Robert	huissier du Conseil communal
Guignard Henri-Louis	archiviste communal
Varrin Elodie	responsable de la bibliothèque communale (50%)
Vonlanthen Sébastien	organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)
Djukic Nenad	organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)
Laloux Julien	organiste, paroisse catholique

FINANCES ET GERANCES

Leiser Yvan	boursier, chef de service
Bovat Christine	secrétaire à la Bourse
Chancerel Ludmilla	secrétaire à la Bourse (60 %)
Hubeaux Julien	secrétaire-comptable à la Bourse
Schutz Isabelle	secrétaire à la Bourse (60%)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS

Personnel administratif et technique

Desaules Eric	chef de service
Salah Allaoui	préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service
Meienhofer Laurent	architecte
Favrod Nicolas	dessinateur
Cucinelli Catia	géomaticienne
Rittener Christine	secrétaire (80 %)

Le personnel de secrétariat assume les activités administratives du dicastère Travaux et Domaines (TRD).

TRAVAUX ET DOMAINES

Pedretti Alfredo	chef de service
Guex Frédéric	adjoint technique
Pilet Rémy	dessinateur-technicien
Rappaz Josiane	première secrétaire (90 %)

Travaux - voirie

Bujard François	chef de la voirie
Julmy Vincent	contremaître, chef jardinier
Bron Daniel	ouvrier principal
Bron Fernand	ouvrier principal
Cordella Serge	premier ouvrier qualifié
Dupuis Jean-Pierre	ouvrier principal
Frick Pascal	ouvrier qualifié
Gilliand Serge	premier ouvrier qualifié
Pilet Quentin	ouvrier qualifié
Masson Michel	ouvrier qualifié
Privet Pascal	ouvrier qualifié
Scheibler Jean-Paul	ouvrier qualifié
Schneider Christian	ouvrier qualifié
Wanzenried Jacky	ouvrier qualifié
Steinmann Jean-Marcel	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)

Gavillet Gilbert surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
Rappaz Philippe surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)

Station d'épuration

Giannuzzi David chef d'exploitation
Terrin Jean-Michel ouvrier qualifié
Bulliard Patrick ouvrier qualifié

Forêts - vignes

Roch Sébastien garde-forestier
Cochard Jean-Pierre forestier-bûcheron, chef d'équipe
Seara Kevin forestier-bûcheron, chef d'équipe
Bühlmann Daniel vigneron-tâcheron

CANTINES SCOLAIRES – surveillance et service (temps partiels)

Duruz Christiane (responsable)	Pasco Maria Elena
Aguet Philippe	Pedro Gisela
Antille Daniela	Pehm Edith
Arcoria Brigitte	Peyon Agustina
Bottini Sophie	Sumi Christen
Fischer Lucie	Vuarraz Fabienne
Lassueur Corinne	Woodtli Gorett
Merminod René	Wyss Colette
Parra Maria-Dolores	

SERVICES INDUSTRIELS

Leumann Yves	chef de service
Warpelin William	responsable d'exploitation
Imesch Arlette	adjoite adm. et technique (90 %)
Croce Alessandra	secrétaire-comptable réceptionniste
Franco Chantal	secrétaire (80%)
Losey Dominique	secrétaire (90 %)
Macherel Josiane	secrétaire
Birbaum Sylvain	ouvrier qualifié
Buehlmann Dominic	dessinateur-technicien
Da Costa Jorge	premier ouvrier qualifié
De Sousa Magalhaes Hugo	monteur réseau eau et gaz
Defossé Jacky	installateur sanitaire
Ehrel François	opérateur SIT-SIG
Perez Neutel Pedro	ouvrier
Richard Julien	ouvrier qualifié
Spadanuda Carlo	électricien
Sevivas Ferreira Domingos	ouvrier qualifié

APPRENTIS

La Commune et l'APOL forment 10 apprentis dans différents métiers administratifs et techniques.

Antunes Cynthia	apprentie employée de commerce, 3 ^{ème} année
Mehmedovic Sanela	apprentie employée de commerce aux SI, 1 ^{ère} année
Granelli Lisa	apprentie employée de commerce, 1 ^{ère} année
Medjeber Abdel	apprenti employé de commerce, 1 ^{ère} année
Costa Tania	apprentie employée de commerce, 1 ^{ère} année
Cavin Andréanne	apprentie employée de commerce, 2 ^{ème} année à l'APOL
Sherifi Artan	apprenti agent d'exploitation, 1 ^{ère} année
Boldini Giacomo	apprenti forestier-bûcheron, 1 ^{ère} année
Vargas Chris	apprenti forestier-bûcheron 2 ^{ème} année
Pellanda Clément	apprenti horticulteur-paysagiste 3 ^{ème} année

RECAPITULATION

Services	plein temps 80% et plus	mi-temps 50 à 79 %	temps partiel moins de 50 %	apprentis
Administration générale	12	2	20	2
Finances et gérances	3	2		1
Aménagement du territoire	6	0	0	1
Travaux, domaines forestier & viticole	26	0	3	4
Cantines scolaires	-	-	18	0
Services Industriels	17	0	0	1
TOTAL	64	4	41	9

Remarques :

ADM	Plein temps : le nombre comprend un secrétaire à 90%
ATB	Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 80 %
TRD	Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 90 %
SI	Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et deux à 90%.

Postes mis au concours

Au cours de l'année 2017, les annonces suivantes ont été publiées dans la presse ainsi que sur notre site internet :

Postes	Candidatures reçues	Candidats auditionnés
Forestier-bûcheron	8	3
Secrétaire de réception SI	40	2
Responsable police constructions	18	5
Auxiliaire cantine scolaire	3	3

Il a été répondu à une centaine d'offres spontanées (candidatures, demandes de stages ou recherches de places d'apprentissage)

INFORMATIQUE ET LOGICIELS D'APPLICATIONS

L'année 2017 a été marquée en particulier par l'intégration de l'informatique de la bibliothèque à celle de la commune, la mise à disposition d'un nouveau système pour la gestion des sites Internet des sociétés locales et les élections cantonales.

Le service est composé d'un collaborateur à 100% qui a été secondé durant 9 mois par un stagiaire à 60%

Les tâches courantes ont été :

- Support aux utilisateurs.
- Maintenance et mises à jour du matériel (environ 15 serveurs et 55 postes de travail).
- Maintenance et mises à jour des logiciels (environ 60 logiciels différents).
- Installations des nouveaux matériels et logiciels.
- Suivi de l'inventaire du matériel informatique.
- Elaboration et suivi des budgets.
- Contacts avec les fournisseurs.
- Mise à disposition d'environ 20% de ressources pour l'association police Lavaux (APOL).

Les tâches particulières suivantes ont été effectuées :

- Préparation des postes de travail nécessaires aux élections cantonales.
- Mise en place d'un serveur d'application et préparation des postes de travail nécessaires au plan canicule.
- Dédoublage de la ligne louée avec le canton et séparation pour les usages cantonaux et communaux.
- Bibliothèque : Intégration du serveur à l'infrastructure de la commune.
- Bibliothèque : Installation d'un serveur d'applications, d'une nouvelle version du logiciel de gestion de bibliothèque et remplacement des postes de travail.
- Bibliothèque : Changement de l'adresse de messagerie et intégration au serveur de messagerie de la commune.
- Remplacement du système de projection de la salle Mafla.
- Tirage de nouveaux câblages au galetas du château et dans le clocher de l'église.
- Mises à jour des deux systèmes de stockage de la commune.
- Mise à jour du tableau pour la gestion et facturation des cantines scolaires.
- Coordination informatique pour SAP avec Neo-Technologies et les services industriels.
- Participation à différentes séances de présentations de logiciels de gestion communale en vue d'un futur changement.
- Elimination et recyclage de l'ancien matériel informatique obsolète par les Ateliers de l'Unité de Réhabilitation du CHUV.
- Mise à disposition d'un système de gestion de sites Internet pour les sociétés locales.
- Test d'un système de gestion des séances de la Municipalité.
- Résolution d'un problème d'un service (WSUS) permettant de distribuer les mises à jour pour Windows et d'autres applications Microsoft sur les postes clients.
- STEP : Changement des 2 firewalls (STEP et Quai Vaudaire).
- STEP : Remplacement du poste informatique et mises à jour des logiciels spécifiques.
- STEP : Mise en place d'un système de backup.
- Mises à jour des plans des armoires informatiques.
- Acquisition d'un portable tout terrain pour le garde forestier ainsi que les licences Office.

- Préparation d'un réseau sans fil inter-bâtiments pour les caméras de surveillance du parking de la Possession.
- Mise en place d'un processus helpdesk en l'absence de l'informaticien.
- Acquisition de 2 tablettes pour le système d'information du territoire.
- Test de l'application Vectorworks sur des PC (actuellement sur Mac).
- Mise en place d'une ligne Internet au parking de la Possession pour la gestion des places de parc, des alarmes, de la borne de recharge des véhicules électriques et des horodateurs.
- Mise en place d'un système de partage d'informations entre la commune et l'APOL.

AFFAIRES SOCIALES

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

L'Association intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre 14 communes. La Commune d'Epalinges appartient également au champ de compétences de l'ARAS

La conduite politique est assumée par un comité de Direction (7 membres) sous la conduite de Muriel Preti, Présidente, et conseillère municipale à Mézières. Les autres membres sont : Claire Glauser (Lutry), Christian Bays (Oron), Jean-Marc Chevallaz (Pully), Bernard Perret (Forel Lavaux), Serge Reichen (Paudex) et Pierre Jolliet (Epalinges).

Les travaux du conseil intercommunal, qui se réunit au minimum deux fois par année (comptes et budget, notamment) sont placés sous la présidence de Chantal Dupertuis (Belmont). La direction opérationnelle est assurée par Alain Perreten, directeur.

Les missions sont définies par les dispositions légales et les directives d'application. L'année 2017 a vu l'entrée en vigueur du programme Jeunes adultes et l'activité du médecin conseil.

La Commune de Lutry est informée tous les 3 mois sur la statistique de situations suivies par le Centre social régional (CSR). Pour Lutry, ce sont 94 situations en 2017 qui ont été l'objet de versements de prestations du Revenu d'insertion (RI, aide sociale).

La structure chapeaute aussi les tâches des Agences d'assurances sociales (AAS). Les lieux de consultation se trouvent à Pully, Oron, Epalinges et Lutry. Des précisions détaillées figurent dans le rapport de gestion de la RAS, tant pour les situations où une prestation financière a été délivrée, que pour les spécificités des bénéficiaires.

L'AAS de Lutry traite aussi les dossiers des habitants de Bourg-en-Lavaux. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions. L'agence est gérée par la préposée, Antoinette Nania, secondée par Sara Burgdorfer.

Aide individuelle au logement (AIL)

<i>AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
<i>Demandes d'aide individuelle au logement</i>	26	27
<i>Bénéficiaires</i>	7	5
<i>Aides refusées</i>	16	17
<i>Aides non reconduites</i>	3	3
<i>Montant total des aides octroyées (cantonale et communale)</i>	CHF 14'741.-	CHF 13'858.-
<i>Montant à charge de la Commune de Lutry</i>	CHF 7'370.-	CHF 6'929.-

Subventions pour frais orthodontiques

En 2017, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 4'227.-. 7 enfants ont bénéficié des subventions.

Transport handicap

En 2017, le service de Transport handicap a effectué 311 courses pour un total de 60 utilisateurs différents. La subvention communale y relative s'est élevée à CHF 11'658.-.

Antenne pro senectute

La Commune de Lutry met à disposition de Pro Senectute Vaud un bureau de consultation sociale destinée aux personnes âgées dans les locaux de l'administration communale, situés à côté du contrôle des habitants.

Structure d'accueil familial de jour

La Structure d'accueil familial de jour (ci-après Structure AFJ) est un réseau regroupant les Communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry (PPBL) et géré par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes en milieu familial (ci-après AMF). L'accueil d'enfants au domicile d'une AMF est soumis à la Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

Eléments statistiques

Au 31 décembre 2017, la Structure comptait 23 accueillantes. En cours d'année, 4 AMF ont quitté le réseau, soit pour se tourner vers une activité professionnelle à l'extérieur de leur domicile, soit pour cause de déménagement ou encore pour un départ à une retraite bien méritée. En parallèle, 2 accueillantes sur 8 candidates ont été engagées durant cette année.

	2017	2016	2015	2014
Nombre d'AMF agréées au 31.12.2017	23	25	28	27
Nombre d'enfants au 31.12.2017	101	105	131	132
Nombre d'heures d'accueil	91'219	97'402	105'688	97'339

Heures d'accueil des enfants en 2017		AMF agréées en 2017	
Lieu d'accueil	Nbre d'heures	Lieu de domicile	Nbre d'AMF
Pully	58'825	Pully	16
Paudex	7523	Paudex	2
Lutry, La Croix	17'142	Lutry, La Croix	3
Belmont	7'728	Belmont	2
Total	91'219	Total	23

Au cours de l'année 2017, 219 enfants ont été accueillis, ce nombre inclut aussi les accueils terminés en cours d'année et les dépannages divers.

Au 31 décembre 2017, 150 demandes de parents ont été enregistrées, 101 enfants sont accueillis et 43 enfants sont toujours en liste d'attente (42 bébés et 1 enfant de 4 ans).

La diminution du nombre d'heures d'accueil s'explique par la diminution du nombre d'accueillantes, parmi lesquelles, une AMF travaillant à plein temps et s'occupant d'un grand nombre d'enfants. Le nombre global d'enfants accueillis n'en a toutefois pas été impacté et reste stable par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique notamment par le fait qu'en parallèle des AMF ont augmenté leur capacité d'accueil, dans le respect des normes légales et le maintien de la qualité de l'accueil offert, évidemment.

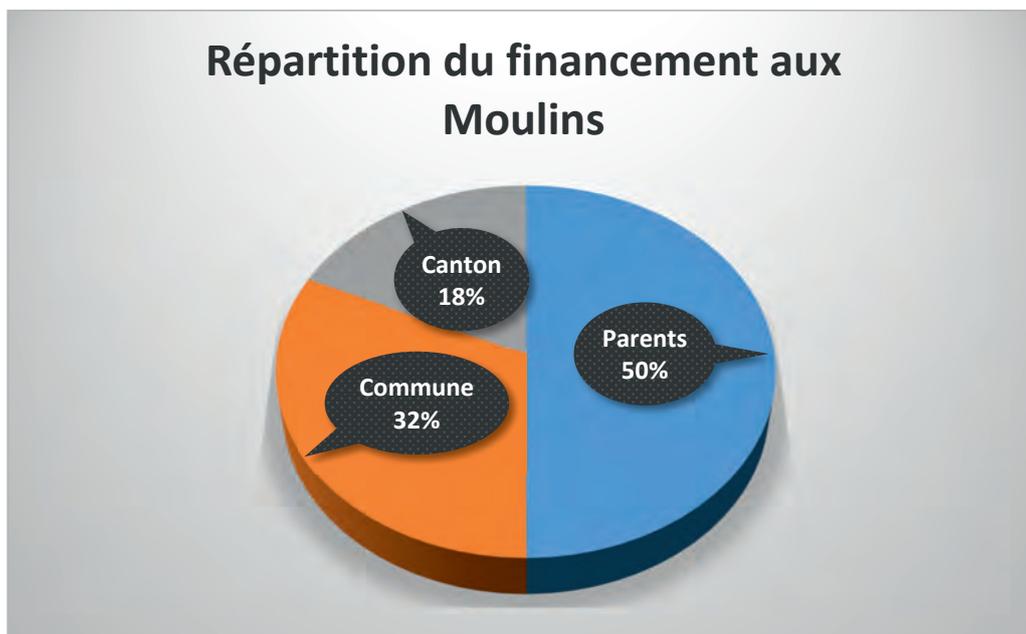
Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse

La subvention cantonale 2017 a couvert le 25% de la masse salariale du personnel éducatif pour toutes nos structures. Au vu des résultats financiers de la FAJE, un bonus extraordinaire de 1% de la masse salariale a été octroyé en fin d'année. Ainsi la subvention pour 2017 représente 26% de la masse salariale du personnel éducatif.

Garderie des Moulins et Garderie de la Toffeyre.

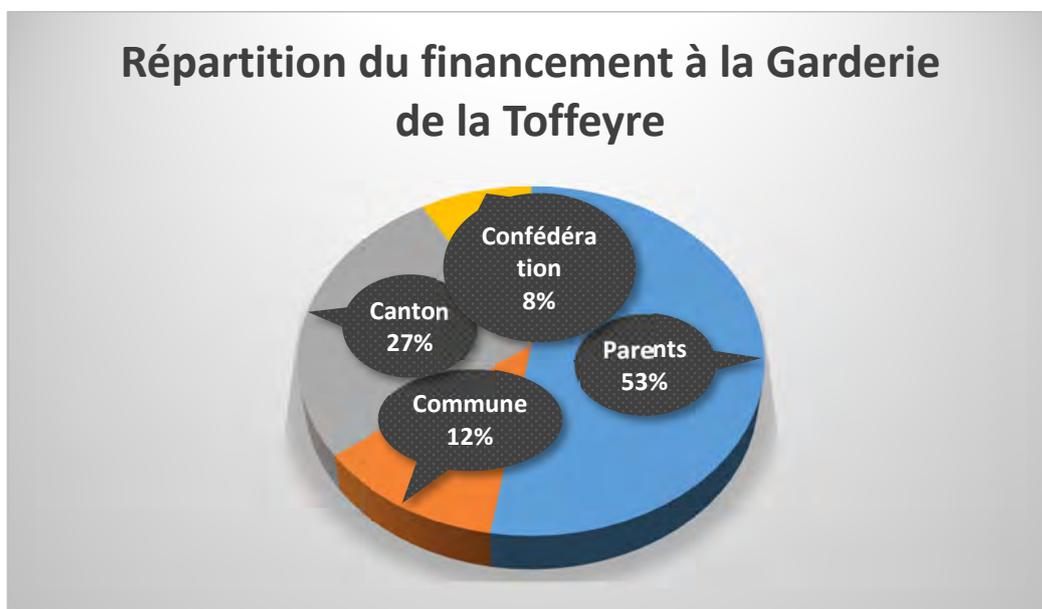
La Garderie des Moulins accueille 15 bébés et 14 trotteurs par jour et la Garderie de la Toffeyre 40 grands.

En 2017, 52 enfants de 4 mois à 2 ans et demi ont été accueillis à la Garderie des Moulins, et 56 enfants de 2 ans et demi à l'âge de l'entrée au cycle initial, à la Garderie de la Toffeyre.



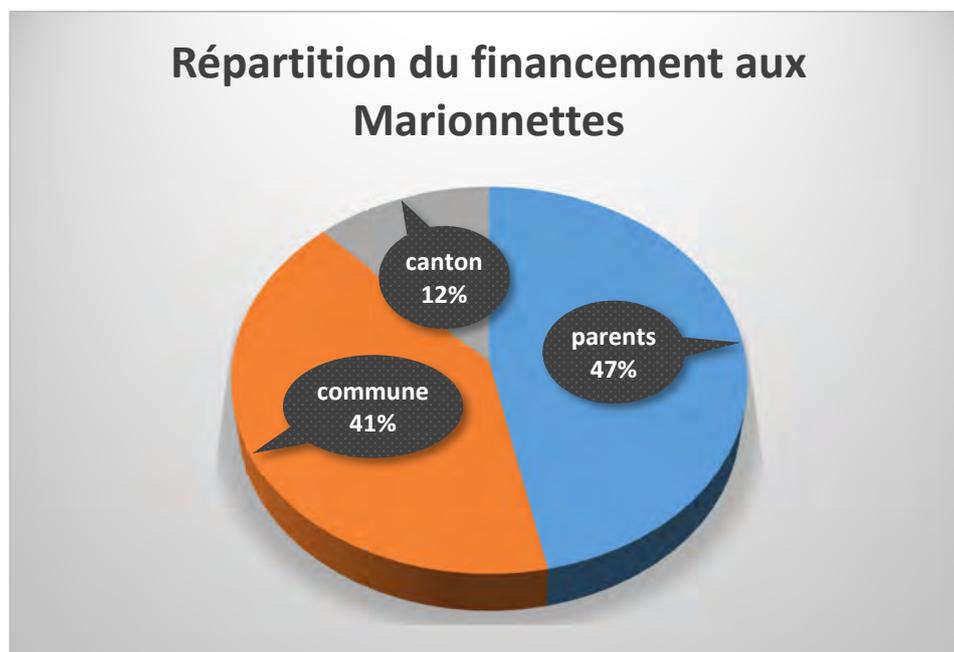
Une part de l'aide cantonale au démarrage octroyée à l'ouverture de la Garderie de la Toffeyre en 2016 a été reportée en 2017.

La subvention de Fr. 81'907.75 pour la première année d'aide fédérale au démarrage a été perçue en 2017. Un deuxième versement interviendra en 2018.



UAPE des Marionnettes

L'UAPE des Marionnettes offre 45 places d'accueil par jour pour les écoliers de 1P à 4P des collèges de Corsy et Savuit. Elle est ouverte durant les 38 semaines scolaires, et durant les vacances scolaires. Nous avons accueilli 58 enfants durant les périodes scolaires.



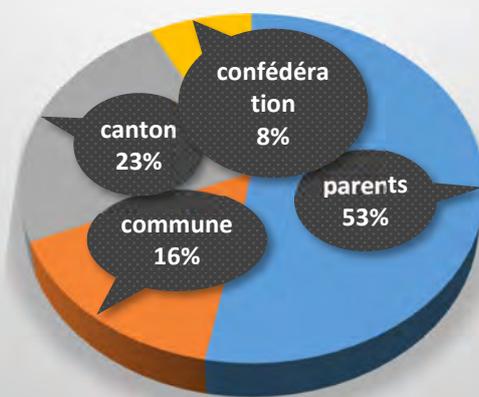
UAPE de la Toffeyre

Cette structure offre 36 places d'accueil pour des enfants de 1P à 4P du collège du Grand-Pont. Elle est ouverte durant les 38 semaines scolaires, et durant les vacances scolaires. Nous avons accueilli 55 enfants durant l'année 2017.

Une part de l'aide au démarrage cantonale octroyée à l'ouverture de l'UAPE de la Toffeyre en 2016 a été reportée en 2017.

La subvention de Fr. 47'149.35 pour la première année d'aide au démarrage fédérale a été perçue en 2017. Un deuxième versement interviendra en 2018 et un troisième en 2019.

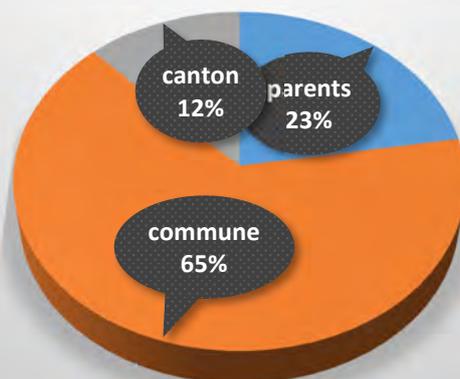
Répartition du financement à l'UAPE de la Toffeyre



Espace Bourg

Cette structure offre 30 places d'accueil pour des enfants de 4P à 8P durant les 38 semaines scolaires le matin et l'après-midi. Le repas de midi est organisé par la cantine dans les locaux loués par la Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse. Durant les vacances, les enfants peuvent être accueillis à l'UAPE des Marionnettes ou à la Toffeyre. Nous avons accueilli 60 enfants.

Répartition du financement au Bourg



PASSEPORT-VACANCES

Chaque année, depuis plus de 25 ans, la Commune de Lutry participe activement au Passeport-vacances proposé à tous les enfants de 9 à 15 ans par 40 communes de la région lausannoise. Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2017, 71 jeunes de Lutry ont choisi le passeport «Traditionnel» et 25 ont bénéficié du Passeport «Farniente» donnant droit à 3 séances gratuites au cinéma, la libre utilisation des transports publics, l'accès aux piscines et à certains musées.

Pour le Passeport traditionnel, la Commune de Lutry a proposé les activités suivantes : fabrication du papier, poterie, visite du Musée de l'alimentation à Vevey et matchs d'improvisation théâtrale.

Une nouvelle activité, la découverte des glaces artisanales, a été proposée par l'Artisan Glacier à La Conversion et a rencontré un franc succès.

Pendant les vacances d'été, la Villa Mégroz a été mise à disposition du MJSR (Mouvement jeunesse suisse romande) pour l'accueil de jeunes enfants.

OPENSUNDAY

Au cours de l'hiver 2017-2018, la Municipalité a renouvelé le programme OpenSunday. Celui-ci s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Ils peuvent accéder librement chaque dimanche après-midi à la salle de gymnastique des Pâles. En plus, un goûter composé d'aliments sains leur est offert. Dans la salle, des jeux sont à disposition et les activités sont encadrées par des jeunes (juniorcoaches) ainsi que des adultes (chefs de projet et bénévoles). La préparation de chaque projet inclut les écoles et les parents.

ACHAT D'ŒUVRES D'ART

En 2017, la commune a acquis, auprès du studio Black and White, un tirage photo panoramique représentant Lutry et le Château vus depuis la route cantonale intitulé « Lutry Street Canvas »



Cette œuvre, montée sur un châssis en bois de 207 x 33 cm, peut être admirée dans la salle des commissions.

BIBLIOTHEQUE DE LUTRY

La bibliothèque de Lutry est gérée par Elodie Varrin, bibliothécaire à 50%, ainsi que par 15 bénévoles qui assurent le prêt et l'entretien des livres ainsi que les animations.

Informatique

En 2017, le matériel informatique de la bibliothèque a été renouvelé. La bibliothèque est désormais reliée au réseau de la commune et dispose d'une nouvelle adresse e-mail : bibliotheque@lutry.ch.

En septembre, une journée a été consacrée à la mise à jour de notre logiciel Netbiblio. Le catalogue en ligne est plus dynamique, on peut y ajouter des annonces pour les animations, les nouveautés mises en place (rappels par e-mail, e-books), etc. Nous avons également mis un lien vers le blog de la bibliothécaire, pour les lecteurs en manque d'inspiration de lecture.

Depuis la mise à jour, les rappels sont émis par e-mail plutôt que par courrier postal. Actuellement, 143 lecteurs profitent de ce service. L'un des avantages, outre l'aspect « écologique » et pratique de ce service est l'envoi d'un pré-rappel, quelques jours avant l'échéance du prêt. Cela permet au lecteur d'éviter des frais de rappels en ramenant ses livres à temps ou en demandant une prolongation.

Collections

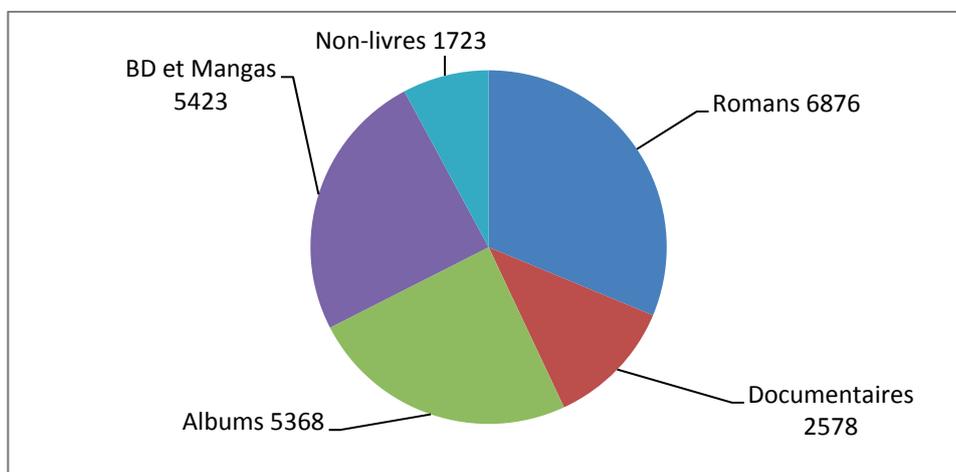
Au 31 décembre 2017, la Bibliothèque comptait 12886 documents (12865 en 2016). Parmi eux, 5544 pour adultes, 6912 pour enfants et adolescents et 430 tout public).

La répartition par type de média se fait comme suit : 11808 livres, 70 livres audio, 870 DVD, 67 livres CD et 71 numéros de revues.

Prêts

Le nombre de prêts pour 2017 s'élève à 22071 (21632 en 2016). Le prêt par catégorie de lecteurs se répartit ainsi : 7779 pour les adultes (8070 en 2016), 13465 pour les enfants (12698 en 2016), et 827 pour les collectivités (864 en 2016).

Le graphique ci-dessous représente le nombre de prêts par type de documents, tous âges confondus :

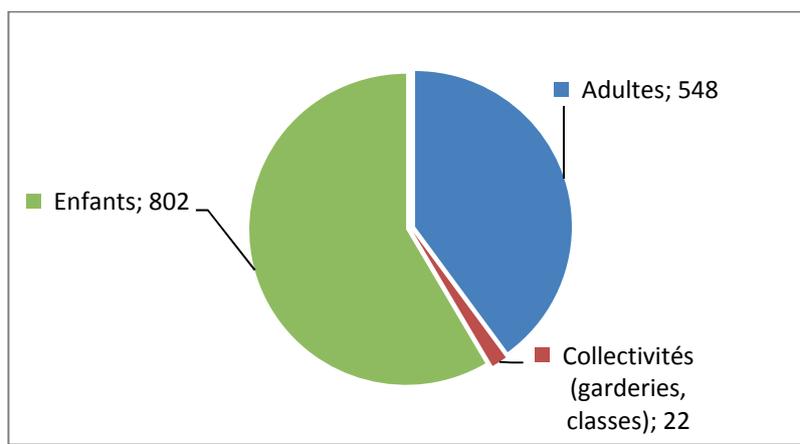


Parmi ces prêts, 2721 ont fait l'objet d'un rappel (1,2% environ). Parmi eux, 72 ont été envoyés par e-mail et 2649 par courrier postal.

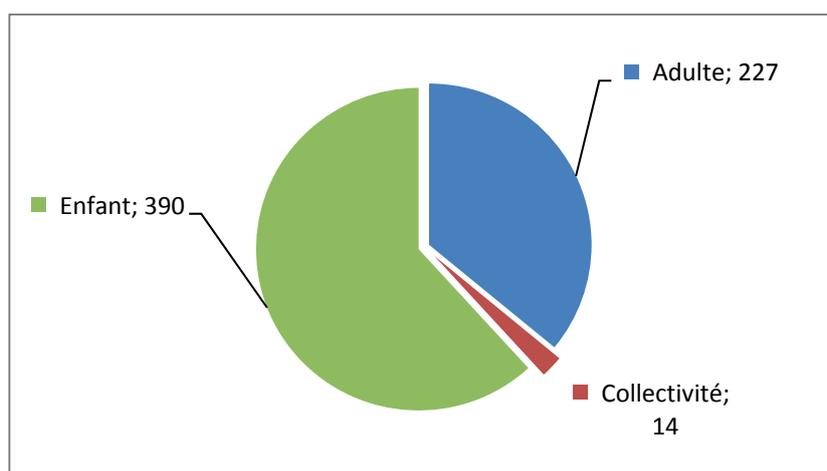
Inscriptions, comptes lecteurs

Grande nouveauté pour 2017, les inscriptions pour les enfants jusqu'à 16 ans sont désormais gratuites ! Nous voyons cette initiative comme une belle façon de promouvoir la lecture, en encourageant les enfants à venir gratuitement emprunter des documents à la Bibliothèque.

Au 31 décembre 2017, le nombre de lecteurs inscrits à la Bibliothèque s'élève à 1372 (1291 en 2016). Parmi eux : 548 adultes, 802 enfants et 22 collectivités. Sur ces 1372 inscrits, 631 ont été actifs (619 en 2016) : 227 adultes, 14 collectivités, 390 enfants.

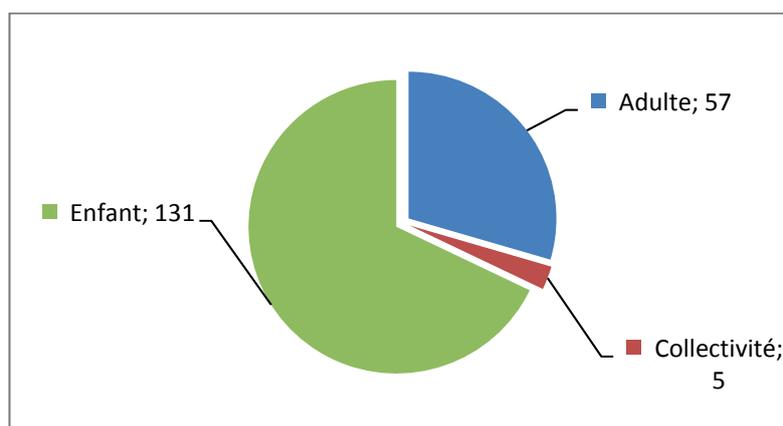


Nombre de lecteurs inscrits au 31.12.2017



Nombre de lecteurs actifs en 2017

112 comptes ont été éliminés et nous avons accueilli 193 nouveaux lecteurs en 2017 (152 en 2016) : 57 adultes, 131 enfants, 5 collectivités.



Nombre de nouveaux inscrits en 2017

Comptes de lecteurs et catalogue en ligne (Webopac)

En 2017, le nombre de recherche sur notre catalogue en ligne s’est élevé à 2076 (2194 en 2016).

438 lecteurs se sont connectés à leur compte (411 en 2016).

415 prolongations (236 en 2016) et 16 réservations (10 en 2016) ont été faites en ligne.

Les livres numériques (ebooks)

Depuis avril 2016, en association avec Bibliomedia, la bibliothèque offre à ses lecteurs la possibilité d’emprunter des livres numériques (ebooks). Cela se fait via la plateforme eBibliomedia. La bibliothèque paie à Bibliomedia un montant annuel qui correspond à 2% de notre budget dédié aux nouvelles acquisitions, mais les lecteurs profitent gratuitement de ce service.

59 personnes sont inscrites à ce service (45 en 2016). La moyenne d’âge des personnes inscrites se situe autour de 50-55 ans. Il faut dire que l’offre pour les jeunes et les enfants est encore assez limitée.

En 2016, le nombre de prêts de livres numériques s’élevait à 456 (depuis la mise en place au mois d’avril). En 2017, les lecteurs inscrits à ce service ont emprunté 826 documents (456 d’avril à décembre 2016).

Animations

Né pour lire : Tous les deuxièmes mercredis du mois (sauf vacances scolaires), ce sont entre 2 et 9 enfants qui se sont réunis à la bibliothèque en 10h et 11h en compagnie d’un parent ou d’un proche. L’occasion de s’offrir un moment de détente et de partage autour des livres, au rythme des comptines et des histoires proposées par deux animatrices, Catherine Cornaz et Christiane Conne.

Samedi des Bibliothèques vaudoises : Le 11 mars 2017 a eu lieu le Samedi des Bibliothèques vaudoises, sur le thème « Le jeu des sept familles ». Pour l’occasion, 12 enfants ont participé à l’animation, nous étions au complet. Chacun a apporté des photos de famille et a fabriqué son propre album dans lequel il a pu coller ses photos. Une très jolie animation qui a rencontré beaucoup de succès, chapeauté par Aline Dewarrat, bénévole.

Fête des vendanges : Comme chaque année, la bibliothèque a tenu un poste lors du rallye de la Fête des vendanges. 28 équipes ont répondu à notre questionnaire sur le thème « Lutry se la joue ».

Contes : la Nuit du conte a eu lieu le 10 novembre 2017, sur le thème « Courage, courage ». La soirée a débuté par un petit cortège, mené par la conteuse Claire-Anne Magnollay, de la bibliothèque à la salle paroissiale. Petits et grands ont bravé la pluie et le froid pour aller se mettre au chaud et écouter les histoires autour d'un buffet de gâteaux sucrés et salés. Impossible de compter tout ce joli monde, mais le record d'affluence a certainement été atteint pour cette animation !

Le 13 décembre, Sabina Fracheboud est venue raconter des **histoires sur le thème de l'hiver**. Face à la baisse d'affluence constatée en 2016, il a été décidé de s'en tenir à une seule séance, qui a réuni environ 15 enfants.

Accueil des classes et des garderies :

En 2017, l'UAPE du Bourg, les garderies des Moulins et des Ouistitis et celle de la Toffeyre ont été accueillies, à plusieurs reprises.

La bibliothèque a également accueilli, de façon régulière, 5 classes de 1-2 P et une classe de 3P.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Composition du Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry (Conseil communal et Municipalité) :

Le rôle du Conseil d'Établissement (CET) est de permettre l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement scolaire et les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Il concourt à l'insertion de l'établissement dans la vie locale et appuie l'ensemble de ses acteurs dans l'accomplissement de leur mission en rapport avec la vie des établissements scolaires.

Le CET exerce les compétences définies dans la loi sur l'enseignement obligatoire et son règlement d'application mais il exerce en outre les compétences suivantes ;

- donne son avis aux autorités exécutives communales quant aux projets de construction, de transformation ou de réparation importante de locaux scolaires ;
- peut se prononcer sur la politique générale en matière de camps, courses et voyages ;
- donne un avis et propose des mesures aux autorités exécutives communales en matière de cantines scolaires, d'accueils d'enfants, de devoirs surveillés, des transports scolaires.

La durée du mandat est de 5 ans renouvelable et débute le 1er janvier suivant les élections communales et se termine le 30 juin de l'année des élections communales suivantes, soit pour cette législature du 1er janvier au 30 juin.

Celui-ci s'est réuni lors de 5 séances en 2017 dans les différents locaux concernés, soit établissements scolaires et UAPE (Unités d'accueil pour écoliers).

Les 16 membres des 4 groupes qui le composent représentent les écoles, les autorités locales, le CLEM, la Bibliothèque, la Colonie de Lutry, les UAPE et les parents d'élèves.

Ils ont traité les thèmes tels que :

- La modification et l'acceptation du Règlement des transports scolaires.
- La révision du Règlement du CET.
- L'organisation des cantines et pique-nique.
- Les horaires scolaires.

Le CET remplit son rôle de plateforme d'échanges et permet à chacun de comprendre les contraintes rencontrées par les autres, de faire des propositions et d'apporter un point de vue extérieur au groupe concerné. Plusieurs membres du CET sont régulièrement interpellés par la population pour donner des explications sur l'un ou l'autre des thèmes abordés.

COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Principes généraux

Depuis l'année 2014, l'école a passé de la loi scolaire du 12 juin 1984 à la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Les compétences et responsabilités des communes et subséquemment les dispositions financières sont régies par les art. 27 à 30 et l'art 132 (LEO).

Sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux, infrastructures et mobilier scolaire
- les transports scolaires
- les devoirs surveillés
- les cantines scolaires
- les camps
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école (n'est pas mentionné dans ce rapport).

Les activités culturelles et sportives ont pu être ajoutées au présent rapport grâce à la générosité de la commune.

Aire de recrutement

Le lieu de scolarité et les dérogations à l'aire de recrutement sont régis par les articles 63 et 64 (LEO).

En raison du faible nombre d'élèves inscrits en option spécifique, latin, cette option n'est pas enseignée à Lutry. Par conséquent, 4 élèves domiciliés à Lutry (VP) se rendent actuellement à l'établissement scolaire de Pully.

Des dérogations peuvent être accordées par le département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, de manière à permettre à l'élève de terminer l'année scolaire dans la classe où il l'a commencée, ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Sous réserve d'un accord différent entre les parties intéressées, l'entité scolaire recevante peut demander à la commune dont l'élève est issu, le paiement d'un écolage. Les communes de la région Lavaux et de la région lausannoise facturent systématiquement CHF 1'300.- par élève primaire ou secondaire (nouveau tarif entré en vigueur en 2016). Cet écolage est mis à la charge des parents lorsque le motif de ces derniers est d'ordre du confort personnel et non consécutif à l'organisation scolaire.

Pour l'année scolaire 2017-18 et à ce jour, 18 élèves sont au bénéfice d'une dérogation ; ils se répartissent comme suit :

Élèves domiciliés à Lutry (12), scolarisés à :

Pully/Paudex/Belmont primaire : 1 Pully secondaire : 4 Lausanne-La Sallaz primaire : 1
Lausanne-Elysée (Sport-Art-Etudes) : 4 Lausanne-Béthusy (Sport-Art-Etudes) : 1
Centre Lavaux secondaire : 1

Élèves scolarisés à Lutry (6), venant de :

Maracon : 1 Aran-Vilette : 1 Paudex : 2 Riex : 2

TRANSPORTS SCOLAIRES

Répartition des élèves

La Commune de Lutry compte 1068 enfants en âge de scolarité répartis comme suit :

- 817 enfants inscrits à l'établissement primaire et secondaire de Lutry (y.c. 6 enfants provenant d'autres communes)
- 12 enfants inscrits dans d'autres établissements scolaires
- 10 enfants inscrits dans une institution spécialisée
- 233 enfants inscrits dans des écoles privées
- 2 enfants scolarisés à domicile

Les élèves fréquentant d'autres communes disposent d'un service de transports totalement indépendant du réseau de transports scolaires internes à Lutry : réseau CFF et TL pour les élèves secondaires se rendant à Pully.

Au 31 décembre 2017, la répartition des 817 élèves de Lutry se présente comme suit :

Collèges	élèves	%		élèves	%
Grand-Pont	243	29.74	dont transportés	98	40.33
Les Pâles	127	15.54	dont transportés	61	48.03
Corsy	160	19.58	dont transportés	98	61.25
Savuit	40	4.89	dont transportés	38	95.00
La Croix	247	29.86	dont transportés	222	89.88

Soit au total **817** élèves (100%) dont 512 élèves transportés (63.28%)

Coût des transports

Le coût des transports des élèves primaires et secondaires se répartit comme suit :

- Elèves secondaires (et primaires : 12%) se rendant à Pully/Cully et Puidoux (bons mobilis)	CHF	11'376.00
- Bus scolaire Lutry : classes secondaires		675'963.70
- Bus scolaire Lutry : classes primaires		826'177.80
- Factures MICROGIS secondaires		18'642.75
- Factures MICROGIS primaires		18'642.75
Total	CHF	1'550'803.00

ACTIVITES DIVERSES

Devoirs surveillés

Selon l'art. 29 de la LEO, dès la rentrée 2013, les communes mettent à disposition les locaux et infrastructures nécessaires à la mise en place des devoirs surveillés qui sont proposés au moins 3 jours ouvrables durant la semaine.

1-6P

GRAND-PONT - de 15h35 à 16h35

Lundi - 2 groupes totalisant 19 él. / Mardi - 2 groupes totalisant 21 él. /

Jeudi - 1 groupe de 12 él.

CORSY - de 15h35 à 16h35

Lundi - 1 groupe de 13 él. / Jeudi - 1 groupe de 11 él.

7-8P et 9-10ème

LA CROIX - de 12h30 à 13h30

Lundi – 1 groupe de 19 él. / Mardi – 2 groupes totalisant 25 él.

Jeudi – 1 groupe de 12 él.

7-8P

LES PALES de 12h30 à 13h30

Mardi – 1 groupe de 6 él. / jeudi 1 groupe de 12 élèves

LES PALES de 16h15 à 17h15

Lundi – 1 groupe de 22 él. / Mardi – 1 groupe de 20 él. / Jeudi 1 groupe de 13 él.

La participation demandée aux parents est de :

- CHF 70.- par année pour une fois par semaine
- CHF 140.- par année pour deux fois par semaine
- CHF 210.- par année pour trois fois par semaine

Les effectifs tiennent compte du degré d'autonomie des élèves.

Camps de ski

Du 16 janvier au 10 mars 2017, 20 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la Colonie de vacances aux Mosses.

Les élèves de la 6^{ème} année primaire à la 10^{ème} année secondaire y séjournent une semaine. Pour les 7 semaines, on y a dénombré 372 élèves - 30 maîtres - 54 moniteurs, ainsi qu'un cuisinier et un aide de cuisine.

Informations sur les coûts

Prix demandé : **CHF 188.-** avec une réduction de CHF.10.-/par enfant s'il y a 2 enfants d'une même famille qui partent en camp (hiver ou printemps/automne) durant l'année scolaire (réduction de CHF 40.- dès 3 enfants en camp durant l'année scolaire).

Participation moyenne des parents :	CHF 178.39
Coût réel par élève (tout compris):	CHF 346.54
Participation communale :	CHF 63.81
Participation de l'État :	CHF 104.34

La participation de l'État aux coûts des camps a fait l'objet d'une nouvelle directive (2015). Cette dernière invite désormais les communes, sur décompte présenté par l'établissement scolaire, à facturer à l'État les frais engendrés par le personnel - au bénéfice d'une formation reconnue - qui encadre les élèves. Au final, la participation de l'État est donc plus élevée.

Le prix de revient étant de CHF 346.- par élève pour 5 jours, les participations, une fois arrondies, s'établissent à CHF 178.- (moyenne) pour les parents et par enfant, à CHF 135.- pour l'État, et à CHF 33.- pour la Commune.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de classes	20	21	19	17	15	18	20	20
Nombre d'élèves	386	383	363	288	273	325	369	372
Coût total par élève	324	326	357	381	361	349	360	346
Participation moyenne des parents	161	161	172	170	171	169	183	178
Participation communale	105	105	122	141	118	147	58	33
Participation de l'État	57	63	63	70	73	32	119	135
Coût nourriture par personne/jour	7.49	8.75	10.20	10.62	8.04	8.07	7.83	7.77

Ecole à la montagne

1 classe de 1-2P, 4 classes de 5P, 3 classes de 3-4P ont participé à des séjours d'école à la montagne aux Mosses du 29 mai au 23 juin 2017.

Durée des séjours :

1 camp 1-2P de 3 jours, 2 camps 3-4P de 4 jours, 2 camps 5P de 5 jours.

Cela représente 168 élèves, 10 maîtres, 18 personnes accompagnantes, 1 cuisinier (qui a participé à tous les camps) soit, en tout, 880 jours de camp.

Informations sur les coûts

Prix demandé : **CHF 90.- pour les 1-2P, CHF 100.- pour les 4P et CHF 120.- pour les 5P** avec une réduction de CHF 10.- par enfant s'il y a 2 enfants d'une même famille, et de CHF 20.- par enfant dès 3 enfants d'une même famille qui partent en camp (hiver ou printemps/automne) durant l'année scolaire.

PARTICIPATION MOYENNE	Enfant par jour 2016	Enfant par jour 2017	1-2P 3 jours 2016	1-2P 3 jours 2017	4P 4 jours 2016	4P 4 jours 2017	5P 5 jours 2016	5P 5 jours 2017
Coût enfant /jour	54.51	44.80	163.54	134.39	218.05	179.18	272.57	223.98
Des Parents	24.13	19.36	84.03	58.09	86.15	77.45	113.42	96.81
De la Commune	23.05	21.59	57.51	64.77	102.56	86.36	122.47	107.95
De l'Etat	7.33	3.84	22.01	11.53	29.34	15.37	36.68	19.21

Education routière

L'objectif de ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude et les bonnes pratiques à adopter aux abords de la route et en société. L'APOL délègue un collaborateur qui effectue des passages en 1/2P, 3/4P, 5, 6,7P et 11 VG.

Service dentaire

De mars à avril 2017, la médecin dentiste Karin Kathau, a examiné 795 élèves sur 825 inscrits. Les résultats sont les suivants :

- sans caries ni obturations 587 élèves (73.8 %)
- sans caries, avec obturations 50 élèves (6.2 %)
- avec caries 159 élèves (20.0 %)
- traitements d'orthodontie proposés 129 élèves (16.2 %)
- négligés 4 élèves (0.5 %)
- absents 30 élèves

Quelques chiffres comparatifs :

En % d'élèves	2013	2014	2015	2016	2017
Sans caries ni obturations	77	80	70	75	74
Sans caries, avec obturations	4	6	8	6	6
Avec caries	19	14	22	19	20
Traitements d'orthodontie proposés	16	15	19	18	16

Spectacles (Commission culturelle)

En 2017, les élèves des classes suivantes ont pu assister à 3 spectacles financés par la commune, soit :

Jeudi 5 et vendredi 6 octobre 2017 : sous le chapiteau de la compagnie Nicole et Martin, les classes 1P à 4P ont assisté au Grand-Pont au spectacle « **Les musiciens de Brême** » et les classes 5P à 8P au spectacle « **La jeune fille sans mains** ».

Coût des représentations : CHF 7'236.-

Participation des élèves : CHF 1'164.-

Jeudi 21 décembre les classes de 9-10-11 ont assisté au Grand-Pont au spectacle de Gabriel Tornay « **Le Mentaliste** ».

Coût de la représentation : CHF 1'800.-

Participation des élèves : CHF 398.- (prévision, non encaissé dans sa totalité à ce jour)

Service de santé scolaire

Composition : Dresse Karin Bille, médecin scolaire

Catherine Bollini (Peter), infirmière scolaire

Anne-France Nicoulaz Maurice, déléguée à la prévention

Médecin scolaire

Le médecin scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé. Il effectue les vaccinations pour les élèves de 3P et de 9^{ème} année.

Le médecin scolaire joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

Infirmière scolaire (programme « Ecole et Santé »)

Poste à 50% pour la Commune de Lutry

Mission

- Offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés au bien-être et à la santé physique, psychique et sociale des enfants et adolescents.
- Répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents.
- Développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

Activités en 2016-2017

1P	Prise en compte des besoins particuliers des élèves concernant leur santé. 16 entretiens parents/enfants
2P	25 entretiens parents/enfants
3P	<u>Vaccinations</u> : 12 DiTéPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite) 2 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
7P	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant. Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les ressources à disposition de Lutry.
9ème	<u>Vaccinations</u> : 34 Boostrix (diphtérie, tétanos, coqueluche) 6 Boostrix Polio (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite) 46 Hépatite B (2 injections par élève) 64 HPV (cancer du col de l'utérus – 2 injections par élève depuis cette année pour les garçons en plus des filles) 2 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
11ème	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.

Nouveaux arrivants

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé)
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur
- dépistage vue/ouïe, etc.

Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire

La déléguée à la prévention a pour mission (**en collaboration avec le groupe prévention**) la promotion d'un climat favorable aux apprentissages scolaires et aux relations sociales.

Elle est une personne-ressource en matière de promotion de la santé et participe aux séances cantonales et régionales de formation continue.

Elle appartient au groupe GRAFIC mis en place pour répondre aux incidents critiques.

L'analyse des besoins exprimés par l'établissement scolaire conduit le groupe prévention à construire des démarches de promotion de la santé.

Démarches initiées ou accompagnées par le groupe prévention :

Enseignants

Programme prioritaire Prévention des dépendances : construction avec le groupe de pilotage d'une journée pédagogique.

Présentation lors de la journée pédagogique de la réflexion menée dans les différents groupes de travail avec les enseignants.

Visites de la déléguée dans les conseils de cycle afin de mieux évaluer les besoins de l'établissement en matière de promotion de la santé ou construire des projets.

Elèves

1-2-3-4-5-6P : Prophylaxie dentaire avec hygiéniste.

3-4P : Autour des émotions. Activités choisies dans classeurs **Graines de Paix**.

3, 6, 8P, 10 et 11 S : Education sexuelle avec **Pro Fa**.

1-2-3-4-5-6P : « Petits déjeuners costauds » en camp de ski. Promotion d'une alimentation équilibrée.

7 P : Présentation des ressources d'aide (PPLS, groupe santé etc.) offertes aux élèves de Lutry. Infirmière, déléguée à la prévention, médiateurs visitent chaque classe.

8P:Prévention des incivilités et prévention sur le net par la police.

5-6P, 8P et 10 VG-VP : **Action innocence** - Prévention internet.

CANTINES SCOLAIRES

"Corsy-croque - croc midi - les pâles - espace bourg"

Les cantines scolaires ont atteint leurs capacités maximales d'accueil en 2017.

Encadrement

Le personnel communal a pour tâches de mettre en place les tables, de régénérer et de distribuer les repas, ainsi que d'encadrer les enfants et pour le personnel de la Croix de surveiller les pique-niqueurs. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux.

Des parents d'élèves, des grands-parents et des retraités viennent bénévolement renforcer le personnel communal.

Fourniture des repas

Les quatre cantines sont équipées de Combi steamer permettant la régénération des repas livrés en liaison froide. Les prestations sont toujours assurées par l'entreprise de restauration « Concordance S.A. » à Puidoux.

Inscription des élèves / participation financière des parents

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes primaires au 11^e degré. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire régulièrement (jours fixes) ou le jour même avant 8h45.

Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Une réduction de 10% est prévue pour le 2^e, 3^e, 4^e enfant : 1^{er} enfant : plein tarif ; 2^e enfant : -10% ; 3^e enfant : -20%, etc.

Le barème fixé pour 2017 est le suivant :

Jusqu'à	3'000.-	=	7.00	de	9'001.-	à	11'000.-	=	15.00		
de	3'001.-	à	5'000.-	=	9.00	de	11'001.-	à	15'000.-	=	18.50
de	5'001.-	à	7'000.-	=	10.50	de	15'001.-	à	illimité	=	19.50
de	7'001.-	à	9'000.-	=	10.50	Irrégulier	à		=	17.50	

Participation moyenne des parents pour 2017

Pour 2017, la participation moyenne des parents est de CHF 14.51 par repas. Elle est de CHF 0.46 inférieure à celle de 2016.

<u>Inscriptions</u> (minimum - maximum)	Cosy	La Croix	Les Pâles	Espace Bourg
- lundis	45 - 50	40 - 45	50 - 55	35 - 40
- mardis	60 - 65	40 - 45	60 - 65	40 - 45
- jeudis	55 - 60	35 - 40	50 - 55	35 - 40
- vendredis	35 - 40	30 - 35	60 - 65	35 - 40

Repas servis

Mois	Nombre de repas		Facturés en 2017	Participation moyenne	
	2016	2017		2016	2017
Janvier	2106	2352	35'538.00	14.85	15.10
Février	1674	2021	30'339.40	14.80	15.00
Mars	1912	3086	46'204.50	15.10	14.95
Avril	1643	1407	20'579.25	14.90	14.60
Mai	1981	2779	41'711.80	15.20	15.00
Juin/Juillet	2126	2459	36'550.40	14.90	14.85
Août- Septembre	3889	4279	65'188.90	15.20	15.25
Octobre	1625	1962	29'841.45	14.90	15.20
Novembre	3056	3209	48'873.95	14.95	15.25
Décembre	2404	2412	22'003.45	14.70	9.10

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2017 sont compris :

- 393 repas à CHF 10.- pour MATAS à Escherins.
- 724 repas à CHF 9.10 pour les enseignants.
- Le personnel des cantines scolaires et les bénévoles à CHF 0.-.

Pique-nique à la Croix

De janvier à décembre 2017, le service pique-nique a été remis en place pour les élèves de la Croix. Le local est équipé de fours à micro-ondes mis à la disposition des élèves.

En une année, ce ne sont pas moins de 4'620 élèves qui ont profité gratuitement de cette prestation. Ils se répartissent comme suit :

	Lundi 11h45-12h30 12h30-13h30	Mardi 11h45-12h30 12h30-13h30	Jeudi 11h45-12h30 12h30-13h30	Vendredi 11h45-12h30 12h30-13h30
1er service				
2ème service				
Janvier	131	250	135	58
Février	79	162	109	53
Mars	158	257	214	86
Avril	66	140	78	40
Mai	177	288	103	48
Juin/	75	144	80	16
Août	14	39	51	17
Septembre	50	180	170	87
Octobre	52	64	28	14
Novembre	77	166	186	84
Décembre	56	124	120	94
Totaux	935	1814	1274	597

Participation moyenne par semaine (37 semaines):

25.2 49.0 34,43 16.13

Transport cantine

Les élèves du collège de Savuit inscrits à la cantine scolaire de Corsy sont pris en charge à la fin des cours du matin (11h55) dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi.



FINANCES ET GERANCES

Spécificités 2017

- Gestion du projet relatif au changement des applications informatiques communales prévues en 2019 et rédaction du rapport final en décembre 2017 qui a permis à la Municipalité de choisir la solution finale retenue .

Finances : tâches quotidiennes

- Tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels et de l'Association Police Lavaux (APOL)
- Décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales
- Facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions
- Facturation de la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets (dès 2014)
- Gestion des débiteurs et du contentieux
- Préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques...)
- Gestion des liquidités et des placements
- Gestion de la partie administrative des taxes de séjour
- Relations avec la Commission des finances
- Préparation et collaboration à la révision des comptes
- Support technique pour l'élaboration de la partie financière relative aux préavis
- Support technique pour la gestion financière et comptable de l'APOL.

Gérances : tâches diverses

- Gestion courante des dossiers des locataires
- Gestion et suivi de l'entretien du parc immobilier (45 appartements, 28 locaux commerciaux, administratifs et divers)
- Etablissement des baux à loyer et des notifications diverses
- Etat des lieux
- Calcul de loyer
- Etablissement des décomptes de chauffage et frais communs.

Etablissement des préavis et rapports suivants à l'intention du Conseil communal et intercommunal:

- Rapport des comptes 2016 de la Commune de Lutry
- Rapport des comptes 2016 de l'APOL
- Préavis relatif à l'arrêté d'imposition 2018
- Préavis relatif au budget 2018 de la Bourse communale et des Services industriels
- Préavis relatif au budget 2018 de l'APOL
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2017 de la Bourse communale et des Services Industriels
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PREAMBULE

Au cours de l'année 2017, les études du projet d'ouvrage de la future ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Pully et Lutry (projet partiel PP7) ont été finalisées, permettant d'envisager une mise à l'enquête publique du dossier au printemps 2018.

Une attention particulière a d'autre part été portée à la mise au point de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), en fonction des débats au Grand Conseil, avant sa transmission au Conseil fédéral pour approbation. Les répercussions en termes d'aménagement du territoire communal ont, pour l'essentiel, été retranscrites dans les deux préavis municipaux n^{os} 1239-2017 et 1240-2017, initiant une révision partielle de notre plan général d'affectation communal et de la réglementation y afférente.

Dans le domaine de la police des constructions, un nouveau tassement des demandes de permis de construire a été observé, avec 110 projets analysés, à comparer aux 118 de l'année 2016 et aux 129 de l'année 2015. Les oppositions et recours se maintiennent par contre à un niveau élevé, sollicitant de manière accrue les ressources de notre service.

Enfin, parmi les projets privés d'envergure ayant fortement sollicité notre service, de par notamment l'étendue et/ou la sensibilité du périmètre concerné, il convient de mentionner la construction d'un ensemble de 10 bâtiments abritant 64 logements en amont du chemin de Crêt-Ministre (en limite avec la zone agricole), soumis à l'enquête publique du 1^{er} au 30 juillet 2017 (nouvelle mouture d'un ancien projet mis à l'enquête en 2007). 40 oppositions ont été enregistrées à l'issue de la procédure.

ADMINISTRATION

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TRD, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et un apprenti de première année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint principalement chargé de la police des constructions et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

Le 1^{er} juillet 2017, un nouveau préposé à la police des constructions (remplaçant du chef de service) est entré en fonction, en raison du départ à la retraite du précédent titulaire le 31 août 2017. Les mois de juillet et août ont été mis à profit pour la transmission des dossiers en cours ou en suspens et pour la communication des données sur l'organisation administrative du service.

Une nouvelle responsable du Système communal d'information sur le territoire (SIT) a en outre été engagée depuis le 1^{er} mars 2017, en remplacement de l'ancien employé en charge, démissionnaire.

Invité par Lausanne Région, le chef de service a eu l'occasion de participer au MIPIM (Marché international des professionnels de l'immobilier) qui s'est tenu à Cannes du 14 au 16 mars 2017.

❖ Opérations immobilières

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les opérations immobilières (achats, ventes ou échanges de terrains, servitudes et conventions diverses).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service AGF.

La liste des opérations validées en 2017 se présente comme suit :

- Achat de la parcelle n° 230, sise au chemin de Burquenet 30 / route de Lavaux, propriété de Mme Sophie Copt (cf. PM n° 1230/2016, examiné par le Conseil communal dans sa séance du 3 décembre 2016).
- Dans le cadre de la création d'un trottoir le long de la route de la Conversion (complément aux servitudes déjà mentionnées dans le rapport de gestion 2016) :
 - Constitution en faveur de la Commune de Lutry d'une servitude personnelle de passage public pour piétons et canalisations quelconques sur la parcelle n° 513, sise à la route de la Conversion 121, propriété de M. Zivorad Nikolic.
- Constitution en faveur de la Commune de Lutry d'une servitude personnelle de passage de collecteur d'eaux claires sur la parcelle n° 5060, sise au lieu-dit « Le Daley », propriété de la société anonyme Domaine du Daley S.A.
- Radiation (car devenue sans fondement) de la servitude personnelle « Zone/quartier : Interdiction de bâtir » ID 009-2002/000623 grevant la parcelle n° 303 (propriété de Mme Gabrielle Estoppey), constituée le 29 mars 1934 en faveur de la Commune de Lutry de par les dispositions de l'ancienne loi sur les routes du 25 janvier 1923.

❖ Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. le Conseiller municipal Pierre-Alexandre Schlaeppli (remplaçant : M. Salah Allaoui) a tenu 6 séances en 2017 au cours desquelles elle a examiné 222 dossiers (Δ estimations fiscales 2016-2017 : + CHF 88'869'001.--).

Cette commission, formée en outre de MM. André Jordan, Président, et Serge Faivre, Conservateur du Registre foncier, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

❖ Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS)

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

4 fractionnements ont ainsi nécessité l'inscription d'une mention LATC au Registre foncier, tandis que 4 autres n'ont pas créé de situation contraire au règlement.

La mention « Restriction LATC » ID 009-2013/001099, devenue inutile suite à la démolition du bâtiment n° ECA 2004 et à la réunion sous n° 4193 des 2 parcelles n°s 4193 et 5817 (anciennement propriété de Mme Michaela Veillard, nouvellement propriété de la PPE « Country Side »), a été radiée.

L'inscription au registre foncier de plusieurs mentions de restriction de droit public à la propriété, au sens de l'art. 962 CCS, a en outre été requise.

Soit 1 mention tendant à régulariser les distances réglementaires aux limites de propriété :

- Mention 009-2017/3335/0 grevant les parcelles n°s 1377 (propriété de M. Leonardo Costantini) et 1380 (propriété de la société Grandrive Lac SA).

et 16 mentions destinées à garantir la création et le maintien de places de stationnement pour véhicules à l'intention des visiteurs :

- Mention ID 009-2017/000126 grevant la parcelle n° 504, propriété de la PPE « Résidence Côté Lac » (1 place selon condition spéciale n° 19 du permis de construire n° 6056 du 16 novembre 2015).
- Mention ID 009-2017/000158 grevant la parcelle n° 529, propriété de la PPE « Lutry O'39 » (1 place selon condition spéciale n° 20 du permis de construire n° 6079 du 29 août 2016).
- Mention ID 009-2017/000596 grevant la parcelle n° 880, propriété de la PPE « Résidences Croix 40 » (1 place selon condition spéciale n° 20 du permis de construire n° 6047 du 28 septembre 2015).
- Mention ID 009-2017/000705 grevant la parcelle n° 5852, propriété de M. Miftar Kastrati (3 places selon condition spéciale n° 25 du permis de construire n° 6048 du 23 novembre 2015).
- Mention ID 009-2017/000706 grevant la parcelle n° 3728, propriété de la PPE « Les Terrasses des Blanchettes » (1 place selon condition spéciale n° 18 du permis de construire n° 6002 du 16 février 2015).
- Mention ID 009-2017/000714 grevant la parcelle n° 992, propriété de la PPE « Bertholod » (1 place selon condition spéciale n° 18 du permis de construire n° 6038 du 24 août 2015).
- Mention ID 009-2017/000801 grevant la parcelle n° 5850, propriété de M. Miftar Kastrati (3 places selon condition spéciale n° 25 du permis de construire n° 6049 du 23 novembre 2015).
- Mention ID 009-2017/000802 grevant la parcelle n° 5851, propriété de M. Miftar Kastrati (1 place selon condition spéciale n° 26 du permis de construire n° 6050 du 23 novembre 2015).

- Mention ID 009-2017/000877 grevant la parcelle n° 4027, propriété de la Commune de Lutry, ainsi que le DDP n° 5861, propriété de la CLL Coopérative du logement Lutry (4 places selon condition spéciale n° 24 du permis de construire n° 6060 du 1er décembre 2015).
- Mention ID 009-2017/001035 grevant la parcelle n° 5855, propriété de la PPE « Résidence Les Toits de Lutry » (6 places selon condition spéciale n° 26 du permis de construire n° 6023 du 14 septembre 2015).
- Mention ID 009-2017/001154 grevant la parcelle n° 4193, propriété de la PPE « Country Side » (1 place selon condition spéciale n° 24 du permis de construire n° 6021 du 20 juillet 2015).
- Mention ID 009-2017/001402 grevant la parcelle n° 299, propriété de la PPE « Lutry plage » (1 place selon condition spéciale n° 19 du permis de construire n° 6118 du 27 mars 2017).
- Mention ID 009-2017/001647 grevant la parcelle n° 3828, propriété de la société Valenzo Patrimonial Sàrl (1 place selon condition spéciale n° 19 du permis de construire n° 6080 du 15 août 2016).
- Mention ID 009-2017/001648 grevant la parcelle n° 4127, propriété de M. Maxime Droux (1 place selon condition spéciale n° 17 du permis de construire n° 6101 du 29 août 2016).
- Mention ID 009-2017/001741 grevant la parcelle n° 5853, propriété de M. Miftar Kastrati (2 places selon condition spéciale n° 23 du permis de construire n° 6051 du 23 novembre 2015).
- Mention ID 009-2017/001744 grevant la parcelle n° 5865, propriété de la PPE « Les loges du Léman » (1 place selon condition spéciale n° 18 du permis de construire n° 6124 du 16 janvier 2017).

❖ Statistiques

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonales et fédérales, soit :

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2016 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application cantonale ACTIS (Aménagement et Construction : Transmission, Information et Suivi). Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

❖ Harmonisation des registres

La collaboration entamée depuis 2011 entre le Contrôle des habitants et notre service pour l'acquisition et la gestion des numéros d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) s'est poursuivie en 2017, permettant d'assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB). Plusieurs interventions ont été effectuées au cours de l'année, en fonction des nouvelles constructions et transformations.

De plus, à la demande de l'Office cantonal de l'information sur le territoire (OIT), nous avons dû procéder au contrôle de la position exacte des entrées de tous les bâtiments se situant sur le territoire communal (thème « Adresses des bâtiments de la mensuration officielle » récemment mis à jour sur notre commune), essentiellement au travers de visites sur le terrain. Les informations requises ont été transmises à l'OIT dans le courant du mois de décembre 2017.

❖ Système d'information sur le territoire (SIT)

La collaboration avec les Services industriels (SILy) s'est avantageusement poursuivie : les SILy effectuent en effet au gré des chantiers les relevés GPS de nos canalisations d'assainissement, avant de nous transmettre les données pour mise à jour de notre cadastre souterrain. En parallèle, nous continuons de numériser et d'intégrer nos anciens plans et données. Leur diffusion aux particuliers et entreprises est assurée via le portail asitvd.ch.

Le guichet cartographique communal basé sur le produit ArcGIS Online a été quasiment finalisé au niveau interne. Sa diffusion via tablettes numériques et smartphones est opérationnelle pour les opérateurs de terrain (SILy et TRD).

Sa mise en service au niveau externe a toutefois dû être retardée du fait du changement de responsable SIT, suivi d'une longue absence pour cause de maladie de la nouvelle titulaire du poste.

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

N° Parcelle	Situation	Surface m²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3	La Possession - Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP "La Possession"
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers)	614	410'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon)	265	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
101	Rue Verdaine (remise)	97	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
115	Place des Halles 1,3 Grande Rue 24, 26	999	4'730'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
120	Grande Rue 36 (Hôtel Le Rivage)	726	3'330'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
123	Rue du Château - Rue des Abattoirs (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
124	Rue des Terreaux	112*	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
145	Place du Temple 3 (Maison de Paroisse et des Jeunes)	295	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
185	Chemin de la Toffeyre	71	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
194	Chemin de la Combe (parking)	3'296*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
195	Chemin de la Combe – Route du Grand-Pont 20 (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
196	Route du Grand-Pont 26	1'393*	1'022'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand Pont	936	1'860'000	PPA "Port du Vieux- Stand"
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'091*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux- Stand"
210	La Combe - Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de "La Combe"
229	Ch. de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
230	Ch. de Burquenet 30	717	940'000	Zone moyenne densité
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
282	Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château)	9'054*	70'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. S.I.)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
296	Les Terreaux (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Les Terreaux	107	-	Zone d'habitation I
320	Route de Lavaux 216 (APOL – poste de police)	664	715'000	Zone ville et villages – PPA "Bourg de Lutry"
321	Friporte (APOL – places de parc)	128	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre	2'121	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
540	Chemin d'Orzens (station transf. S.I.)	48	-	Zone faible densité
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'006*	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon de Vaux (décharge)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon de Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre - Route de la Croix (partiellement vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre - Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'347*	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs	1'124	-	Zone forte densité
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
958	Savuit - Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
970	Savuit - Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole
975	Savuit - Rue du Village 9 (bât. Balance)	777	195'000	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP "Echerins - La Corniaz"
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP "Echerins - La Corniaz"
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chauz	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville - Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'698*	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chauz	1'476	400	Forêts
2470	Route de Taillepied (station transf. S.I.)	209	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (station de relèvement quai Vaudaire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	253*	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand Pont	1'349	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP "Collonges- Monaneyres"
3536	Chemin des Champs 2 et 4	3'551*	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux de Corsy 63 (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pépinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy)	2'364*	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau - Les Brûlées (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. S.I.)	209	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3961	En Vaux	26'871*	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	5'942*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Les Brûlées (parcelle de base du DDP 5861)	4'875*	2'100	PPA "Les Brûlées"
4030	En Vaux	11'227*	2'300	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées - Chemin de l'Arabie	2'069	400	PPA "Les Brûlées"
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole
4190	Le Miroir – Route des Monts de Lavaux	27	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix - Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Echerins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix - Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts de Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4309	Route de la Croix	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Chemin du Miroir 31-35-37 Route de Savigny (Belle Ferme + collège)	36'362	812'000	PPA "Le Miroir"
4311	La Croix – Route de Savigny (Salle d'Echerins)	996	175'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canelaz - Route des Monts de Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Echerins - Route de la Claie aux Moines (collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4379	Route de la croix 241	3'442	1'228'000	Zone d'habitation III
4450	Chemin de la Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4452	Route des Monts de Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. S.I.)	21	-	PQ "Derrière Corsy"
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.)	Quote-part 4/1'000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1'000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Fénix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Fénix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard"
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706) (garderie)	Quote-part 406/10'000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP "En Curtinaux"
5787	La Conversion – Route de la Conversion	121	-	Domaine public com- munal
5788	La Conversion – Route de la Conversion	147	-	Domaine public com- munal

Parcelle en copropriété avec la Commune de Lausanne (chacun pour 1/2)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE SAVIGNY (152) ET DE MONTPREVEYRES (291) (forêts)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale
152/385	Gollies	7'509	1'600
152/461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
152/462	Nialin (chemin)	739	-
152/487	Burquinet	50'134*	9'600
152/497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
152/524	Nialin	6'595	1'300
152/809	Grand Jorat	48'400	9'700
152/813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000
291/209	Au Pré d'Embas	1'958	400

Légende :

PGA : plan général d'affectation

PPA : plan partiel d'affectation (anciennement PEP : plan d'extension partiel)

PQ : plan de quartier

COP : part de copropriété

DDP : droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE : part de copropriété constituée en propriété par étages

* surfaces MN95 (nouveau cadre de référence de la mensuration cadastrale depuis 2016)

URBANISME

PROJET DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

❖ **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**

A la suite de l'entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de son ordonnance d'application (OAT) révisées, les organes politiques (CO-PIL Est : Comité de pilotage) et techniques (GT : Groupe technique) du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) ont activement suivi les travaux de finalisation de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), plus particulièrement de sa mesure A11 (Zones d'habitation et mixtes). Cette 4^{ème} adaptation a été approuvée par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat en juin 2017, puis transmise au Conseil fédéral pour approbation.

Une séance d'information organisée par le Service cantonal du développement territorial (SDT), destinée aux techniciens communaux ainsi qu'aux mandataires, s'est notamment tenue le 31 août 2017 au Palais de Rumine à Lausanne, dans le but de prendre connaissance des principales nouveautés (apparues depuis la mise en consultation publique au début 2016) et des outils développés pour faciliter sa mise en œuvre.

L'enjeu majeur pour les communes consiste désormais à faire coïncider leurs documents de planification avec les potentiels de croissance alloués par la mesure A11 du PDCn. A l'intérieur du périmètre compact du PALM, des priorisations des projets doivent ainsi impérativement être opérées (outil de suivi et de monitoring des mesures d'urbanisation), alors qu'à l'extérieur des opérations de redimensionnement de la zone à bâtir deviennent impératives (voir § « AMENAGEMENT COMMUNAL » du présent rapport de gestion).

A noter que les modifications apportées à deux autres mesures, D12 (Zones d'activités) et F12 (Surfaces d'assolement), impactant fortement de nombreuses communes vaudoises, n'ont a priori que peu d'incidences sur l'aménagement du territoire lutrien, à l'exception notable cependant de l'étude de planification en cours dans le secteur du PPA « Le Miroir » (voir plus loin le § y relatif), partiellement remise en question.

❖ **Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU)**

Les 3 Municipalités de Lutry, Paudex et Pully ont pu assister le 6 mars 2017, dans la salle du Conseil communal de Lutry, à une présentation par la Direction de projet des axes forts de l'état d'avancement des études et travaux le long du tracé de la future ligne t2 de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Bussigny et Lutry ainsi que, plus spécifiquement, du tronçon entre Pully et Lutry (Projet Partiel PP7).

Afin d'accompagner la finalisation du projet d'ouvrage du PP7, la Municipalité a ensuite mandaté une agence chargée de définir une stratégie de communication ad hoc (globale, RP et média).

Une première action s'est déroulée le 14 septembre 2017, au cours de laquelle le projet a été présenté à la population lutrienne (requalification de la route de Lavaux, mesures d'accompagnement et visite d'un trolleybus à double articulation). Des actions similaires ont été menées à Pully (13 septembre) et à Paudex (21 et 27 septembre).

Dans la perspective d'une mise à l'enquête publique du projet agendée au printemps 2018, le dossier a été soumis à l'examen de la Commission consultative de Lavaux, dans sa séance du 24 novembre 2017, pour sa partie incluse dans le périmètre de la Loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux).

Enfin, dès le mois d'octobre 2017, tous les propriétaires riverains concernés par la requalification de la route de Lavaux ont été individuellement conviés à des séances d'information, au cours desquelles ils ont pu prendre connaissance dans le détail des enjeux du projet (notamment en termes d'emprises). Ces entretiens se poursuivront au début 2018.

❖ **Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)**

Les actions, études et projets suivants ont été menés durant l'année 2017 :

➤ « Etude stratégique d'évolution du paysage de l'Est lausannois » :

- Etablissement d'un cahier des charges pour l'élaboration d'une « Etude d'avant-projet pour la mise en œuvre de la stratégie d'évolution du paysage de l'Est lausannois ».
- Réalisation et validation de la phase 1 de ladite étude (concept d'une manifestation éphémère, choix d'un itinéraire, localisation des sites d'intervention).

A la demande de la Municipalité de Lutry, la suite du projet a été reportée au-delà de 2018, dans l'attente notamment de la mise en place d'un volet « communication » général (projets en cours, identification des publics cibles, coordination, etc.).

➤ Chantier 1 (transports publics) :

- Lancement formel de ce chantier par validation du COPIL Est, dans sa séance du 5 octobre 2017, du document-cadre régissant l'étude « Image directrice des transports publics » du SDEL.

Les objectifs généraux sont les suivants :

- Déterminer l'image future du réseau de transports publics (TP) dans l'Est lausannois, en cohérence avec les projets territoriaux communaux et du PALM.
- Définir les temporalités de développement du réseau TP en fonction des besoins existants, de l'évolution de l'urbanisation et des objectifs de report modal.

Un cahier des charges est en voie d'achèvement. Le démarrage de l'étude, cofinancée par la Direction générale cantonale de la mobilité et des routes, est prévu au printemps 2018.

- Parallèlement à ces réflexions, la Municipalité de Lutry prête une attention toute particulière à l'amélioration de l'offre en transports publics sur son territoire.

De ce fait et indépendamment des instances du SDEL, plusieurs séances de travail ont été organisées par la Municipalité en présence des responsables de la planification de l'offre au sein des tl, afin de débattre prioritairement des points suivants :

- Desserte de la Croix-sur-Lutry (prolongation éventuelle de la ligne 47).
- Evolution des lignes 68/69 (tracés, horaires, connexion avec les lignes 47/67).
- Synergie avec les transports scolaires.

Des optimisations à divers horizons temporels (court, moyen et long terme) sont en cours d'évaluation.

A noter que depuis l'introduction du nouvel horaire au 10 décembre 2017, la cadence à l'heure est désormais assurée durant toute la journée pour les lignes 68 et 69.

➤ Chantier 5 (RC 777 / Rives du lac) :

L'« Etude préliminaire pour un diagnostic multimodal de la RC 777 » (route d'Ouchy), validée par le COPIL Est lors de la séance du 15 décembre 2016, a été publiée sur le site internet du SDEL le 31 mars 2017.

Le cahier des charges de la prochaine phase, soit la mise en œuvre d'une étude de concept d'aménagement urbain du secteur, est en voie de finalisation. Cofinancée par le SDT, le lancement de cette étude est prévu courant 2018.

➤ Chantier 6 (Corsy / La Conversion) :

A la suite de la séance de coordination tenue le 6 décembre 2016 (OFROU – DGMR – SDEL – Commune de Lutry), l'Office fédéral des routes (OFROU) s'est montré très réservé sur le remodelage de la bretelle autoroutière, tel que prévu dans le scénario n° 1 (« Charnière verte ») retenu par la Municipalité le 5 octobre 2015.

A l'Est de la RC 770 (route du Landar), l'OFROU ne souhaite en effet pas se départir de surfaces foncières, ni renoncer à la chaussée lac de la bretelle. En revanche, il se montre plus favorable quant à la suppression de la bretelle de sortie en direction de Lutry, à condition que le fonctionnement en termes de trafic soit démontré.

Pour sa part, la Commune de Lutry a pris la décision de maintenir le bassin de rétention en place à l'Ouest de la RC 770, du fait de l'importance des coûts engendrés par une telle opération, en grande partie à sa charge.

Il a finalement été décidé de ne pas toucher au scénario retenu, mais de l'adapter en prenant en considération les contraintes de l'OFROU. Les études reprendront dès lors en 2018 sur la base d'une réalisation par étapes des diverses mesures d'urbanisation et infrastructurelles envisagées.

Sur l'ensemble de ces dossiers, notre service a participé en 2017 à 3 séances du COPIL Est, à 5 séances du COPROJ Est (comité de projet chargé de piloter le PP7), à une quinzaine de séances à caractère technique, ainsi qu'à une dizaine de séances avec les riverains concernés par la requalification de la route de Lavaux.

Un état des lieux de l'ensemble des projets du SDEL (chantiers 1 à 6) ainsi que les principales caractéristiques du projet d'ouvrage PP7 (rappel du concept, détail des aménagements, coûts, planning) ont été présentés au groupe de concertation communal le 29 novembre 2017.

❖ Etude du Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (PDR Lavaux-Oron)

Aucune activité n'est à relever en 2017.

Par courrier du 16 novembre 2017, M. Daniel Flotron, Préfet du district de Lavaux-Oron, nous a informés que « *Vu l'adoption par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat de la 4^e adaptation du plan directeur cantonal, les travaux pour le plan directeur régional sont terminés* ».

❖ Etude du plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

Durant l'année 2017, le Comité de pilotage, dont le représentant de la Commune de Lutry est M. Pierre-Alexandre Schlaepfi, Conseiller municipal, s'est réuni à 3 reprises les 22 mars, 21 juin et 26 octobre, afin de débattre principalement des thématiques suivantes : études de base paysage/nature, viticulture/agriculture et tourisme, étude stationnement, délimitation du périmètre d'intervention.

En outre, des séances de présentation à l'attention de chacune des 10 communes concernées (Bourg-en-Lavaux, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Corsier, Jongny, Lutry, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin) ont été organisées conjointement par le SDT (aménagement communal : M. Noirjean), la CIL (M. Schlaepfi) et le mandataire (bureau Repetti Sàrl), afin de discuter et d'adapter le périmètre du futur PAC Lavaux dans le détail.

S'agissant de notre commune, la séance s'est déroulée le 22 septembre 2017.

Un avant-projet de PAC (plan et règlement) doit maintenant être élaboré par les services cantonaux et le mandataire, en tentant de concilier les intérêts parfois divergents des parties en présence.

AMENAGEMENT COMMUNAL

❖ Etablissement d'une zone réservée selon l'art. 46 LATC

Dans la perspective d'un redimensionnement de la zone à bâtir imposé par l'art. 15 LAT et par son ordonnance d'application (OAT) ainsi que par la 4^{ème} adaptation du PDCn (mesure A11), le dossier relatif à l'« Etablissement d'une zone réservée selon l'art. 46 LATC » a fait l'objet du préavis municipal n° 1239-2017, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 30 octobre 2017.

Conformément aux dispositions des art. 58 et suivants LATC, le dossier a été envoyé au SDT le 5 décembre 2017 pour approbation préalable du Département du territoire et de l'environnement (DTE) et notification à chaque opposant de la décision communale sur son opposition.

❖ Révision partielle du Plan général d'affectation communal

En lien direct avec le précédent paragraphe, une « Demande d'un crédit d'études pour la révision partielle du plan général d'affectation (PGA) et de son règlement (Phase I : secteurs inclus dans le périmètre du plan de protection de Lavaux + hors périmètre de centre cantonal

PALM) » a été approuvée par le Conseil communal dans sa séance du 30 octobre 2017, par le biais du préavis municipal n° 1240-2017.

Les prestations d'urbaniste (Esplanade Aménagement SA, M. Jean-Daniel Rickli) et autres mandataires spécialisés ont été formellement adjugées par la Municipalité le 4 décembre 2017.

❖ **Etude de planification dans le secteur du plan partiel d'affectation (PPA) « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante**

En réponse à notre envoi du 2 septembre 2016 pour examen préalable complémentaire n° 2 des projets de PPA « La Pachoude » et « Bois de la Chauz », accompagnés d'un projet de modification du PGA au lieu-dit « Le Miroir » (compensation de l'emprise des PPA sur les surfaces d'assolement), le SDT a finalement préavisé négativement le 29 mai 2017 à l'ensemble du processus de planification envisagé, essentiellement au motif que « *Depuis le dernier examen préalable, le contexte légal a sensiblement changé* ».

D'une part, invoquant un arrêt juridique récent (AC.2012.0134), le SDT refuse désormais d'entériner la création d'une zone spéciale au sens de l'art. 50a LATC au motif que la destination des activités et vocations prévues par les projets de PPA ne s'impose hors de la zone à bâtir.

D'autre part, s'agissant des surfaces d'assolement, les nouveaux principes issus du remaniement de la mesure F12 telle qu'intégrée à la 4^{ème} adaptation du PDCn, conduisent le SDT à affirmer que « *le mécanisme de compensation simultanée projet par projet qui prévalait jusqu'à présent, n'existe plus* ».

Ce qui précède nous a été intégralement confirmé par les représentants du SDT (division aménagement communal) en séance du 4 septembre 2017.

Dès lors, la suite des études sera vraisemblablement intégrée à la révision partielle en cours de notre PGA (phase I).

Une rencontre avec la cheffe du Département du territoire et de l'environnement est par ailleurs prévue au début de l'année 2018, pour tenter une conciliation.

❖ **Etude d'un plan de quartier dans le secteur « Burquenet » (PQ « Burquenet Sud »)**

Par courrier du 3 mai 2017, le SDT nous a fait parvenir son rapport d'examen préalable complémentaire dans lequel les services cantonaux consultés ont émis de nouvelles remarques et demandes portant notamment sur les problématiques suivantes : coordination (essentiellement en fonction de l'évolution des dossiers LAT et PP7), zones et terminologie (emprise PP7), conventions privées préalables à la mise en œuvre du PQ.

Le dossier, complété et modifié par le mandataire, a été envoyé le 27 juin 2017 au SDT pour examen préalable complémentaire n° 2.

Au vu du degré de maturité du projet, sa mise à l'enquête publique devrait vraisemblablement intervenir au cours du premier semestre 2018.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

❖ Généralités

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

110 projets ont été examinés et analysés entre le 1^{er} décembre 2016 et le 30 novembre 2017.

54 projets ont été soumis à l'enquête publique ; 19 d'entre eux ont suscité 67 remarques ou oppositions.

8 recours ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). 2 recours ont été retirés à la suite d'un accord.

54 projets ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.

7 projets de construction d'habitations ont été refusés sur la base de l'art. 77 RLATC.

4 projets ont été abandonnés.

18 projets n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné plusieurs avant-projets qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2017 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

❖ **Constructions hors zone à bâtir**

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE).

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions / projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès du Service cantonal du développement territorial (SDT) pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

❖ **Constructions sises à l'intérieur du périmètre du plan de protection de Lavaux**

Conformément à l'art. 5a de la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 (LLavaux), tous projets de construction, de reconstruction et de transformation, à l'exception des objets de minime importance qui n'altèrent pas le site, doivent être soumis à l'examen de la commission consultative de Lavaux préalablement à leur mise à l'enquête publique.

Ladite commission s'est réunie à **11** reprises au cours de l'année 2017.

11 projets distincts de construction situés sur le territoire de la Commune de Lutry lui ont été présentés.

❖ **Commission consultative de la zone ville et villages**

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **6** séances en 2017 au cours desquelles elle a examiné **11** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

❖ **Commission consultative d'urbanisme**

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **2** séances en 2017 au cours desquelles elle a examiné **2** projets de construction de 2 bâtiments à caractère contigu au chemin des Bonnes-Vignes et de plusieurs immeubles d'habitation à la route des Monts-de-Lavaux 118.

❖ **Commission de salubrité**

La Commission de salubrité n'a pas eu à intervenir au cours de l'année 2017.

Tableau des permis de construire délivrés en 2017

Objets	Nombre de logements nouveaux ou modifiés
2 permis pour 2 villas individuelles	2
8 permis pour 9 bâtiments et démolition de 7 bâtiments	42
38 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	
8 permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne, pergola	34
14 autorisations pour travaux de réfection divers	
5 permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz, de capteurs solaires, de fourneaux à bois	
9 permis pour couverts à voitures – garages – places de parc – arrêt de bus	
4 permis pour piscine privée, jacuzzis et spas de nage	
5 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
6 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et ouvrages antibruit	
5 permis pour antennes de téléphonie mobile	
104 permis au total	78 logements

Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2017

Objets	Logements concernés
5 permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	16 logements
16 permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	12 logements
3 permis d'utiliser concernant des constructions, installations et aménagements divers	
24 permis au total	28 logements

Tableau comparatif des six dernières années

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Permis de construire délivrés	131	105	110	125	107	104
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	101	82	125	163	96	78
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	47	49	35	40	35	24
Nombre de logements concernés	53	45	46	68	39	28

Abris de protection civile

En 2017, le service ATB a examiné 3 nouveaux dossiers de construction d'abris de protection civile. Il est précisé que la construction d'un abri dans un bâtiment est nécessaire à partir de 30 pièces habitables, correspondant à 20 places protégées (2/3).

Tableau comparatif des six dernières années

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dossiers examinés et approuvés	2	2	2	6	2	3
Nombre de places protégées	45	192	52	260	49	187

❖ **Dispenses de construction d'abris de protection civile**

21 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par notre service et l'Office cantonal de la protection civile.

14 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **CHF 161'600.-** au total.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a confirmé, au 1^{er} janvier 2012, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile révisée, ainsi que son ordonnance d'application.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée pour tous les permis de construire délivrés dès le 1^{er} janvier 2012 est faite dorénavant directement par le Service de la Sécurité civile et militaire de l'Etat sur la base du permis de construire.

Le suivi de la délivrance du permis de construire s'effectue via la CAMAC (art. 75 RLATC).

❖ **Piscines privées**

Le service ATB, en collaboration avec le service TRD, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

Aucune piscine n'a été contrôlée dans le courant de l'année 2017.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **261** unités.

❖ **Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures**

Conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (LEaux), le détenteur de telles installations en est seul responsable. La surveillance de la Commune est ainsi fortement réduite. Elle ne maintient qu'un contrôle et une surveillance sur les citernes situées en secteurs Au et S. Cependant, elle poursuit la mise à jour de son registre des réservoirs dès réception des avis de révision.

❖ **Prévention des accidents sur les chantiers**

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

D'autre part, notre service technique participe, en étroite collaboration avec l'APOL, à la première séance de mise en œuvre d'un chantier de construction, démolition ou transformation importante d'un bâtiment pour définir les diverses mesures à prendre en vue d'assurer un bon déroulement des travaux.



BATIMENTS COMMUNAUX

TRAVAUX EFFECTUES SELON BUDGET D'INVESTISSEMENTS

L'année 2017 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux d'importance (objet de préavis ad hoc ou inscrits au chapitre des dépenses d'investissements ordinaires de la bourse communale) ayant concerné les bâtiments ci-dessous :

- l'achèvement des travaux de rénovation du complexe scolaire des Pâles : mise en service des bâtiments, travaux complémentaires effectués dans le cadre de l'enveloppe budgétaire, fin des aménagements extérieurs ;
- le remplacement des cylindres existants dans l'ensemble des bâtiments du complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry par des cylindres électroniques ;
- le remplacement d'encadrements en molasse sur les façades du bâtiment viticole du Châtelard (la réfection des crépis des façades est planifiée au printemps 2018) ;
- la rénovation des locaux sanitaires et des vestiaires ainsi que la réhabilitation des façades des bâtiments de la plage de Lutry.

TRAVAUX EFFECTUES SELON BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comme chaque année, le service a établi un planning général des travaux prévus et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2017, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants, inscrits au budget de fonctionnement de la bourse communale, ont été effectués dans les bâtiments communaux :

Temple de Lutry

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, du mouvement de l'horloge et de la sonnerie des cloches, de l'éclairage, de l'accordage de l'orgue et de la sonorisation
- Contrôle et entretien de la toiture.

Eglise catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de l'humidificateur de l'orgue
- Contrôle périodique des témoins des fissures sur les façades et à l'intérieur de l'édifice
- Contrôle et entretien de la toiture.

Remarque : L'Eglise catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.

Château de Lutry

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de détection incendie
- Analyse structurelle des planchers
- Mise à niveau de l'éclairage dans certains locaux
- Remplacement de moquettes par des sols en PVC
- Mise en œuvre d'un monte-escaliers dans une cave
- Modification de la ligne téléphonique de l'alarme (migration analogique à IP)
- Contrôle et entretien de la toiture.

Château des Rôdeurs

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, d'éclairage de secours, de détection incendie et d'extinction
- Analyse structurelle des planchers
- Pose d'une isolation thermique sous le plafond du hall d'entrée
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque communale)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Mise en passe du bâtiment (cylindres électroniques)
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Château 2 (appartement et jardin d'enfants)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Mise en passe du bâtiment (cylindres électroniques)
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments de la place des Halles 1 et 3

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'ascenseur
- Modification de la ligne téléphonique de l'ascenseur (migration analogique à IP)
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'ascenseur et de l'horloge
- Réfection de l'ensemble des plafonds d'un appartement, suite à des décollements généralisés. Contrôle de la totalité des plafonds dans les autres locaux et logements du bâtiment
- Modification de la ligne téléphonique de l'ascenseur (migration analogique à IP)
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment place du Temple 7 « La Poudrière »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue Verdaine 6 « Lustriacum »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de l'éclairage de secours
- Contrôle et entretien de la toiture.

Villa Mégroz

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, du chauffage et de la ventilation, de l'éclairage de secours
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et traitement des conduites de chauffage de sol
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment des Champs 2-6 (appartements, garderie « Les Ouistitis », locaux SDIS, atelier des S.I.)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'éclairage de secours, de détection incendie, des ascenseurs, des portes des garages du service du feu et des services industriels, de la porte automatique du parking
- Rafraîchissement de certaines façades et locaux communs (participation aux travaux entrepris par la copropriété)
- Modernisation de la cuisine d'un appartement (suite à des dégâts d'eau).

Bâtiment chemin de Burquenet 30 (anciennement propriété Copt)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Bâtiment route de Lavaux 62 « Le Rond-Point »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Rafraîchissement de la cuisine et de la salle de bains d'un appartement
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route du Grand Pont 26 (anciennement propriété Boudry)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Lavaux 215 (voirie)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police APOL)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des portes automatiques
- Mise en œuvre de sèche-mains dans les locaux sanitaires
- Remplacement de la hotte de ventilation dans la cuisine
- Amélioration de l'isolation phonique dans le bureau du Commandant
- Contrôle et entretien de la toiture.

Villa du chemin des Marionnettes 74 « Signal de Bochat »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remise à niveau de la terrasse et réfection de l'escalier extérieur
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de la Croix 241 (ancienne poste)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remise en état des aménagements extérieurs
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Village 9 à Savuit « la Balance »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et traitement des conduites de chauffage de sol
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 295 (appartements, garderie « Clair de Lune » et locaux de la voirie)

- Entretien courant des locaux de la voirie
- Entretien courant des appartements
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et des portes à section
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 335 (carrefour de La Croix-sur-Lutry)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Contrôle et entretien de la toiture.

Grande salle de la Croix-sur-Lutry (Echerins)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et entretien de la toiture
- Sécurisation et stabilisation du bâtiment, suite au sinistre intervenu dans la nuit du 16 au 17 décembre 2017 (façade Nord défoncée par un chasse-neige).

Ferme Ouest d'Echerins

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Contrôle de la toiture.

HOTEL-RESTAURANT « LE RIVAGE »

Hôtel-restaurant

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, des installations frigorifiques, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des ascenseurs et monte-charges, ainsi que de la porte automatique du sas d'entrée
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes
- Entretien des installations sanitaires dans les chambres d'hôtes
- Réfection des revêtements muraux dans des chambres d'hôtes
- Rénovation du meuble de la réception
- Réfections partielles des revêtements de la cuisine (sols, murs et plafonds) à la demande du Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires
- Remplacement d'une traînaise (conduite d'évacuation des eaux usées) dans des faux plafonds du 1er étage de l'hôtel. Remise en état ou remplacement de ces faux plafonds, travaux annexes
- Remplacement des sèche-mains dans les W-C
- Modification des lignes téléphoniques de l'alarme (migration analogique à IP)
- Mise en œuvre d'infrastructures audio et multimédia dans les salles de conférences
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques devant l'hôtel
- Contrôle et entretien de la toiture.

Local commercial « Forum Distribution »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Centrale de chauffage à distance

- Entretien des installations de chauffage.

Remarque : Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

Bâtiment route d'Ouchy 15 (restaurants « La Cantinetta Meal » et « Wagyu »)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Entretien de l'agencement de cuisine et des chambres froides
- Remise à niveau d'une partie de la terrasse extérieure
- Révisions et réparations ponctuelles de la véranda du restaurant du rez-de-chaussée
- Contrôle et entretien de la toiture.

Ferme de Chanoz-Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Stand de tir de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Entretien et achat de cibles, entretien du système de marquage de cibles
- Contrôle et entretien de la toiture.

Dépôt du Grand-Pont (dépôt « Verly »)

- Entretien courant.

Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Remplacement du tableau de comptage électrique du Point I
- Remplacement complet de la toile de tente (y c. mécanisme) du Point I
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Contrôle et entretien des toitures.

GROUPE SCOLAIRE DU GRAND-PONT

Collège, y compris classes enfantines

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours, du système de vidéosurveillance et de la borne télescopique extérieure
- Réparations diverses de serrureries sur les portes d'entrée, les impostes des fenêtres et les fenêtres coulissantes
- Réparation de divers stores
- Installation de deux tableaux interactifs avec beamers intégrés
- Mise en œuvre de détecteurs de présence dans une cage d'escaliers
- Contrôle et entretien des toitures du collège.

Salle de gymnastique

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de production de froid, de détection incendie et de la ventilation des vestiaires
- Entretien des installations scéniques et accordage du piano
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers
- Contrôle et entretien de la toiture de la salle de gymnastique.

Buvette du FC Lutry

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement complet de la toile de tente (y c. mécanisme) de la buvette
- Mise en œuvre de films de protection solaire sur les vitrages de la buvette
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

GROUPE SCOLAIRE DES PALES

Collège

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours et du système de vidéosurveillance
- Réparation de divers stores
- Entretien des aménagements extérieurs
- Contrôle et entretien des toitures plates.

Salle de gymnastique

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et du système de vidéosurveillance
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers
- Entretien des aménagements extérieurs
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Anciens locaux PC-PSS

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours
- Aménagement, mise en passe de certains locaux

CENTRE SCOLAIRE ET CULTUREL DE CORSY

Collège

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et de l'ascenseur
- Modification des lignes téléphoniques de l'alarme et de l'ascenseur (migration analogique à IP)
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres
- Entretien, révision et remplacement de stores
- Entretien des aménagements extérieurs
- Contrôle et entretien de la toiture.

Salle de gymnastique (y c. appartement, foyer et annexes)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et d'alarmes diverses, ainsi que des ascenseurs et monte-charge
- Modification des lignes téléphoniques de l'alarme et de l'ascenseur (migration analogique à IP)
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres
- Vidange des séparateurs de graisse et d'essence, curage des canalisations
- Mise en œuvre de détecteurs de présence dans les vestiaires
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers
- Contrôle et entretien de la toiture.

Chapelle

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Entretien des aménagements extérieurs
- Contrôle et entretien de la toiture.

COMPLEXE SCOLAIRE DE LA CROIX-SUR-LUTRY

Collège et locaux scolaires annexes dans la « Belle-Ferme »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, d'ascenseur, de sonorisation, ainsi que de la borne télescopique extérieure
- Modification des lignes téléphoniques de l'alarme et de l'ascenseur (migration analogique à IP)
- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise
- Curage des canalisations EU, EC et des drainages
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles
- Remplacement du matériel audiovisuel de l'aula

- Révision de l'ensemble des armoires du collège
- Entretien des aménagements extérieurs
- Contrôle et entretien des toitures.

Bâtiment chemin du Miroir 31 « Belle Ferme » (appartements)

- Entretien courant des salles et de la cafétéria
- Entretien courant des appartements
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles.

Salle de gymnastique

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, de l'ascenseur, ainsi que de la sonorisation
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres, réparations ponctuelles
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

Pavillon scolaire provisoire de 8 classes

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation
- Remplacement de stores (vandalisme).

Collège de Savuit

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation
- Contrôle et entretien de la toiture.

Collège d'Echerins

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Belmont (dans le complexe Züblin)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Entretien des aménagements extérieurs.

Pavillon des Marionnettes (UAPE)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de détection incendie
- Mise en œuvre d'un éclairage extérieur

- Contrôle et entretien de la toiture.

PPE Les Moulins (garderie)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours
- Démolition et évacuation d'aménagements extérieurs (toboggan).

Edicules publics

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires des W-C publics, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme
- Entretien des fontaines
- Mise en œuvre d'une ventilation dans les W-C de la Grand-Rue
- Installation progressive de sèche-mains électriques dans les W-C publics.

Passage du Simplon (parcelle de base n° 84)

- Entretien courant.

* * *

Pour clore ce chapitre, nous présentons ci-après quelques photographies illustrant les travaux réalisés dans les bâtiments concernés.



Bâtiments de la plage
(budget d'investissement)



Bâtiments de la plage
(budget d'investissement)



Buvette du FC Lutry: nouvelle toile de tente



Collège Grand-Pont: tableau interactif



Hôtel "Le Rivage": réception



Hôtel "Le Rivage": borne de recharge



Hôtel "Le Rivage": faux plafond (accès salles de conférence)



Salle d'Echerins (façade Nord): mur défoncé par un chasse-neige dans la nuit du 16 au 17 décembre 2017



Salle d'Echerins (façade Nord suite sinistre)



Salle d'Echerins: travaux d'urgence



Château des Rôdeurs : nouvelle isolation thermique entre les poutres du hall d'entrée



Château : monte-escaliers (cave)

ETUDES RELATIVES AUX BATIMENTS COMMUNAUX

En 2017, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2018 et des budgets futurs :

Bâtiment rue du Village 9 à Savuit « La Balance »

Les études de projet d'ouvrage relatives à la restauration, la transformation et l'agrandissement du bâtiment de « La Balance » à Savuit ont été finalisées dans le prolongement du crédit octroyé par le Conseil communal dans sa séance du 5 décembre 2015 (PM n° 1215/2015).

Les principales opérations effectuées en 2017 sont les suivantes :

- 29 mai 2017 : Séance publique de présentation, organisée par la Municipalité dans les locaux de la Grande salle à Savuit.
- 24 juin 2017 : Etat des lieux et présentation du projet au Conseil communal, lors de la visite quinquennale.
- 24 octobre 2017 : Préavis favorable du Service cantonal Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), suite à une séance tenue sur place le 28 septembre 2017, après modification de l'escalier de distribution aux logements (=> préservation optimale de la balance romaine et de son mécanisme).

La mise à l'enquête publique interviendra durant le premier trimestre 2018.

Mise à niveau de l'éclairage du Temple

Un crédit d'investissement ordinaire de CHF 50'000.00 a été inscrit au budget 2012, afin de procéder à la mise au niveau de l'éclairage du Temple. Les premières études ont d'emblée démontré que ce montant s'avérait insuffisant pour mener à bien un projet d'une telle envergure, intégrant l'ensemble des contraintes. Hormis de fréquents remplacements d'ampoules, les travaux n'ont donc jamais été réalisés.

Un nouveau projet a été élaboré en 2017, plus conforme aux besoins et contraintes. Le passage à la technologie LED permet, en outre, de réaliser de substantielles économies d'énergie.

Les travaux seront prochainement effectués, sur la base d'un crédit d'investissement ordinaire complémentaire inscrit au budget 2018.

Optimisation énergétique des bâtiments communaux

Depuis 2008, la commune de Lutry a engagé des démarches d'optimisation de la gestion énergétique de certains bâtiments de son patrimoine immobilier, soit ceux identifiés comme les plus gros consommateurs en énergie (essentiellement les collèges). Cette action a été conduite en partenariat avec energo, un centre de compétences en efficacité énergétique développé sous l'égide de la Confédération dans le cadre du programme SuisseEnergie.

Dès 2015, le mandat a été étendu au suivi de 14 bâtiments communaux.

La majorité des économies peuvent être réalisées, avec l'aide d'ingénieurs d'energo, grâce à l'optimisation de l'exploitation des installations techniques en fonction de l'usage du bâtiment, sans obligation d'assainir (réglage des températures de chauffage et des débits de ventilation + gestion horaire des installations en fonction des périodes d'occupation des locaux).

Malgré la brièveté de la période de suivi, les premières analyses montrent une tendance généralisée à la baisse de la consommation énergétique des bâtiments sous contrôle.

A titre d'illustration, les relevés ont mis en exergue une diminution des dépenses de chauffage de près de 15%, après 5 années, pour le complexe scolaire du Grand Pont (bâtiment pilote). Les émissions de CO2 ont été réduites d'autant, sans compter les économies substantielles d'électricité et d'eau.

Durant l'année 2017, les concierges des collèges du Grand-Pont (M. Amiguet) et de Corsy (M. Mettraux) ont suivi un cours de formation continue, leur permettant d'affiner les connaissances techniques des installations dont ils ont la charge.

Enfin, il convient de signaler qu'une étude spécifique a été lancée dans le but d'analyser le fonctionnement du chauffage à distance de la chaufferie de l'Hôtel « Le Rivage », qui alimente le complexe des Halles (place des Halles 1-3, Grand-Rue 26) et les bâtiments de la Grand-Rue 22 et 23.

LISTE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leurs volumes, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

N° ECA		Volume m ³	Valeur ECA
251	Eglise de Lutry	12678	12'011'628.-
262	Château de Lutry	15256	12'592'233.-
	* Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	675	723'961.-
265	* Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	889	694'326.-
136-137	* Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles »)	7279	7'268'782.-
138	* Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	5230	5'076'239.-
	* Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Grand-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	3474	
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque)	299	327'031.-
239	* Bâtiment de « La Poudrière » à la place du Temple/rue du Bourg	600	414'061.-
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	2142	1'818'803.-
1454a+b	* Habitation + bâtiment industriel rte du Grand-Pont 26	2918	1'617'788.-
331	* Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	1620	1'384'615.-
2992	* Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, atelier « Les Ouistitis », dépôts et atelier des SI et caserne des pompiers)	25847	8'363'804.-
3350	Garderie-nursery Les Moulins	1288	intégrée à la Résidence Les Moulins
17	* Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62	2251	1'309'789.-
1357	Bâtiment de la voirie	2558	1'447'400.-
555	* Bâtiment de « La Balance » à Savuit	1375	766'149.-
470	* Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	2622	2'279'060.-
146	* Hôtel du Rivage	10171	12'830'395.-
27	* Restaurant « La Cantinetta Meal »	3296	3'959'720.-
974	Ferme d'Echerins	1720	375'051.-
1026	* Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4504	5'197'700.-
904	* Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry	598	253'280.-
911	Salle d'Echerins à La Croix s/Lutry	869	611'228.-
2774	* Bâtiment de service et garderie « Clair de Lune », route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	2102	1'526'250.-
977	Ancienne laiterie d'Echerins	116	67'130.-
991	Ferme de Chanoz Brocard	2303	791'656.-
2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	1440	357'955.-
1699	Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)	1927	1'299'531.-
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	202	143'219.-
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	75	60'764.-
44	Dépôt du Grand-Pont « Verly »	611	106'078.-
1633-2783	Bâtiment du sauvetage	1010	1'090'909.-
1270	* Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin)	1430	
272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	808	293'059.-
1010	* Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)	2792	3'054'080.-

479	Hangar du feu du Châtelard	94	65'277.-
1585	* Buvette de la plage	171	148'438.-
2080-2081	Vestiaires de la plage	256	237'847.-
1978	Station d'épuration (STEP)	17191	12'852'582.-
1979	Station de relèvement du quai Vaudaire	1023	1'681'324.-
1720	Station transformatrice du Landar	149	77'603.-
1721	Station transformatrice de Taillepieu	149	77'603.-
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	125	65'103.-
2268	Station transformatrice de Pontfilet	60	34'723.-
2558	Local technique à Chanoz-Brocard loué à UPC Cablecom	30	
2082	Réservoir et station transformatrice d'Echerins	5172	3'149'168.-
1239	Réservoir de Champ Maffrey	162	127'500.-
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	2278	
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	164	73'091.-
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)	153	88'542.-
1580	* Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz)	918	790'795.-
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	42	199'779.-
1184	Capite de vigne, En Mourat	10	3'473.-
3430	Couvert, chemin de la Farganne	30	23'230.-
3565	2 silos à sel, rte du Bras-de-Fer		166'667.-
1957	Bâtiment route de la Croix 241 (ancien office de poste)	1731	1'172'521.-
876	Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 546 (ancienne laiterie)		31'818.-
1012	* Bâtiment ch. de Burquenet 30 (habitation, 1 appartement)	982	946'615.-
3478	Bâtiment ch. de Burquenet 30 (couvert)	318	170'990.-

Collèges

1511	Collège du Grand-Pont	11150	9'619'277.-
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	2151	1'829'852.-
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	700	324'076.-
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	5960	6'330'620.-
2802	Couvert à vélos collège du Grand-Pont	70	11'932.-
1980-1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	12171	11'750'800.-
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	6759	7'203'600.-
1982	Salle de gymnastique des Pâles	5283	4'131'100.-
595	Collège de Savuit	1068	1'387'960.-
978	Collège d'Echerins	1583	902'986.-
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	1283	1'530'876.-
2757	Centre scolaire et culturel de Corsy	13001	8'659'961.-
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	27000	14'696'050.-
3265	Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et abribus)	16497	11'536'114.-
2467-2469	Bâtiment route de Belmont (<i>servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry</i>)		groupées avec complexe Züblin
3620	Pavillon scolaire provisoire, chemin du Miroir		2'150'625.-

Parkings publics

2604	* La Possession, Lutry	23730	9'533'431.-
2586	* Savuit	9732	4'015'000.-

* *Bâtiments avec revenu locatif*

Fontaines couvertes

206	Rue du Port	123	49'826.-
1702	Place du Voisinand	95	54'977.-
461	Le Châtelard	51	47'222.-
594	Collège de Savuit	75	46'875.-
569	Place de Savuit	108	129'863.-
554	Chemin de Praz à Savuit	75	47'743.-
721	Corsy-Dessous	72	46'667.-
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	147	77'258.-

Pour compléter cette liste, nous donnons ci-après le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

Édicules publics (W-C publics)

Parc de Tailleped – La Toffeyre
Grande salle du Grand-Pont
Débarcadère
Grand-Rue
Château (cour intérieure)
Station de relèvement du quai Vaudaire
Plage de Curtinaux
Savuit
Bossières
Cimetière de Flon-de-Vaux
La Croix (grande salle)
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)
Abri TL (terminus de Plantaz)

DOMAINE VITICOLE

Organisation- plan des parcelles viticoles



Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m². En zone d'appellation Lavaux, elles sont situées en différents endroits du territoire en lieu de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante :

Vin blanc					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m²	Surface par appellation m²	Droit de production litres
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002		
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	4'023	17'639	17'639
Les Pâles - Esserts	Lutry	Chasselas	3'710		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'897		
Le Voisinand	Lutry	Chasselas	1'144		
Flon de Vaux	Lutry	Chasselas	1'069	8'820	8'820
Total			26'459	26'459	26459

Vin rouge					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m²	Surface par appellation m²	Droit de production litres
Les Pâles	Lutry	Garanoir	200	200	160
La Grillyre	Lutry	Garanoir	950	950	760
La Grillyre	Lutry	Pinot noir	2'657		
Mourat	Lutry	Pinot noir	2'754		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot noir	1'754		
Entre-Châtel	Lutry	Pinot noir	1'336		
Les Pâles	Lutry	Pinot noir	682	9'183	6'612
Total			10'333	10'333	7'532

Depuis 1984, le vigneron-tâcheron cultive également les vignes situées aux Côtes-de-Bochat de la Commune de Paudex, d'une surface de 5'854 m². Nous payons la totalité des charges sociales et refacturons leur participation en fin d'année avec les frais de pressurage et les fournitures éventuelles.

Récolte 2016

La récolte 2016 a été vinifiée par Daniel Buhlmann (vigneron tâcheron) et le vin a été commercialisé comme suit :

- ✚ 3'500 litres de pinot noir vendus en bouteilles (y compris le vin d'honneur)
- ✚ 1'100 litres de rosé (pinot noir) vendus en ½ bouteilles
- ✚ 6'000 litres de chasselas vendus en bouteilles (y compris le vin d'honneur)
- ✚ 12'340 litres de chasselas vendus vrac

Récolte 2017

Le manque d'eau durant l'été ainsi que les 1,5 ha de vignes touchés par la grêle (Chamaley, Châtelard et Plantes) nous ont diminués la récolte de plus de 30 %. Toutefois, ce millésime sera d'une qualité exceptionnelle.

En continuant le traitement à base d'argile et de talc, la mouche drosophila suzukii (ou moucheron asiatique), n'a pas envahi nos vignes cette année. Ces moucheron ne supportant pas la lumière, Daniel Buhlmann a également effeuillé toute la zone de la grappe des cépages rouges.

Les vendanges ont débuté le 19 septembre par la vigne de pinot noir aux Blanchettes et ont duré 8 jours au lieu des 10 jours habituels.

La récolte a donné les quantités suivantes :

- ✚ Chasselas : 17'350 litres de moût sondant en moyenne 82° Oeschlé.
- ✚ Pinot noir : 5'710 litres de moût sondant en moyenne 96° Oeschlé.
- ✚ Garanoir : 740 litres de moût sondant en moyenne 96° Oeschlé

La mise en bouteille de rosé millésime 2016 a remporté un vif succès et, en 2017, ce sont près de 1100 litres qui ont été proposés à nos clients.

Produits de traitement

Depuis 2015 déjà, le traitement de nos vignes est effectué avec des produits homologués « BIO » uniquement, sans produit de synthèse, dont on ne retrouve aucun résidu ni dans la plante ni dans le vin.

Cette manière de traiter demande au vigneron un plus grand investissement, car, lors de fortes intempéries, tout le traitement doit être répété.

Tonte

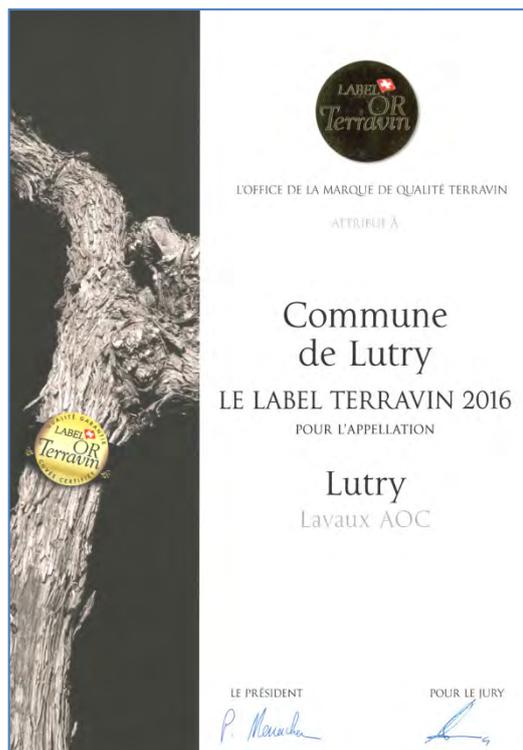
Daniel Buhlmann a renouvelé la « tonte biologique » dans les vignes communales du Châtelard en empruntant trois moutons à la Commune de Paudex.



Terravin

Terravin, label de qualité des meilleurs vins vaudois, réunit un jury qui déguste et analyse les vins selon plus de 25 critères adaptés à chaque type de vin.

Nous avons présenté en dégustation le chasselas 2016 ainsi que le pinot noir 2016 qui tous deux ont obtenu le label Terravin.



Prix des vins

Le prix de vente des bouteilles de vin du domaine viticole communal n'a pas été augmenté en 2017.

Vente du vin à la cave

Les personnes qui avaient commandé du vin par souscription ont pu le retirer les soirs des mercredis 3, 10 et 17 mai et les jeudis 4, 11 et 18 mai 2017. Il est également possible de s'approvisionner en vin tout au long de l'année en prenant contact avec le vigneron.

Caves ouvertes

Les samedis 3 et 4 juin 2017, Daniel Buhlmann a présenté le domaine communal et nos vins lors des caves ouvertes vaudoises. De nombreux visiteurs se sont arrêtés au Châtelard pour déguster et découvrir nos millésimes.

Dégustation du vin nouveau

Les caves du Châtelard ont également été ouvertes le samedi 18 novembre 2017 permettant à nos clients de déguster le vin nouveau accompagné d'une raclette.

Nouvelles étiquettes pour le vin de la commune

Afin d'actualiser les étiquettes de nos bouteilles de 70 cl et de 50 cl, les modifications suivantes ont été apportées :

- ✚ Remplacement des collerettes par l'inscription du millésime sur l'étiquette.
- ✚ Réduction de l'étiquette du vin blanc au même format que l'étiquette des vins rouge et rosé.
- ✚ Suppression des deux anges des étiquettes du blanc et du rosé.
- ✚ Ajout d'une bande rouge avec la mention "Vin d'honneur".
- ✚ Les bouteilles de blanc ont une nouvelle capsule à vis avec le logo « Lavaux Vignoble en terrasses ».
- ✚ La police d'écriture et les couleurs du texte ont aussi subi quelques changements.



Commission viticole

La commission viticole, qui a été renouvelée pour la législature 2016 à 2021, se compose actuellement comme suit :

- ✚ Mottaz Antony, président de la commission
- ✚ Chevalley Christophe, vice-président de la commission
- ✚ Monod Charles, Municipal en charge du service Travaux et Domaines (TRD)
- ✚ Cedraschi Darel
- ✚ Mingard Claude
- ✚ Paschoud Olivier
- ✚ Paschoud Ludovic
- ✚ Pedretti Alfredo, secrétaire de la commission et chef du service TRD

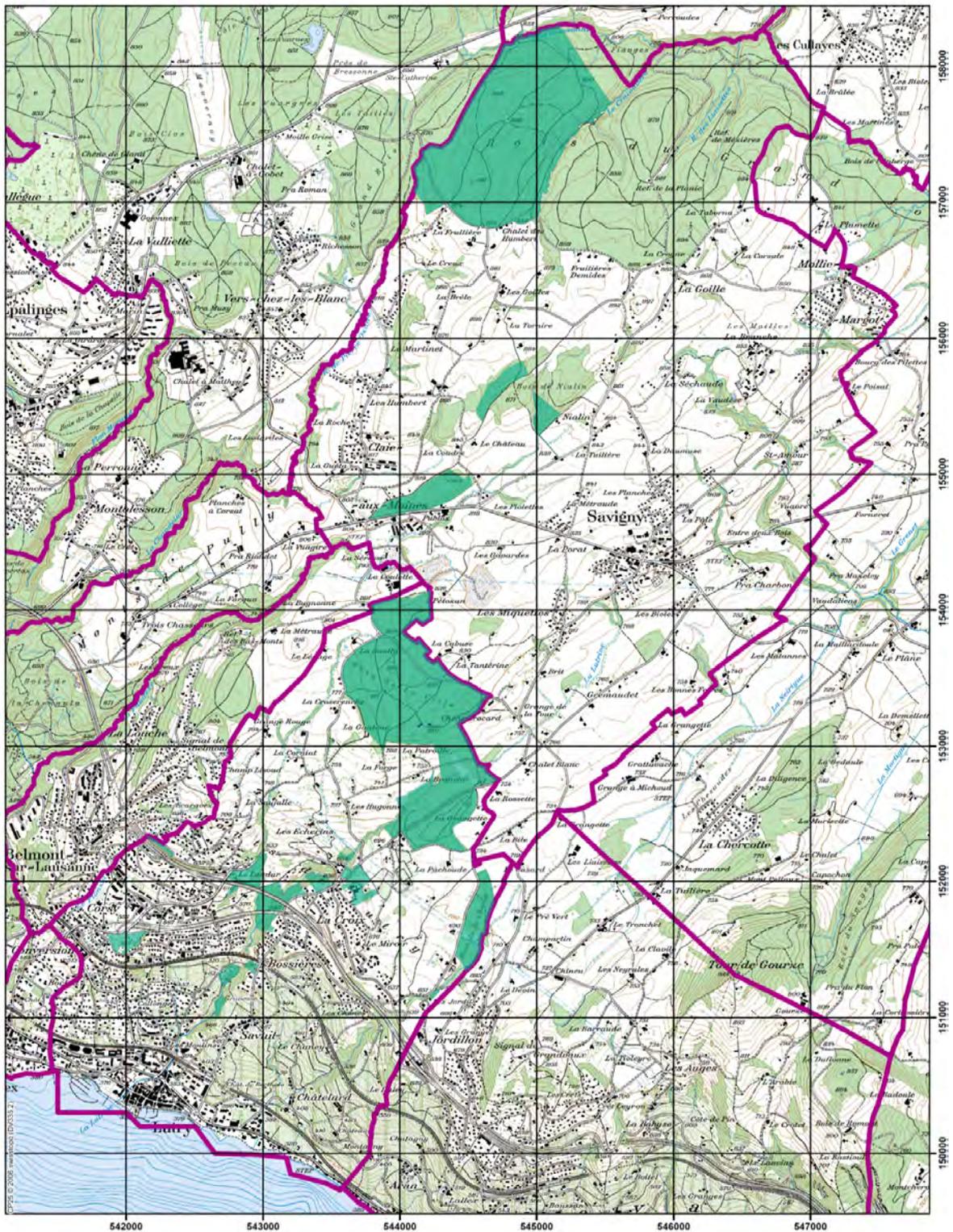
Pour rappel, cette commission a pour but d'analyser les demandes de subvention provenant de propriétaires de parcelles viticoles pour les objets suivants :

- ✚ Réfection ou construction de murs de soutènement de vignes en exploitation;
- ✚ Récolte des eaux pluviales;
- ✚ Création de chemins de dévestiture ou d'autres accès servant à la culture de la vigne;
- ✚ Vente, achat, échange et regroupement de terrains (études et travaux de géomètre).

Aucune demande de subvention n'a été présentée auprès de la Commission viticole durant l'année 2017.

FORETS

Plan des forêts communales de Lutry :
117 ha sur la commune de Lutry et 137 ha sur la commune de Savigny



Préambule

Les coauteurs du présent rapport (Christian Favre et Matthieu Détraz) assurent l'intérim du garde titulaire en arrêt maladie depuis la mi-octobre 2017.

Exploitation forestière

Martelages

Le volume des arbres martelés (marqués pour être abattus) est calculé à partir du diamètre mesuré à hauteur de poitrine (env. 1.3 m). D'une manière générale, sur le Jorat les volumes vendus sont supérieurs aux volumes martelés, car la hauteur moyenne des arbres est élevée (env. 30 – 40 m). Par contre, dans les forêts situées sur les coteaux, les volumes vendus sont inférieurs aux volumes martelés (hauteur moyenne 15 – 20m).

Durant l'exercice forestier 2017, il a été procédé aux martelages suivants :

Division	Lieux-dit endroit	Genre de coupe	Résineux		Feuillus		Total	
			Tiges	Sylves	Tiges	Sylves	Tiges	Sylves
15	Chanoz	Eclaircie formation		67.0		28.0	0	95.0
11	Ch. des Condamnés	Eclaircie mécanisée		180.0		39.0	0	219.0
4	Ch. de Craivavers haut	Eclaircie mécanisée		186.0			0	186.0
6	Ch. de Craivavers	Eclaircie mécanisée		34.0			0	34.0
14	Ferme Chanoz 16.147.14	Eclaircie normale	37	38.1	2	2.0	39	40.1
12	Ch. des Dame / ch. de la Cabane	Eclaircie normale		53.0		36.0	0	89.0
7	Ch. de la Fontaine	Eclaircie normale		80.0		66.0	0	146.0
4	Rte. de la Bressonne	Mise en lumière		313.0		22.0	0	335.0
2	Ch. du Refuge	Réalisation		222.0		2.0	0	224.0
10	Crêt des Côtes	Réalisation				130.0	0	130.0
7	Ch. de Craivavers bas	Réalisation Douglas	4	17.1			4	17.1
7	Ch. de Craivavers bas	Réalisation Douglas	5	13.8			5	13.8
15	La Gameyre CFPF	Eclaircie normale	140	53.2	1	0.2	141	53.4
16	Les Dailles CFPF	Eclaircie normale	33	16.8	12	3.2	45	20.0
2	Ch. de Craivavers haut	Réalisation	37	119.6			37	119.6
4	Rte. de la Bressonne	Mise en lumière	91	213.8	28	87.4	119	301.2
7	Chalet des Humbert	Eclaircie normale	61	199.4	35	77.8	96	277.2
6	Grand-Jorat	Mise en lumière	83	289.4	7	12.4	90	301.8
Total 2017			491	2096.2	85	506.0	576	2602.2

*sylves = m3 estimés sur pied

Les coupes ont produit les assortiments suivants (volume bois rond) :

Commercialisation

Bois de service : 1271 m³
Bois d'énergie : 250 m³

Total des exploitations 2017 au 09.01.2018 1521 m³

Prix du bois

La bonne qualité des bois joratois permet de maintenir les épicéas à un prix relativement élevé par rapport au marché actuel.

Bois de service épicéa long qualité ABC : CHF/m³ 110 à 115.-
Autres bois de service résineux long : CHF/m³ 90.-

Les autres assortiments sont valorisés entre CHF/m³ 45 à 70.-

Chablis (bois détérioré, mort ou renversé)

Après un printemps pluvieux et frais, nous n'avons exploité qu'environ 69 m³ de chablis. Cependant, la chalarose touche un bon nombre de frênes le long des cours d'eau et des axes routiers. Plusieurs tournées ont été effectuées durant l'année 2017. La DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) prend en charge les frais d'exploitation le long des routes cantonales.

Coupe et travaux de formation

La coupe du stand de la Croix-sur-Lutry a été réalisée par le CFPF (centre de formation professionnelle forestière) durant l'automne 2017.

La formation professionnelle est importante, en particulier pour une commune formatrice. La réalisation de certains chantiers par le CFPF permet de valoriser et soutenir la branche forestière. En effet, il ne faut pas oublier que notre pays et notre région ont une forte tradition forestière et des professionnels de qualité.

En plus des habituelles coupes de bois, le CFPF effectue régulièrement des chantiers de génie forestier.



Coupes mécanisées

L'entreprise Daniel Ruch a éclairci environ 5.5 ha de jeunes forêts mécaniquement en 2017.



Soins culturaux

4.8 ha de soins ont été réalisés par l'équipe durant la belle saison.

Chemins

Les travaux usuels d'entretien d'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe forestière communale.

Travaux divers

- Gestion du stock de plaquettes.
- Les différents caveaux communaux ont été fournis en bois de chauffage.
- Entretien des différents refuges, des hangars et autres locaux dévolus à la forêt.

Pour mieux rentabiliser les heures d'intempérie, les bûcherons ont fabriqué des bancs, bassins, tables et autres bougeoirs qui ont été présentés à la vente des sapins de Noël. D'autres pistes sont cherchées pour l'écoulement de ces produits qui restent malgré tout un travail d'appoint lors de conditions météorologiques défavorables.

Subventions

Cette année nous avons reçu :

Subventions	Montant
Subventions pour les forêts protectrices communales	27'524.80
Subventions pour les forêts protectrices (privés sous contrat)	31'763.05
Subventions pour les soins aux jeunes peuplements hors des forêts protectrices :	21'713.10
Total	81'270.95
Total CHF par m3	31.20

PONTS ET CHAUSSÉES

Assainissement du passage supérieur de la Brélaz

Le 26 juin 2017, le Conseil Communal a accepté la demande de crédit pour l'assainissement du PS de la Brélaz d'un montant de CHF 1'620'000.- TTC. Les travaux ont pu débuter dès le mois de juillet 2017.

Ce chantier s'est déroulé en plusieurs étapes. Ci-dessous, quelques photos représentant ces différentes phases :



Travaux de nuit pour le montage et le démontage des ponts de travail et de protection au-dessus des voies de chemin de fer.



Démolition par sciage de la vieille dalle en béton armé



Mise en place de nouvelles conduites



Pose de la nouvelle dalle constituée d'éléments préfabriqués



Pose de l'étanchéité et du revêtement

Réaménagement du carrefour Nord du pont de la Brélaz

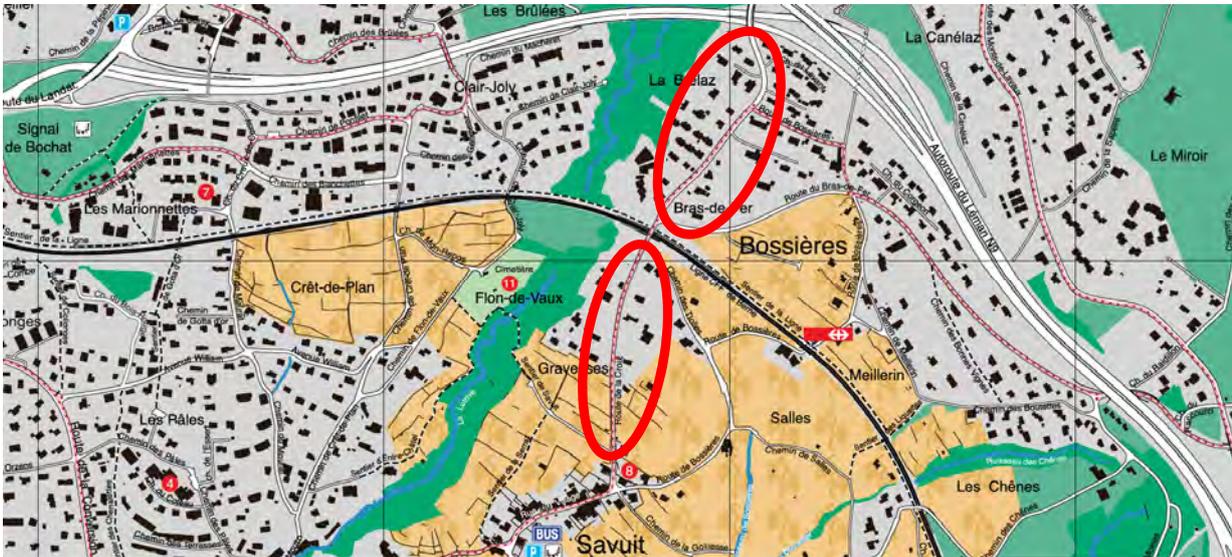


Ces travaux se sont réalisés sans incident et se sont terminés dans les délais. La couche de roulement sera posée en été 2018.

Route de la Croix – réfection de la chaussée

La route de la Croix a été réfectionnée sur les deux secteurs suivants :

- du carrefour du Bras-de-Fer jusqu'à la bretelle autoroutière de l'A9 (bord Sud).
- de Savuit au pont de la Brélaz.



Le nouveau revêtement répond aux exigences du dossier d'assainissement du bruit permettant ainsi d'obtenir une subvention de l'État.

Les travaux suivants ont été réalisés:

- Dépose des bordures du trottoir.
- Pose de bordures et de rang de pavés.
- Rabotage du tapis de la chaussée, sur l'ensemble du tronçon.
- Rabotage du tapis du trottoir, sur l'ensemble du tronçon et pose du tapis.
- Pose de trois nouvelles grilles de route.



Rte de la Conversion - Ch. de Belle-Combe – Revêtement

La voie descendante de la route de la Conversion, face au chemin de Belle-Combe, était endommagée par d'importants affaissements. Ces travaux, prévus au plan de rénovation des routes, ont consisté à raboter le revêtement sur toute son épaisseur (25 cm) et à l'évacuer. Un compactage de la grave de fondation a été effectué avant de reposer un nouveau revêtement en 3 couches. Les travaux ont été exécutés pendant les vacances scolaires d'octobre afin de réduire l'impact sur la circulation.



Route du Landar - réfection du trottoir Nord

Pour assurer la sécurité des piétons, un tronçon d'une longueur de 85.00 m' sur 1.50 m' de largeur a été réfectionné et une vingtaine de bordures ont été remplacées.



Réfection du giratoire Margotabac

La voie de ce giratoire situé sur la route de Lavaux, direction Vevey, était endommagée par d'importants affaissements. Ces réparations ont été reportées d'année en année afin de les insérer dans le futur chantier des BHNS. Toutefois, l'évolution de ces dégâts nous a obligés d'anticiper ces travaux de réfection.

Les travaux ont consisté à raboter le revêtement sur une épaisseur de 10 cm, à l'évacuer et à en reposer un nouveau, en 2 couches. L'exécution s'est réalisée durant une soirée et une nuit (en semaine), entre 19h30 et 05h30, pendant le mois de juin 2017.



Chemins des Chênes et du Chaney - Réfection du tapis

Les travaux suivants ont été réalisés du bas du chemin des Chênes au haut du chemin du Chaney.

- Remplacement des grilles et des couvercles de chambres de visite défectueux.
- Rabotage (fraisage) de l'enrobé sur une épaisseur de 40 mm.
- Fourniture et pose d'un tapis bitumineux AC MR 8 d'épaisseur de 40 mm.

Giratoire de la Croix – Réfection du pavage

Les pavés descellés de ce giratoire ont dû être refixés au sol.



Colmatage des fissures

Afin de prolonger la vie des revêtements, nous programmons chaque année le traitement par colmatage d'une quinzaine de routes et de chemins (env. 5'000 m de colmatage).

Les fissures ont été remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200°C)

Nettoyage des graffitis

Des graffitis ont été éliminés aux endroits suivants :

- Route de la Petite Corniche : mur intérieur dans le virage au-dessus du tunnel CFF
- Sentier de la Duboule : sous tunnel CFF
- PI du Voisinand : mur côté Nord
- Step : Façades Sud et Est
- Sentier des Chenalettes : sous le tunnel CFF
- Gare de la Conversion : sous le pont CFF
- Gare de la Conversion - Escaliers Sud
- Gare de la Conversion - Escaliers Ouest
- Route du Landar - Sous pont
- Piliers sous la route des Monts-de-Lavaux



Assainissement du bruit routier - Mise à l'enquête des mesures d'allègement

La Commune de Lutry a financé deux dossiers pour l'assainissement du bruit routier.

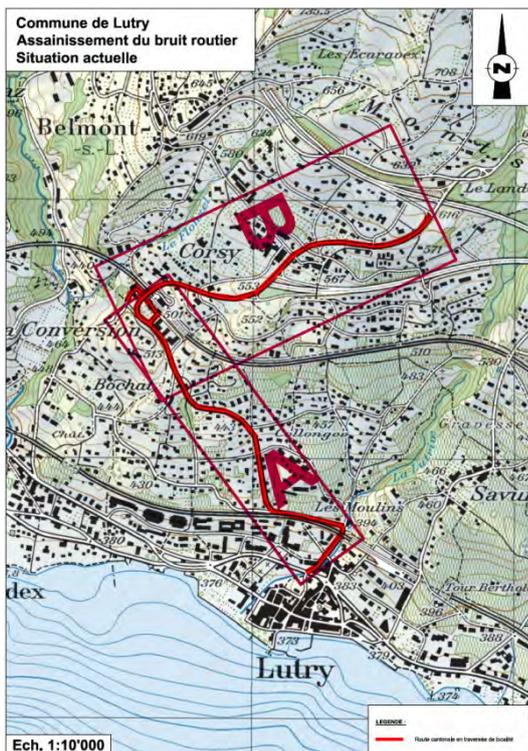
Ceux-ci ont été validés par le Conseil d'Etat et certaines mesures d'assainissement ont déjà été mises en place sur une partie de la route de Lavaux :

- pose d'un revêtement phonoabsorbant
- construction de parois antibruit sur le secteur appartenant au Canton
- mise à l'enquête de mesures d'allègement.

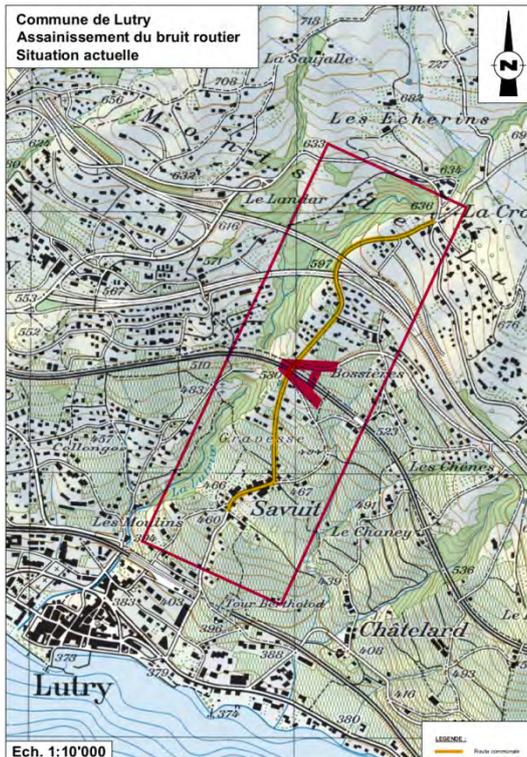
Cet été, toutes les autres mesures d'allègement ont été mises à l'enquête publique afin de respecter l'échéancier du BHNS et du délai limite pour assainir le bruit routier (mars 2018).

Cette enquête publique a regroupé les mesures d'allègement liées aux routes appartenant à la Commune ainsi que celles appartenant au Canton. 4 dossiers distincts ont été déposés à l'enquête publique :

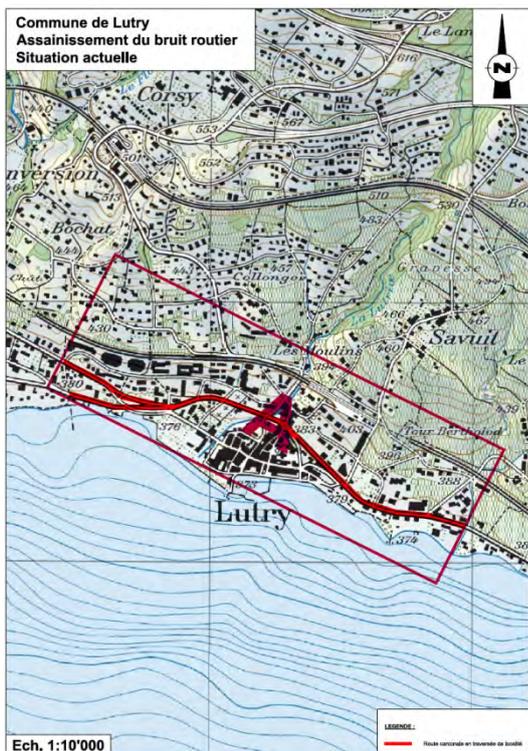
Secteur 1



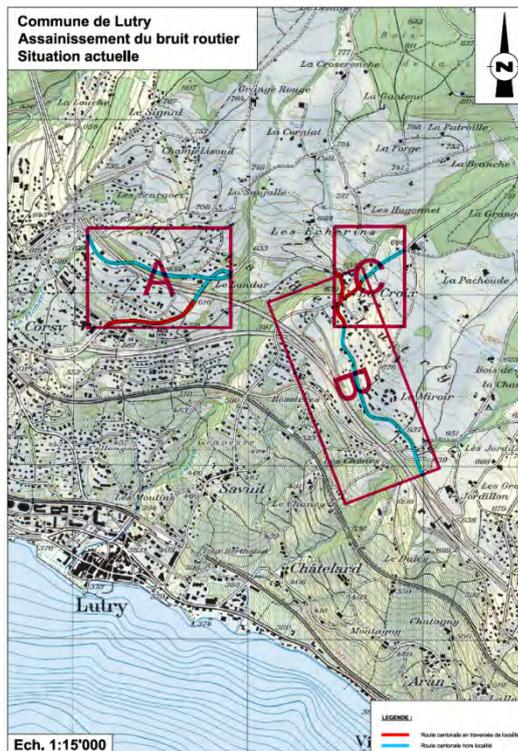
Secteur 2



Secteur 3



Secteur 4



Ces 4 secteurs regroupent au total 191 parcelles où il n'est pas possible de respecter les valeurs légales par des mesures d'assainissement proposées dans les dossiers d'assainissement et lorsque d'autres mesures ne sont pas envisageables, car elles sont, soit techniquement pas réalisables et/ou économiquement pas supportables.

La mise à l'enquête s'est déroulée du 18 août 2017 au 19 septembre 2017.

De plus, chaque propriétaire concerné par ces mesures d'allégement a été informé par courrier de la mise à l'enquête et a pu assister à une séance de clarification le 30 août 2017 au Château de Lutry en présence des représentants de la Direction Générale de la Mobilité et des routes (DGMR) et le Chef du service TRD.

Cette enquête publique a soulevé quatre oppositions.

ÉTUDES - AVANT-PROJETS

Inventaire des ouvrages d'art

Le territoire communal est traversé par des routes, des voies de chemin de fer, des rivières, etc. Pour permettre de les franchir, plusieurs ouvrages ont été construits à différentes époques et par différentes entités (CFF, Canton, OFROU, Commune, privés).

Il s'agit de répertorier l'ensemble des ouvrages de franchissement, soit :

- Ponts
- Passages supérieurs
- Passages inférieurs
- Buses
- Voûtages
- Passerelles

Auparavant, les informations sur ces ouvrages étaient dispersées à travers différents services du canton et de la Confédération.

Le but de cet inventaire a été de rassembler les données de base de ces ouvrages, de s'affranchir de la mémoire des gens et de créer un répertoire qui puisse évoluer à long terme.

Chaque ouvrage a été repéré en coordonnées et analysé. Son propriétaire a été identifié et le responsable de son entretien est lui aussi reconnu.

Il a fait l'objet d'une fiche dans laquelle sont reportées toutes les informations le concernant et ainsi que la périodicité des inspections à faire sur les ouvrages communaux pour assurer un suivi de son état structurel.

Cet inventaire permet, entre autres, d'anticiper les éventuels travaux de réfection.

Réaménagement du chemin du Mâcheret

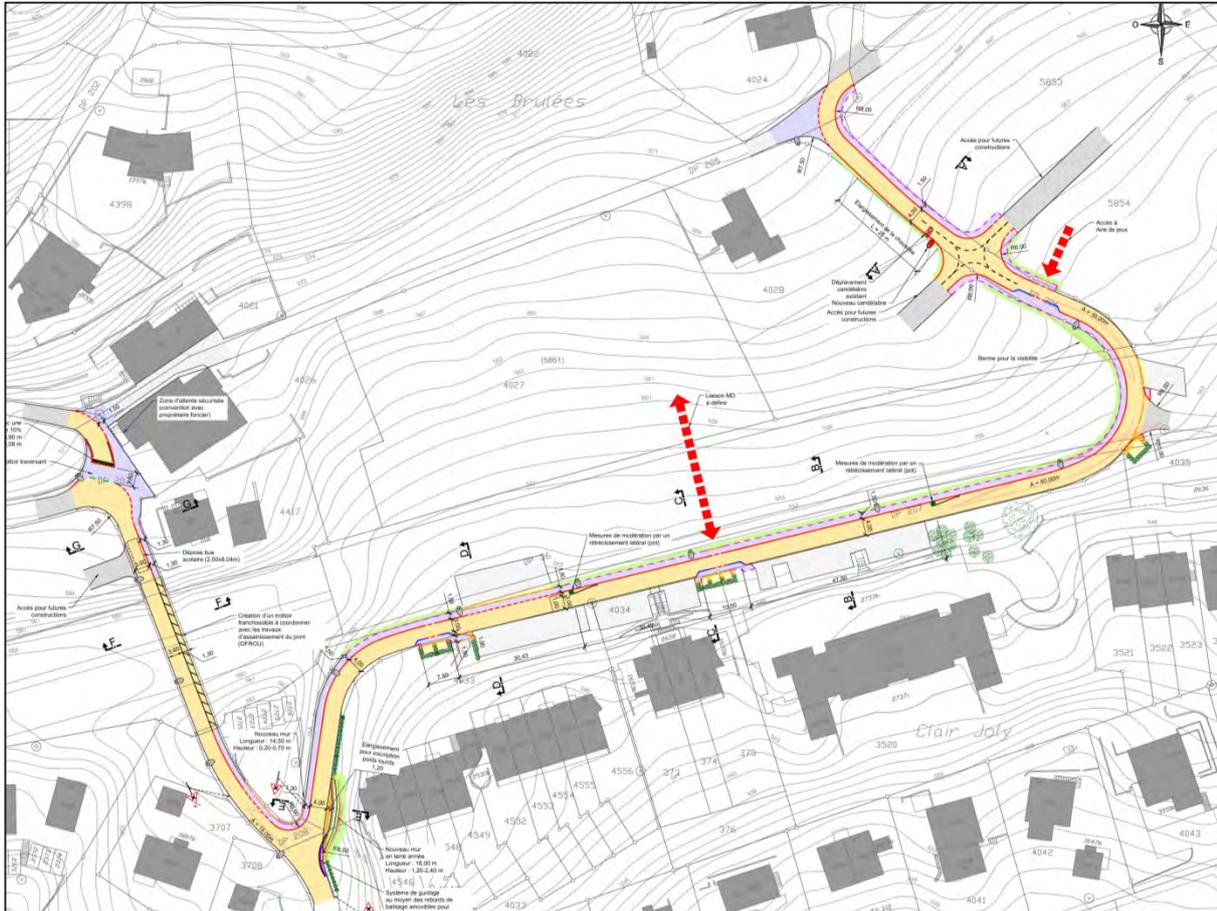
Ce réaménagement est directement lié aux projets immobiliers qui sont en cours de réalisation sur le PPA des Brûlées. Dès la fin des travaux de construction, la Commune aura le devoir de réaménager le chemin du Mâcheret qui donne accès à ces nouveaux bâtiments. Ce projet de réaménagement consiste à mettre en place un trottoir, des ralentisseurs de trafic et de revoir l'éclairage public. Si nécessaire, les conduites souterraines seront aussi remplacées dans le cadre de ce projet.

La variante retenue consiste à changer le profil en long du chemin du Mâcheret. Cette variante permet d'améliorer considérablement la visibilité dans le carrefour aussi bien pour les piétons que pour les automobilistes.

Le chemin du Mâcheret sera surélevé d'au maximum 1 mètre sur une longueur de 30 m. Le remblai sera contenu en amont par les murs existants et en aval par un nouveau mur de soutènement.

Une demande a été faite à l'OFROU pour intégrer l'aménagement d'un trottoir franchissable sur le passage supérieur lors des travaux d'assainissement autoroutier.

Le projet prévoit d'empiéter sur quatre parcelles privées. Après différentes séances d'explication, les propriétaires ont tous donné leur accord pour permettre le réaménagement du chemin du Mâcheret.



Ce projet, après examen, a reçu un préavis positif des différents services de l'Etat.

Route des Monts-de-Lavaux. Remplacement de la passerelle piétonnière.

Il y a trente ans, la Municipalité a décidé de construire deux passerelles en bois le long de la route des Monts-de-Lavaux. Ce choix, en lieu et place d'un trottoir conventionnel, a reposé sur la crainte d'activer un glissement géotechnique par l'apport d'une charge supplémentaire de remblais.

Actuellement, ces passerelles en bois sont constamment surveillées, entretenues et les poutres usées du plancher sont systématiquement changées par notre service de voirie. Néanmoins, en cas de pluie, cette surface en bois devient glissante et son déneigement en hiver est problématique, car, contrairement au trottoir situé à chacune de leurs extrémités, elle ne peut être déneigée qu'à la main. Comme toute construction en bois scellée en terre, ces passerelles ont une espérance de vie limitée par la pourriture de sa structure porteuse. À terme, leurs remplacements sont donc inéluctables.



En 2015, la commune a financé une étude de faisabilité pour vérifier la possibilité de remplacer les passerelles en bois par un véritable trottoir. Ces études ont concerné uniquement le futur trottoir et n'ont pas pris en compte une correction routière.

Ce projet a retenu l'attention de l'État, car cette route cantonale connaît des problèmes d'affaissement dans ce secteur.

En avril 2016, l'État a repris à sa charge de nouvelles études de faisabilité intégrant un nouveau trottoir, l'élargissement de la chaussée et une revue du tracé de la route.

Ces études ont permis au Canton de mettre en soumission les prestations d'ingénieur nécessaires à la réalisation de ce projet routier.

Suite à une procédure ouverte, le Canton a adjugé au printemps 2017 ces études à un bureau d'ingénieurs. De plus, une campagne géologique et géotechnique a été menée pour appréhender au mieux les risques liés à ce secteur.

En automne 2017, ces études ont débouché sur plusieurs variantes de tracé routier qui sont en cours d'analyse. Le choix du Canton se fera en printemps 2018.

Autres études en cours :

Le service et ses mandataires ont réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

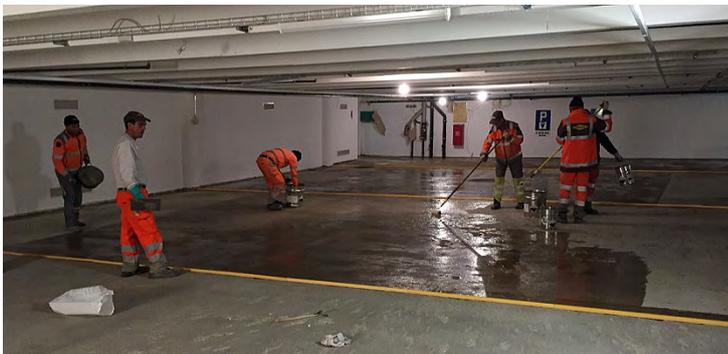
- Réfection des ch. du Chaney
- Réfection du ch. des Hugonnets
- Réfection du ch. du Miroir
- Réfection du ch. de la Pépinière
- Réaménagement du chemin de la Canélaz
- Trottoir à la route des Monts-de-Lavaux

PONTS, MURS DE SOUTÈNEMENT ET PARKINGS

Assainissement du parking de la Possession

Les travaux d'assainissement du parking de la Possession sont pratiquement tous terminés et le budget octroyé par le Conseil Communal est respecté.

Ci-dessous, quelques photos représentant ces différents travaux d'assainissement :



Travaux de pose des résines de sol



Création d'une gaine de ventilation à la rue des Terreaux



Pose des enrobés



Bétonnage des nouveaux escaliers



Mise en place de l'abri 2 roues



Réaménagement de la place des menhirs



Installation de deux bornes de recharge électrique

A noter que le comptage des places de parc au niveau 0 n'est pas encore en fonction. En effet, l'entreprise responsable de l'installation de comptage a rencontré quelques problèmes de mise en place de ce nouveau système et recherche activement à les résoudre dans les meilleurs délais. Pour garantir l'accès au parking pendant les travaux de réparation, l'ouverture provisoire au niveau -1 a été maintenue.

Parking de la Combe - Réfection des allées 1 et 3

Depuis plusieurs années, en raison des problèmes rencontrés avec les dalles alvéolées en plastique qui cassent sous l'effet des rayons UV et du froid, nous remettons en état progressivement les allées du parking et les zones de parcage.

Cette année, nous avons assaini les allées 1 et 3 de la partie Nord du parking, en remplaçant les dalles en plastique par des pavés en béton. Cette manière de faire a donné entière satisfaction tant aux utilisateurs du parking qu'aux jardiniers de la voirie.

Ces travaux ont été effectués pendant les vacances scolaires d'automne pendant 2 ½ semaines.

PARCS ET PROMENADES

Place de jeux de Taillepie - Remplacement des jeux et rénovation complète de la place

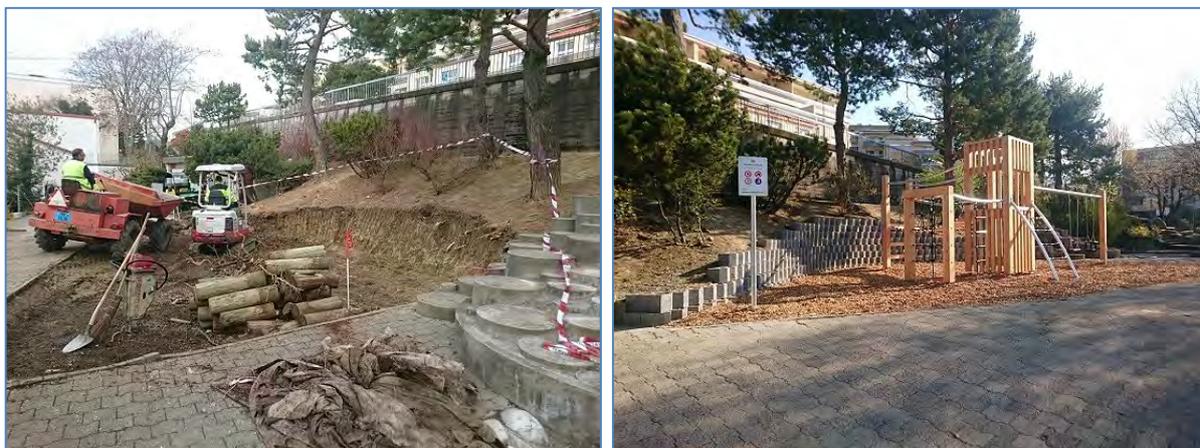
Les jeux de cette place, qui dataient de 2002, étaient usés. Les structures portantes, poutres et poteaux, laissaient apparaître des signes de pourriture. De plus, en fonction des dernières normes, les distances de sécurité définies pour des balançoires n'étaient plus respectées et, pour assurer la sécurité des enfants, il a été nécessaire de remplacer ces jeux.



Photos de l'ancienne place de jeux

Les travaux suivants ont été réalisés par les employés de la voirie :

- Le terrassement des talus situés à l'arrière de la place de jeux
- Le démontage des anciens jeux
- L'aménagement des talus
- La construction des fondations des nouveaux jeux
- Le montage des nouveaux jeux
- Le remplacement des plaquettes



Réfection complète de la place de jeux

Ces jeux ont été construits en bois de douglas suisse, non traité. La plupart des pièces métalliques sont en inox.

Fontaine des Singes

Les murs de cette fontaine, située à l'extrémité sud du chemin de la Sapelle, ont été réfectionnés.



COURS D'EAU ET PORTS

Reprise des culées du pont du quai Doret situé sur la Lutrive

Dans le cadre des contrôles des rives de la Lutrive il a été découvert un affouillement des culées du pont du quai Doret. Il a été nécessaire d'engager des travaux pour assurer la stabilité de cet ouvrage.



Les travaux suivants ont été réalisés:

- Mise en place d'un étiayage sommaire de sécurité sous le tablier durant les travaux.
- Mise en place d'une déviation provisoire (centrale) au moyen de tuyaux PVC et de sacs de sable afin de pouvoir travailler au sec de chaque côté.
- Nettoyage des joints et coupes des racines.
- Reprise en sous-œuvre des culées du pont, en alternance, par étapes à une profondeur de 40 cm depuis le fond de la rivière.
- Mise en place de coffrage avec un biais permettant le déversement du béton.
- Fourniture, transport sur chantier et mise en place de béton vibré sous les culées.



Protection des berges de la Lutrive au chemin des Hugonnet

Suite à un contrôle de routine, notre pionnier nous a informés que des traces d'érosion situées au niveau du franchissement du pont du chemin des Hugonnet menaçaient les berges et l'ouvrage routier :

- En amont, les blocs initialement prévus pour la protection du pied de berge en rive gauche se retrouvaient dans le lit mineur. De plus, au droit de l'ouvrage, un massif, à priori en enrochements présentait un affaissement dû à une érosion en pied de berge.
- En aval, une niche d'érosion et la chute d'un arbre menaçaient la berge droite. Une érosion du lit à la sortie du voûtage a été également constatée.

Ces problèmes se situaient en amont de La Croix-sur-Lutry où la Lutrive s'écoule dans un talweg naturel et encaissé. Le tronçon concerné par les travaux se situe directement à l'amont et à l'aval (~10m) du pont du Chemin des Hugonnet.

L'état des rives a nécessité une intervention urgente par des travaux d'entretien. Les quatre mesures suivantes ont été réalisées :

1. Mise en place d'un enrochement à l'amont en rive gauche sur environ 20 m;
2. Comblement du massif pierreux à l'amont, avec reprise en sous-œuvre (injection de béton) et purge des blocs instables;
3. Nettoyage et réfection des joints du pont à l'amont de l'ouvrage en rive droite;
4. Stabilisation de la niche d'érosion à l'aval du pont en rive droite par la mise en place d'enrochements sur environ 7 m.

Au préalable à ces travaux, notre équipe de bûcherons a évacué quelques arbres dangereux tombés dans le lit de la rivière.

La réalisation de ces travaux s'est déroulée en octobre et a duré environ 2 semaines.



Avant les travaux



Après les travaux

Réfection du pourtour des arbres au quai du port de l'Ancien Stand, au quai Doret et à la Plage de Curtinaux

Lors de la croissance des arbres situés le long des quais, les racines endommagent le bitume qui entoure le tronc. Ces déformations du sol peuvent atteindre plusieurs centimètres et deviennent dangereuses pour les passants.

Les travaux projetés ont consisté à assainir le pourtour de 3 arbres au quai du port de l'Ancien Stand, de 10 arbres au Quai Doret et d'éliminer une longue racine située à l'entrée de la plage.

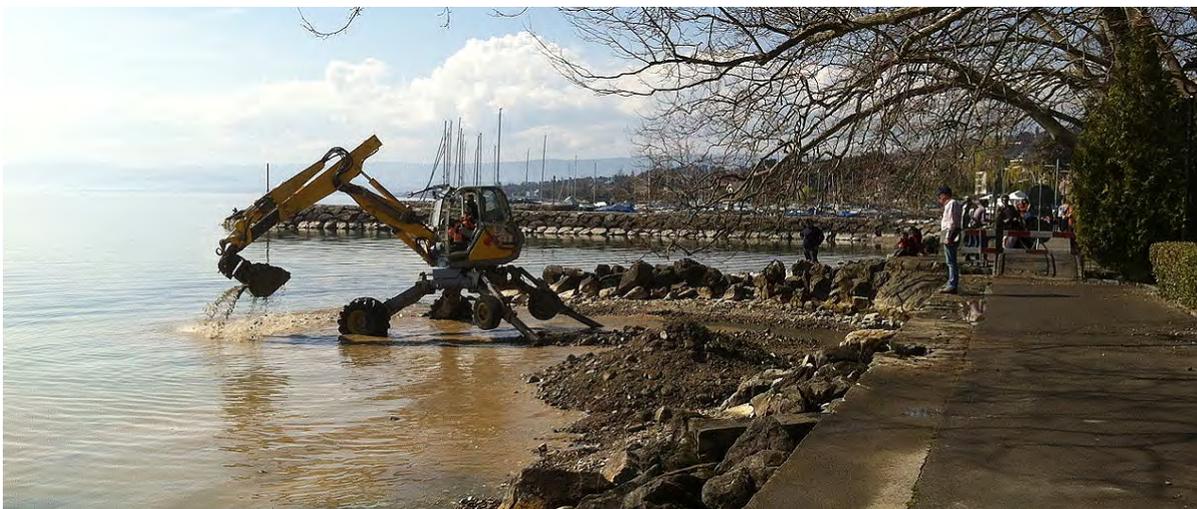


Remplacement de la conduite d'eau potable du vieux port de Lutry

La vétusté de la conduite d'alimentation en eau potable des estacades a amené le service à la remplacer. Les travaux se sont déroulés sur 2 étapes. La première en 2016 et la seconde en 2017.

Extraction des matériaux à l'embouchure de la Lutrive

Pour assurer la sécurité d'écoulement de la Lutrive, il est nécessaire d'évacuer les matériaux qu'elle charrie et qui s'amoncellent à son embouchure.



SPORTS ET LOISIRS

Emplacement de la patinoire

Dans le cadre des travaux du parking de la Possession, la Municipalité a accepté, le 8 février 2016, de déplacer la patinoire sur le terrain de beach volley permettant ainsi le parage de véhicules sur la place des Fêtes.

Après trois mois d'exploitation lors de l'hiver 2016-2017, il a été décidé de pérenniser l'emplacement de la patinoire sur le terrain de beach volley.

Cet emplacement permet de préserver le parking de délestage de la place des Fêtes et, de part son éloignement des habitations, les nuisances sonores perçues par les riverains sont diminuées.



Aménagement d'une place d'entraînement physique dans le parc Casimir Reymond

Le Conseil communal a accordé une enveloppe ordinaire (ORD) dans le cadre du budget 2015 pour réaliser cette place d'entraînement.

Le 16 mars 2015, la Municipalité a accepté la situation et la géométrie de cette place.

Le 19 octobre 2015, un rapport a été présenté pour engager les travaux de construction de cette place. La Municipalité a décidé de reporter sa décision en raison de l'ouverture d'une garderie (chemin de la Toffeyre 11 et 13) .

Entretemps, la garderie s'est ouverte sans poser de problème et le 26 octobre 2016 l'État informait la Commune que des fonds étaient disponibles pour subventionner ce type de place d'entraînement.

Avec cette aide financière, les travaux ont pu être engagés. Ils ont consisté à créer une place d'entraînement d'une surface de 150 m² composée des éléments suivants :

- Un revêtement synthétique de protection contre les chutes.
- Des éléments en béton préfabriqué permettant de soutenir le terrain et offrant également des bancs sur les 3 côtés.
- 9 engins d'entraînement.

Le suivi du chantier a été assuré par le service de voirie.



Place de sports du Grand-Pont

Notre Service de voirie s'est chargé d'entretenir le terrain de football synthétique du Grand-Pont. Les cadres des buts fixes ont été remplacés.



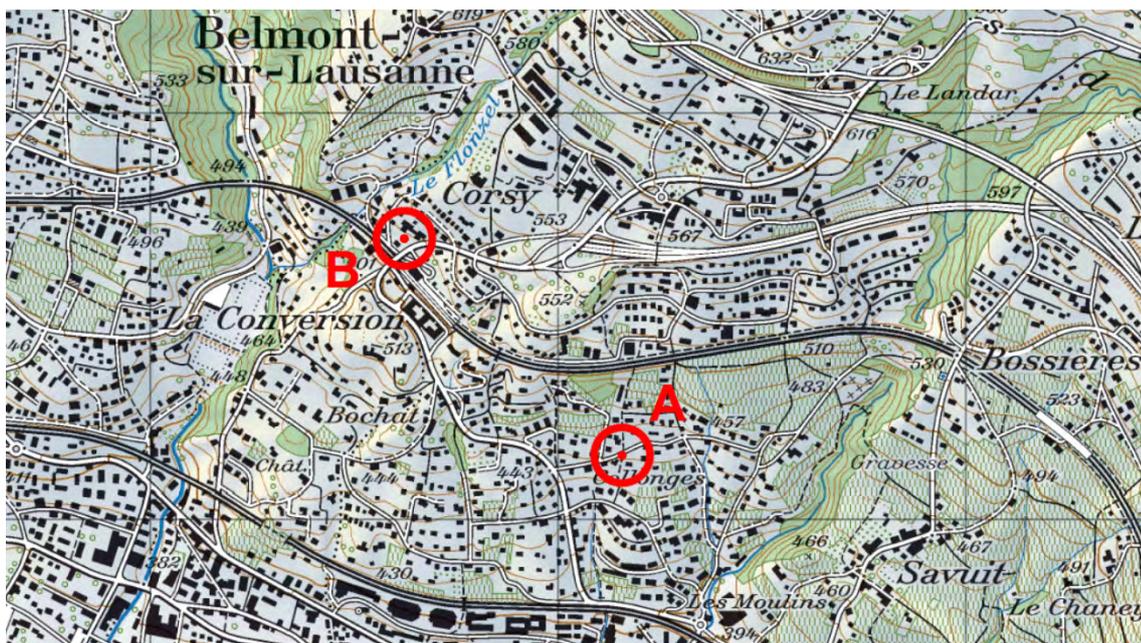
Place de sports à Chanoz-Brocard

Les cadres des buts fixes ont été remplacés.

RÉSEAU D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION

Av. William - Ch. du Bois-Rouge - ch. du Flonzel 39 - 41 - Remplacement du collecteur d'eaux claires

Chaque année, nos canalisations sont inspectées à l'aide d'une caméra. Lors des derniers contrôles, des dégâts ont été décelés sur deux collecteurs d'eaux claires situés entre l'avenue William et le ch. de Bois-Rouge (collecteur A) et entre le ch. de Flonzel et la route de la Conversion (collecteur B)



Sur le collecteur A, les travaux suivants ont été entrepris :

- Sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux.
- Sciage et démolition du dallage existant au chemin du Bois-Rouge.
- Creuse des fouilles dans la route et dans le chemin y compris évacuation des matériaux.
- Démolition des canalisations et des chambres existantes.
- Mise en place et bétonnage des nouvelles canalisations en PVC (diam. 315 mm, long. 28 m).
- Remblayage des fouilles avec les matériaux excavés et/ou des matériaux rapportés.
- Mise en place des éléments déposés (grille, couvercle de chambre, pavés).
- Fourniture et pose d'enrobé bitumineux, en plusieurs couches.



Sur le collecteur B, les travaux suivants ont été entrepris :

- Décapage de la terre végétale.
- Sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux.
- Creuse des fouilles et évacuation des matériaux.
- Démolition des canalisations et des chambres existantes.
- Mise en place et bétonnage des nouvelles canalisations en PVC (diam. 600 mm, long. 22 m).
- Remblayage des fouilles avec des matériaux rapportés.
- Fourniture et pose d'enrobé bitumineux, en plusieurs couches.
- Ensemencement et remise en état de la zone du chantier.



Chemin du Collège - Pose de nouveaux caniveaux

Les eaux de ruissellement du chemin n'étaient pas récoltées et aboutissaient régulièrement dans les propriétés privées, endommageant au passage leur chemin d'accès.

Dans un premier temps, deux caniveaux, raccordés dans deux puits perdus, ont été posés en travers du chemin pour remédier à ce problème.

Cette solution a montré ses limites. En effet, si elle fonctionnait correctement par pluies normales, elle ne donnait pas satisfaction lors de violents orages avec des débits très importants sur de courts laps de temps. Les puits perdus, lors ces très fortes intempéries, n'arrivaient pas à infiltrer ces eaux dans le terrain.

Les nouveaux caniveaux ont donc été raccordés à une canalisation d'eaux claires qui a permis d'assurer l'évacuation de ces eaux en tout temps.

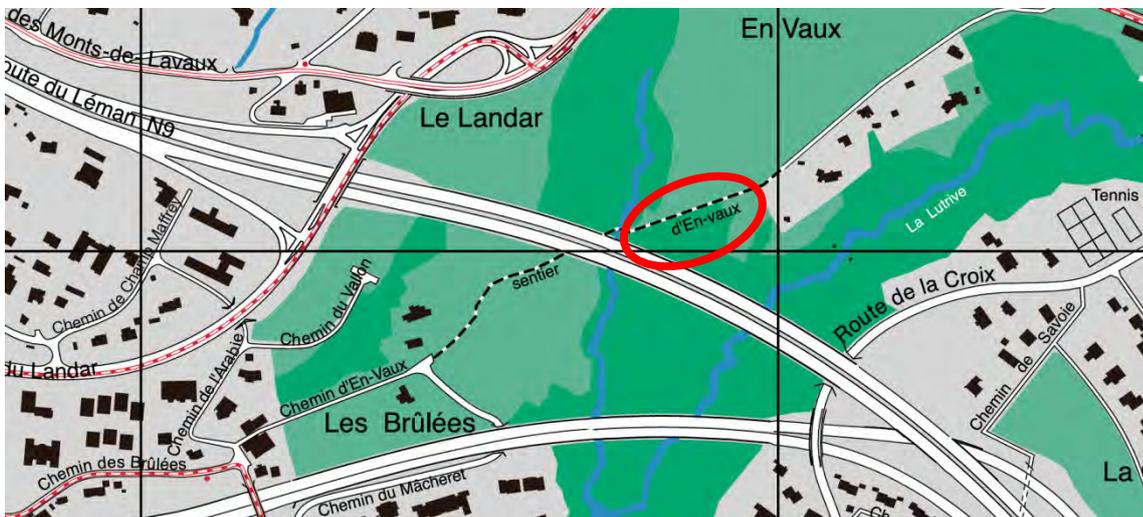


Sentier d'En Vaux - Pose d'une canalisation d'eaux claires et d'un drain

Chaque hiver, du verglas se formait sur ce tronçon de route et le pied du talus des champs bordant ce sentier n'était pas drainé. Les eaux provenant du sol de ces champs ressortaient sur ce chemin et quand le revêtement du chemin atteignait une température proche de zéro degré l'eau de ruissellement gelait à son contact.

Pour éviter le phénomène de gel décrit ci-dessus les travaux suivants ont été effectués :

- Pose d'un drain sur une longueur de 30 m.
- Mise en place d'une chambre dépotoir munie d'une grille.
- Pose d'une canalisation pour acheminer les eaux du drainage dans le cours d'eau du Mâcheret.



Ch. des Brûlées 75 - parcelle 4417 - collecteur EC

Lors de fortes intempéries, la cave de l'immeuble situé sur la parcelle n° 4417 était régulièrement inondée.

Pour éviter les problèmes d'inondation, une des chambres du réseau de récolte des eaux a été modifiée et le diamètre du collecteur a été augmenté.



STATION D'ÉPURATION DE LUTRY

Vidange du digesteur

La dernière vidange du digesteur de la STEP a été effectuée en 2009 et, selon la pratique, un intervalle d'environ 10 ans est recommandé entre deux vidanges. Celle-ci était programmée initialement en 2018, mais les circonstances décrites ci-dessous nous ont obligés d'avancer d'une année ce nettoyage.

En 2016, les pompes servant à acheminer les boues digérées dans la centrifugeuse se sont bloquées plusieurs fois (environ 1 fois par mois). À chaque blocage, toutes les conduites ont dû être purgées et les pompes nettoyées. Le sable provenant du digesteur est le principal responsable de ces pannes à répétition. Selon notre analyse, ce sable se trouve en trop grande quantité dans le digesteur et provoque non seulement le blocage des pompes, mais use prématurément la centrifugeuse.

De plus, l'accumulation de ce matériau indésirable pénalise la capacité du digesteur, ce qui a pour conséquence de diminuer le temps de séjour des boues et de provoquer une réduction de la production de gaz (baisse de la production d'électricité).

Ainsi, il a été nécessaire d'entreprendre ces travaux de vidange pour assurer le bon fonctionnement de la STEP.

Les travaux ont consisté à vidanger et nettoyer le digesteur ainsi qu'à contrôler visuellement l'état des bétons.

Durant cette période, l'exploitation de la STEP ne n'a pas été interrompue. Les boues fraîches, après traitement dans les bassins et déshydratation, ont été acheminées à la STEP de Vidy.

Les boues digérées et déshydratées de la vidange ont été incinérées à la STEP de Vidy. Les autres déchets ont été éliminés à l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne ou stockés en décharge contrôlée (matière minérale).

La remise en fonction du digesteur s'est faite progressivement, les boues fraîches ont été ensencées par des boues provenant de la STEP de Pully (env. 100 m³).

Pendant la durée des travaux (1 semaine pour la vidange du digesteur + env. 2 mois pour la remise en fonction du digesteur) la production d'électricité réalisée par les gaz du digesteur a été interrompue.

Cet arrêt momentané a permis de réviser les 2 pompes de recirculation des boues digérées.



Changement des moteurs à gaz des pompes à chaleur force de la STEP

Les deux moteurs actuels des génératrices dataient de 2007 et ont fonctionné pendant plus de 40'000 heures correspondant, à titre comparatif, à un parcours de 2 millions de km pour un moteur de voiture.

Malgré un entretien régulier, il a été constaté, ces dernières années, une forte augmentation de la consommation d'huile, signe que cette mécanique arrivait en fin de vie.



Photo des génératrices et de leurs moteurs à gaz

Pour rappel, ces moteurs fonctionnent à l'aide du gaz produit par le digesteur de la STEP et entraînent des génératrices qui produisent annuellement plus de 157'600 kWh.

Un circuit d'eau refroidit ces moteurs et leur chaleur sert à chauffer le bâtiment de la STEP, les boues du digesteur et les boues de la table d'épaississement.

Les nouveaux moteurs ont les mêmes performances que les anciens, mais garantissent un rendement plus élevé en raison d'un taux de compression supérieur.

Les soupapes de sécurité sur le toit du digesteur ainsi que celles de la cloche à gaz en raison de leur vétusté ont été remplacés.

Les 2 bassins d'aération ont été vidés pour permettre d'enlever le sable qui se trouvait au fond et pour inspecter et nettoyer les diffuseurs d'air.



Les 2 balances de précision ainsi que le four à étuve du laboratoire ont été changés.



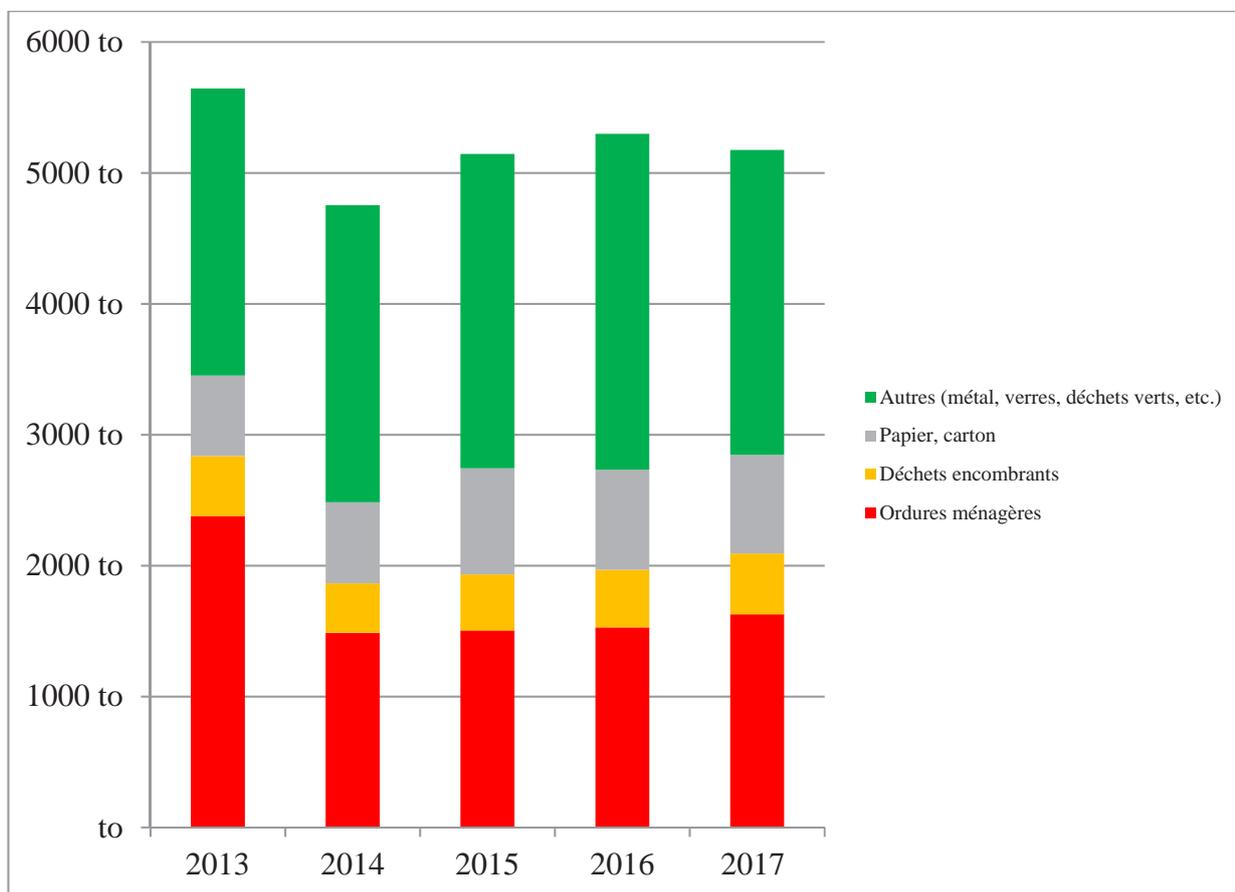
Un trépied de sauvetage a été acheté pour nous permettre d'intervenir en toute sécurité à l'intérieur d'une fosse. Il permet aussi de sortir d'une fosse du matériel lourd tel qu'une pompe ou un agitateur.

Une modification a été faite dans le tableau électrique principal de la STEP afin de nous permettre de consommer directement l'électricité que nous produisons grâce à nos groupes chaleur-force.

ORDURES MÉNAGÈRES

Après la forte diminution de la quantité d'ordures ménagères ramassées en 2014, nous observons une stabilisation du tonnage d'ordures ménagères produit sur la commune.

Évolution des quantités ramassées sur les cinq dernières années :



Les ordures ménagères (OM), dont le transport est effectué plus qu'une fois par semaine dans les secteurs Sud et Nord et deux fois par semaine dans le Bourg de Lutry, sont transportées directement à l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne par le concessionnaire. Depuis l'introduction de la taxe au sac, 72 entreprises et personnes privées ont choisi la collecte des ordures ménagères en conteneurs privés pesés. La répartition du tonnage 2017 est la suivante :

Type de collecte	Tonnes
OM collecte porte-à-porte	1'199
OM collecte des conteneurs privés	303
OM collecte des Ecopoints	126
Total	1'628

Déchets encombrants

L'enlèvement des déchets encombrants a lieu tous les mois. Les matériaux sont triés sur place, **137 tonnes** d'objets métalliques ont été chargées sur une camionnette en vue du recyclage et **435 tonnes** de résidus combustibles ont été évacuées à l'usine d'incinération de la TRIDEL (**284 tonnes** lors du ramassage porte à porte et **151 tonnes** à la déchèterie de Flon de Vaux).

Papier

Le papier est ramassé deux fois par mois représentant **707 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage et **49 tonnes** de cartons.

Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés dans 9 écopoints répartis sur le territoire communal. Elle a permis de collecter **276 tonnes** de verre repris par VétroRecycling.

La collecte de verre dans les quartiers de forte densité de Taillepied, de Burquenet, des Toises et de la Culturaz se fait une fois par mois avec le camion des ordures ménagères. Ce ramassage a permis de récupérer **119 tonnes** de verre, ce qui porte la quantité totale collectée à **395 tonnes**.

Un montant de **CHF 34'669.-** (montant établi sur le tonnage 2016) a été versé à la Commune par VetroSwiss à titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre.

Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles de boisson en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par le Service de voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m³. Périodiquement, sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET sans frais pour la Commune. En 2017 ce ne sont pas moins de **33 tonnes** de PET qui ont été recyclées.

Récupération des boîtes métalliques et de l'aluminium

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des petits containers pourvus d'un sac en plastique ont été installés sur les places de collecte du verre. Ils sont vidés périodiquement par les employés de voirie et les sacs sont stockés à Flon-de-Vaux en attendant d'être repris gratuitement par l'entreprise Goutte lorsqu'elle récupère le PET. En 2017, **22 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux au Quai Vaudaire, à la Station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC pour y être traitée. En 2017, **5'900 litres** d'huiles usées ont été récupérés.

Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de vieux textiles, le groupement TEX AID a installé, en complément à la collecte des rues, des containers spéciaux aux emplacements du Quai Vaudaire, de la Combe, de Taillepied, de Flon-de-Vaux, d'Echerins, du chemin de Savoie et du Daley.

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récupérer **74 tonnes** de textiles usagés au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées qui sont stockées et transportées par la voirie dans une entreprise spécialisée en vue du recyclage. C'est environ **1'905 kg** de piles qui sont récupérées annuellement.

Récupération des déchets de jardins

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans le box en béton réservé à la Commune de Lutry. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon de Vaux où les déchets sont broyés sur place, sans frais supplémentaire, par l'exploitant de la Coulette qui se charge de leur transport.

Les déchets verts des jardins et espaces publics de la Commune qui proviennent du Nord de la ligne CFF de Berne sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, le sont à la décharge.

En 2017, un total de **1'051 tonnes** de déchets verts ont été compostées.

Déchets organiques

Par rapport à l'année dernière, nous avons constaté que la qualité des déchets organiques ne s'était pas améliorée ceci malgré une nouvelle signalétique et des informations parues sur l'Echomunal.

Nous avons pris contact avec l'entreprise de méthanisation Ecorecyclage de Lavigny qui s'est dite prête à nous reprendre nos déchets organiques à CHF 100.- la tonne au lieu de CHF 190.- à la SATOM.



Dès le 1^{er} novembre 2017, l'entreprise Métraux transporte directement nos déchets organiques à cette entreprise.

Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population de la Commune de Lutry d'éliminer les anciens médicaments, les peintures et autres produits toxiques, la déchèterie de Flon de Vaux dispose de containers sous abris.

Les containers sont vidés une fois par mois par le Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2017, **10.13 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérées, triées et transportées à CRIDEC.

Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso.

15.6 tonnes de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, à un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

Tableau comparatif de la collecte des déchets

Types de déchets	2013 Quantité tonnes	Nbre hab 9'530 kg/hab	2014 Quantité tonnes	Nbre hab 9'675 kg/hab	2015 Quantité tonnes	Nbre hab 9'768 kg/hab	2016 Quantité tonnes	Nbre hab 9'899 kg/hab	2017 Quantité tonnes	Nbre hab 10'031 kg/hab
Ordures ménagères	2'379	250	1'486	154	1'504	154	1'528	154	1'628	162
Poubelles publiques	157	16	102	10	110	11	111	11	87	9
Objets encombrants	379	40	428	44	440	45	464	47	435	43
Papier -Carton	620	65	811	84	765	78	755	76	756	75
Ferraille, fer léger, tôle	102	11	118	12	114	12	149	15	137	14
Boîtes, Fer blanc	15	2	18	2	20	2	18	2	22	2
Verre	469	49	477	49	475	49	424	43	395	39
Compost	1'186	124	1'325	137	1'380	141	1'209	122	1'051	105
Déchets organiques	-	-	-	-	74	8	101	10	132	13
Huile (litres)	3	0	4	0	4	0	3	0	7	1
Bois (transformé)	132	14	137	14	174	18	122	12	132	13
Piles	1	0	1	0	3	0	1	0	2	0
PET	29	3	35	4	36	4	33	3	33	3
Matériaux inertes (démolition)	116	12	125	13	137	14	102	10	103	10
OREA matériel électronique	10	1	14	1	12	1	10	1	7	1
Capsules Nespresso	40	4	17	2	15	2	16	2	16	2
Autres déchets	10	1	28	3	12	1	28	3	32	3
TOTAL	5'647	593	5'126	530	5'274	540	5'075	513	4'975	496

Déch. incin. ou mis en décharge	3'175 tonnes	2'309 tonnes	2'382 tonnes	2'358 tonnes	2'425 tonnes
Déchets recyclés	2'471 tonnes	2'817 tonnes	2'893 tonnes	2'717 tonnes	2'550 tonnes
Pourcentage de recyclés	44%	55%	55%	54%	51%

Campagne d'information pour lutter contre le littering

Comme la plupart des communes de la Riviera, nous avons chaque été des problèmes avec les déchets sauvages (littering).

Le 10 mars 2017, nous avons approché la Fondation Summit afin qu'elle nous propose une campagne d'information pour lutter contre le littering.

Cette campagne, dont l'objectif est d'amener à réfléchir et à modifier les comportements sur la manière de se débarrasser de ses déchets, s'adresse à toutes les personnes fréquentant le bord du lac, les places de sports et participant aux diverses manifestations de Lutry.

Summit FOUNDATION est une fondation suisse créée en janvier 2001, indépendante, à but non lucratif et reconnue d'utilité



publique. Sa mission est de diminuer l'impact environnemental des activités humaines dans des lieux à forte fréquentation, notamment durant les moments de loisirs.

Depuis sa création, Summit FOUNDATION a réalisé et installé des dizaines de campagnes de sensibilisation aux impacts du littering que l'on peut voir entre autres au Montreux Jazz festival. Depuis l'hiver 2014-2015, une version destinée aux skieurs est visible dans plus de 70 stations de ski en Suisse.

Les messages passés ont été les suivants :

- ne pas jeter les bouteilles au lac
- ne pas jeter les mégots de cigarette
- le littering en général

Afin de communiquer ces messages, la campagne d'information s'est composée comme suit :

- Affichage de panneaux d'informations
- Distribution gratuite de cendriers de poche (commande et distribution effectuées en 2016)



21 affiches représentant Lutry



2'000 cendriers avec le logo de la Commune

La distribution des cendriers ainsi que la pose des panneaux et des affiches ont été assurées par notre service.

Les affiches au format F4 et les infos bulles ont été posées le long des rives communales aux endroits suivants :

- Plage du Vieux-Stand
- Beach-volley
- Rampe de skate
- Place de sport de Grand-Pont
- Débarcadère
- Quai-Doret
- WC Quai-Vaudaire
- Entrée plage
- Vestiaire plage
- Plongeoir
- Pont sur le ruisseau de Châtelard
- Ch. de la Flore
- Step

Certification et label



Après avoir rempli le cahier des charges, nous avons obtenu le label « NO-LITTERING.CH » qui est une reconnaissance de la lutte contre littering menée par la Commune.



Un certificat concernant la récupération du PET nous a également été remis.

Récupération de vélos pour des pays africains

La Municipalité a accepté de faire un partenariat avec l'Association « Velafrica » qui collecte des vélos usagés, les remet en état et les exporte vers l'Afrique.

Ce sont plus de 250 vélos qui ont été récoltés lors des collectes organisées, en partenariat avec l'APOL, dans la cour du collège du Grand-Pont ainsi qu'à la déchèterie de Flon de Vaux.

VOIRIE

Acquisition et remplacement de machines

Remplacement du transporteur

La voirie disposait d'un véhicule utilisé par les jardiniers pour de nombreuses tâches. Ce véhicule, immatriculé en 2005, a fonctionné plus de 2'000 heures. De par sa vétusté, des frais de réparation de plus en plus importants étaient engagés. Il a donc été décidé de le remplacer.



Ancien et nouveau transporteur

L'option de le remplacer par un véhicule électrique a aussi été analysée. Les modèles disponibles sur le marché sont pratiquement au même prix que celui choisi par le service TRD. Néanmoins, la puissance et l'autonomie de ceux-ci ne sont pas encore adaptées à la topographie de la commune.

Remplacement du laveur haute-pression à eau chaude utilisé pour nettoyer les véhicules, les estacades du port, les panneaux d'affichage.



Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la voirie ont réalisé :

Pionniers et maçon

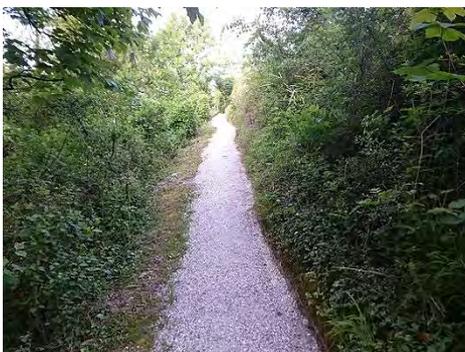
- Réfection de 60m de caniveau à Châtelet



- Réfection de l'entourage du marronnier de la plage



- Réfection du sentier d'Entre-Châtel



- Réfection du sentier de la Ligne



- Remplacement des plaquettes de la fosse de jeux de Savuit



- Fourniture et mise en place de bancs au parking de la Possession.



- Débroussaillage et réfection de la plate-bande de roseaux à la plage.
- Curage du dépotoir de la Lutrive à La Croix.
- Contrôle et remplacement des chaînes des places visiteurs du port du Vieux-Stand, des places visiteurs du port de Lutry et des bouées de délimitation de la plage.
- Durant les fortes chaleurs de l'été, gravillonnage de certains tronçons de route pour assurer la sécurité des usagers.
- Réfection du chemin de la Polletaz.
- Réfection du parking de la Possession, divers travaux.
- Collaboration avec la Police pour pose de signalisation.
- En collaboration avec une entreprise, vidange de 1900 sacs de route.
- Réparation ponctuelle du domaine routier (nids de poule, scellement de regards).
- Contrôle, nettoyage, et réfection d'accotement de rigole et ruisseau.
- Installation et remplacement de 34 corbeilles à déchets

Fêtes et manifestations

- Récupération d'environ 250 vélos usagés pour l'association Velafrica



- Pâques à Lutry
- Inauguration du collège des Pâles
- Fête villageoise de Savuit
- Foire de la brocante
- Vide-grenier
- Joutes sportives des écoles
- Régates du Port de Lutry
- Concerts d'été sur le Quai Doret
- Fête du sauvetage
- Fête Nationale du 1er août
- UrbanTrail des Singes
- Tournoi de pétanque
- Présentation bus BHNS
- Fête des Vendanges
- Pressée de l'association du vieux pressoir
- Marathon de Lausanne
- Décoration de Noël
- Loto des Aînés
- Patinoire
- Marché de Noël
- Ventes des sapins de Noël

Jardiniers

- Abattage d'urgence d'arbres et évacuation



- Taille de sécurité des platanes du Quai Doret



- Création d'un escalier pour la patinoire



- Création d'un drainage fontaine du cimetière



- Création d'une nouvelle fosse et d'un accès pour handicapés au Jardin du Souvenir



- Réfection et entretien des terrains de football
- Réfection du terrain de pétanque du Grand-Pont.
- Repérage des chenilles processionnaires.
- Plantation d'une plate-bande à l'arrêt de bus du Landar.
- Mise en place de terre végétale et engazonnement, accotement rte du Landar.
- Remplacement d'arbres à l'avenue William et au Quai Doret.
- Aide aux pionniers pour le fauchage des talus.
- Désherbage à la machine des bords de routes et trottoirs.
- Engazonnement à la plage, au parking de la Combe et divers chantiers.
- Divers travaux de formation des apprentis.

- Remplacement des buts fixes des terrains de Chanoz et du Grand-Pont.

- Contrôle du matériel de sécurité.

Mécanicien

- Révision des machines.
- Remplacement des panneaux de votation.
- Réfection du treillis de la place de sports du Grand-Pont.
- Installation d'une caméra de recul sur une saleuse.
- Préparation du matériel de déneigement.
- Pose et réparation de signalisation pour la police.
- Préparation de véhicules pour l'inspection.
- Réparation de supports à corbeilles.
- Réparation, suite à des accidents, des barrières de sécurité le long des routes.

Menuisier et peintre

- Entretien des silos à sel, peinture de protection
- Construction de décorations de Noël



- Réfection des bancs publics.
- Réparation de la roulotte des bûcherons.
- Réfection de la peinture de la capite de vigne.
- Réfection d'un tronçon de la passerelle piétonne de La Croix.
- Marquage routier en collaboration avec la police.
- Divers travaux de menuiserie pour les collèges.
- Réparation et confection de mobilier communal.
- Réparation et contrôle des places de jeux.

- Fabrication de cibles pour la police.
- Diverses réparations dans les refuges.
- Pose de supports d'affiche pour les élections.

Divers

- Mise en place d'une campagne contre le litte-
ring



- Ramassage des dépôts de déchets sauvages en
forêt



- Ramassage d'environ 400 sapins de Noël
- Distribution des fournitures scolaires.

- Nettoyage et évacuation de mobilier à la PC des Pâles

- Visite de la déchèterie par les écoles.

- Pose d'une nouvelle signalétique sur les containers organiques.

- Aide aux concierges des collèges.

- Aide à la STEP

- Pose d'affiches de sécurité routière.

- Nettoyage de tags.

- Confection de tonneaux poubelles.

- Transports pour la direction des écoles.

- Transports des bourbes pour les vigneron de la commune.

- Capture de 38 pigeons,

- Nettoyage des grèves.

- Nettoyage des passages sous route.

- 846 heures, 75 to.de sel et 39 interventions pour le déneigement (hiver 2016-2017)
- 806 heures pour la Fête des Vendanges.

- 316 heures de balayeuse de trottoirs et parkings.

- 837 heures de balayeuse de routes, dont

413 h. sect. I, de la Commune de Lutry
 156 h. sect. II, de la Commune de Lutry
 112 h. sect. III, de la Commune de Lutry
 130 h. sect. IV, de la Commune de Lutry
 10 h. pour la Commune de Paudex
 16 h. pour la Commune de Savigny

L'Association, accréditée depuis le 23 juin 2014, fait partie intégrante du dispositif sécuritaire policier vaudois et romand. Le personnel composant cette organisation assure la sécurité publique de six communes partenaires et gère, au profit de celles-ci, de multiples mandats administratifs.



Ses collaborateurs uniformés assurent tous les mandats de sécurité publique, y compris les actions de première intervention en cas d'événements particuliers dont la gravité peut être tragique. Ils participent à de nombreuses actions de maintien de l'ordre au niveau cantonal, romand, voire national.

Les 14 et 15 janvier 2017, la ville de Lutry a vécu un événement particulier consistant à l'arrivée et au départ de Monsieur le Président de la République de Chine sur sa territorialité, plus précisément en gare de

Lutry. Le personnel de l'organisation a bien évidemment participé, avec la Confédération et le Canton, à la sécurisation de cet événement.

Ce Chef d'Etat séjournant à Ouchy, la mise en œuvre d'un tel dispositif a généré quelques tracas pour la population, notamment pour les riverains de la gare ainsi que ceux voisins des axes de transit. A cette occasion, les routes « Gare – Savuit – Route d'Ouchy » ont été fermées à tout transit automobile durant le passage du convoi officiel et les habitants des bâtiments contigus à l'artère confinés dans leur domicile. Nous profitons de l'occasion pour remercier la population de sa compréhension et du respect des directives émises par la Confédération.



Passage du Président chinois

Dans le cadre de la mise en place de l'organisation, les autorités exécutives et législatives ont parfaitement décrit le périmètre d'actions des missions de l'Association. A cette occasion, il a été décidé que la population devait avoir un accès constant aux forces de l'ordre, permettant ainsi l'exécution d'un travail de proximité particulièrement intense au niveau de la communauté. Pour remplir le mandat, l'Association dispose d'un poste de police principal à Lutry ouvert 24/24, d'un poste secondaire à Chexbres et d'un bureau de police à Riex pour la territorialité de Bourg-en-Lavaux.



Implantation des postes et bureau de police

Nous vous invitons à parcourir le rapport de gestion 2017 de l'APOL qui relate dans les détails l'entier des activités réalisées durant cet exercice. Vous y trouverez également de multiples données statistiques par commune. Celles-ci sont accessibles sur le site internet de l'organisation www.apol.ch (onglet organisation – Conseil intercommunal – préavis 2018).

Conformément à l'annexe 1.1 des statuts de l'Association du 19 mai 2011, l'organisation exécute de multiples mandats administratifs au profit des communes partenaires. Celles relatives à la commune de Lutry sont répertoriées ci-après.

POLICE ADMINISTRATIVE

MANIFESTATIONS CONTROLEES

Une augmentation des manifestations est relevée sur la territorialité de Lutry (735 en 2017 / 609 en 2016, soit + 126).

La plupart des manifestations, outre l'aspect administratif – délivrance des autorisations / permis temporaires, etc. –, sont encadrées par du personnel en uniforme. Leur mandat

consiste à garantir un dispositif sécuritaire en lien avec l'événement mais également à assurer la gestion des circulations et du stationnement.

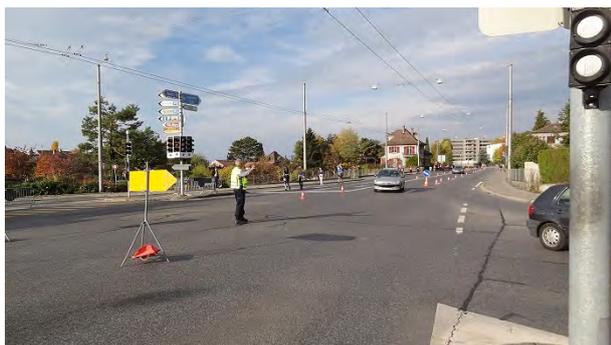
En parallèle de ces actions, l'Etat-major du corps de police conduit en permanence, en partenariat avec les autorités cantonales et nationales, des analyses sécuritaires hebdomadaires quant aux risques potentiels. Ces résultantes sont rapportées à la Municipalité qui confirme ou infirme les mesures proposées par le Commandant de police. En 2017, l'autorité exécutive a décidé, pour certaines grandes manifestations, de compléter le dispositif standard par la mise en place d'équipements spécifiques anti-intrusion. Toutefois, les organisateurs et les participants à nos diverses manifestations relèvent l'aspect positif de la démarche puisqu'aucun véhicule automobile ne circule dorénavant au milieu de la foule, des festivaliers et autres chalands déambulant sur nos traditionnelles grandes manifestations.



Fête des Vendanges – dispositif anti-intrusion



Brocante de Lutry



Lausanne Marathon



Lausanne Marathon 2017 – poste de police de Lutry, cellule sécuritaire

Autorisations pour manifestations :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
▪ permis temporaires,	63	53	51
▪ tombolas,	12	10	10
▪ lotos.	4	4	3

ETABLISSEMENTS PUBLICS

- **Fermeture :**
Aucune.
- **Modifications :**
« Le Réfectoire » : changement titulaire de licence ;
« Av Presto in Casa » : changement titulaire de licence ;
« Terres de Lavaux SA » : changement de raison sociale (anciennement Terres de Lavaux, Société coopérative),
« Lustriacum » : changement titulaire.
- **Ouverture :**
Aucune.

Permissions de café :

Les débits de boissons de la commune ont bénéficié de 7 heures de prolongation d'ouverture (17 en 2016, 40 en 2015, 45 en 2014).

REGISTRE DES ENTREPRISES

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Nombre d'entreprises inscrites au registre	1'012	975	904
▪ nouvelles inscriptions,	102	61	66
▪ radiations (déménagements, cessations d'activités, etc.)	32	33	52
▪ * modification sur programmes informatiques commune / canton (changements d'adresses, changements de directions, conseils d'administration, changements d'activités diverses, etc.).	23	16	19

DENRÉES ALIMENTAIRES

Les services étatiques refusent de nous transmettre les détails de leurs contrôles.

TAXES COMMUNALES DE SÉJOUR

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
▫ encaissement taxes	56'652.65	48'820.80	43'465.10
▫ hôtels de Lutry	32'419.80	33'455.70	26'500.--
▫ résidences secondaires + locations	7'358.25	7'826.70	5'402.40
▫ chambres d'hôtes	3'516.40	2'973.--	5'913.70
▫ camping du Portillon	13'358.20	4'565.40	5'649.--

DIVERS

▪ bulletins d'hôtels (nuitées)	12'793	12'094	12'547
▪ chiens recensés	464	456	423

NOTIFICATIONS DIVERSES

▪ commandements de payer	453	595	606
▪ objets trouvés	284	257	260
▪ objets restitués	97	102	116
▪ mandats d'amener pour office des poursuites	7	9	37

PORT

La Municipalité mandate l'APOL pour la gestion administrative des installations portuaires communales.

Pour cet exercice, aucun événement particulier n'est recensé, exception faite de l'utilisation intense des places à terre qui engendre des mesures de contrôles renforcées. A cet effet, il a été convenu d'un réaménagement – marquage de l'espace – permettant des améliorations significatives entre utilisateurs de cet espace privé communal.

D'autre part, une réflexion devra être conduite quant à l'espace réservé sur le quai Vaudaire pour les bateaux en hivernage. En effet, l'espace réservé ne semble pas rationnel pour permettre une saine cohabitation entre embarcations et véhicules automobiles.



Hivernage des bateaux du 15 octobre au 15 avril

Trois places d'amarrage ont été attribuées à la suite du renoncement des bénéficiaires.
Quatre places de stationnement à terre ont été accordées à la suite du renoncement des bénéficiaires.

Situation des listes d'attente :

Amarrage dans le port :	domiciliés à Lutry	330
	domiciliés hors commune	124
Stationnement à terre :	domiciliés à Lutry	27
	domiciliés hors commune	42

PLAGE

Nous avons rencontré, durant la saison, estivale, une météorologie particulièrement favorable à l'utilisation des espaces lacustres ouverts au public.

Ces conditions ont engendré une fréquentation particulièrement importante des plaisanciers et des tracas liés au stationnement des véhicules.

Malgré ce constat, nous remarquons que les mesures prises par les autorités locales, maintenant connues de la très grande majorité des utilisateurs de nos espaces de détente, permettent une saine cohabitation entre riverains de nos plages, utilisateurs et plaisanciers. Hormis la problématique de la circulation des vélos, de la présence de canidés et des actions de prévention en matière de nuisances sonores, nous ne recensons fort heureusement aucun événement particulier.

D'autre part, l'entreprise mandatée atteste une amélioration de la compréhension des utilisateurs lorsqu'il leur est demandé de quitter les lieux aux heures fixées par la Municipalité.

Durant l'été 2017, nous avons demandé à nos policières et policiers de conduire de multiples actions de visibilité sur les espaces de Curtinaux et de la route d'Ouchy. Celles-ci, conjuguées avec le travail des vigiles, ont réduit de manière significative le nombre des délits et d'interventions requises auprès des forces de l'ordre.

Ainsi, durant cette saison, les vigiles étaient présents comme suit :

- lundi – dimanche 1 vigile de 10 h.00 à 03 h.00
- vendredi et samedi 1 deuxième vigile de 20 h.00 à 03 h.00.

La société de surveillance a exercé 2'140 heures de surveillance (2'180 en 2016) sur l'aire de détente de Curtinaux et le secteur Est de la plage. Le coût des missions confiées à la société de surveillance s'est élevé à CHF 110'989.45 (CHF 109'475.60 en 2016). Les vigiles présents ont ainsi procédé au refoulement de 116 personnes (292 en 2016) et ont demandé à 170 autres (979 en 2016) de quitter l'aire de détente à l'heure fixée.

Les relevés fournis par l'entreprise de sécurité active sur les aires de détente de Curtinaux figurent ci-après :



- Trouble à la tranquillité	30
- Intervention contre des propriétaires de chiens	839
- Nuisances sonores	354
- Refus d'installation de tente	13
- Demande de déplacement de grils	169
- Altercations	1
- Interventions préventives envers des conducteurs de deux-roues	2'216
- Ivresse publique	6
- Interventions pour déposes de déchets excessifs	9
- Divers	18
Total	3'655

Les policiers ont conduit, pendant l'été 2017, 27 interventions de police, délivré 7 avertissements (bruit, stationnement, tente pour bébé, pêche, etc..), dénoncé 2 personnes pour des procédures découlant d'infractions diverses. Ils ont également été sollicités pour des demandes d'ambulance, des enfants égarés et quelques plaintes (vols ou voies de fait).

PARKINGS

En 2017, la Municipalité et ses services techniques, notamment l'Association Police Lavaux, ont conduit de multiples réflexions permettant une revisite de la gestion des aires de stationnement ouvertes au public.

Ainsi, au terme des travaux de rénovation du parking de La Possession, il a été décidé que le parking du Quai Doret (zone bleue en connexité avec la place des fêtes) serait dorénavant soumis à un régime payant. Cette situation a eu pour corollaire de diminuer le trafic de transit dans le secteur Riettes – Quai Doret – place des Halles – rue de l'Horloge.

La Municipalité a également décidé de supprimer, d'ici au printemps 2018, les zones bleues de la place Marsens, la place du Temple, de la rue du Rivage, au profit de zones 30 minutes. Les espaces de stationnement des routes Vevey – Grand-Pont Ouest et Quai Doret Ouest deviendront payantes.

En parallèle de ces mesures, la Municipalité a décidé d'introduire la gratuité de 30 minutes sur tous les parkings payants du bourg de Lutry, y compris le parking des Champs.

Au terme des 30 minutes, la tarification est la suivante :

**Lundi – dimanche
0700 - 2200**

0 – 30'	:	gratuit
31' – 2h	:	CHF 1.-/heure
2h – 4h	:	CHF 1.50.-/heure
Dès 4h	:	CHF 3.-/heure



La Municipalité, sensible aux interventions du Conseil communal, a conduit, en partenariat avec une agence spécialisée, une campagne de communication auprès des habitants, des commerçants, des bureaux de l'administration, des établissements publics, etc., permettant ainsi de procéder à une large information auprès de nos administrés et partenaires.

Abonnements inter-parkings :

- lutriens Fr. 60.—
- hors Lutry Fr. 80.—

Macarons :

- lutriens Fr. 40.—
- hors Lutry Fr. 60.--

Possession	:	285	places	-	471	abonnements
Savuit	:	75	places	-	50	abonnements
Corsy	:	102	places	-	20	abonnements
Combe	:	117	places	-	53	abonnements
Croix	:	37	places	-	32	abonnements
Vaudaire	:	83	places	-	61	abonnements

Macarons B	:	65
Macarons C	:	35
Macarons E	:	2
Macarons F	:	6
Macarons G	:	3

Autorisations pour port du Vieux-Stand

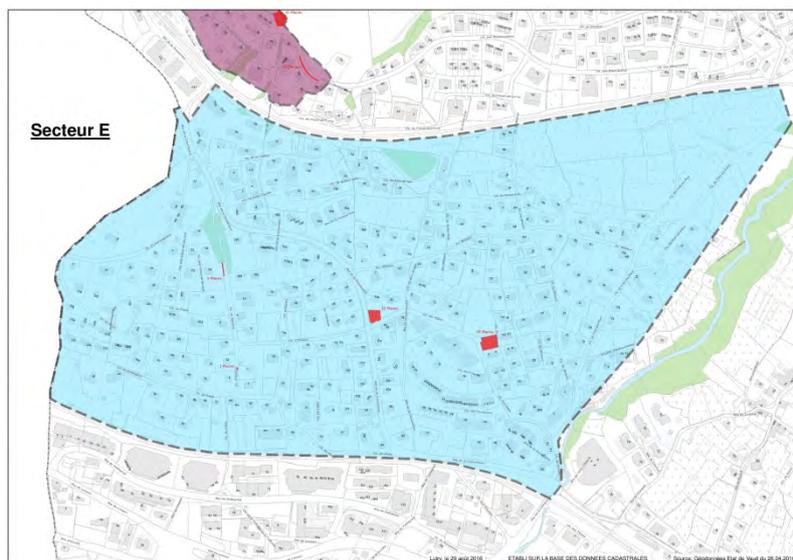
Dites autorisations sont reconnues sur le parking de la Combe, la route du Grand-Pont et la route d'Ouchy. Pour l'exercice 2017, 333 (408 pour 2016) autorisations d'une validité d'un an ont été délivrées aux bénéficiaires.

Macarons - Plan des secteurs « B » et « C »

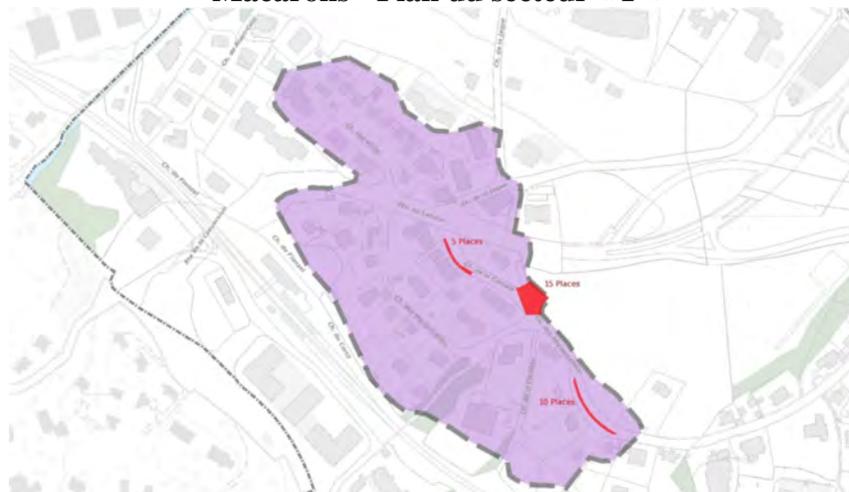


Taillepiep – Culturaz – Sermotier – Toises - Curtinaux

Macarons - Plan du secteur « E »

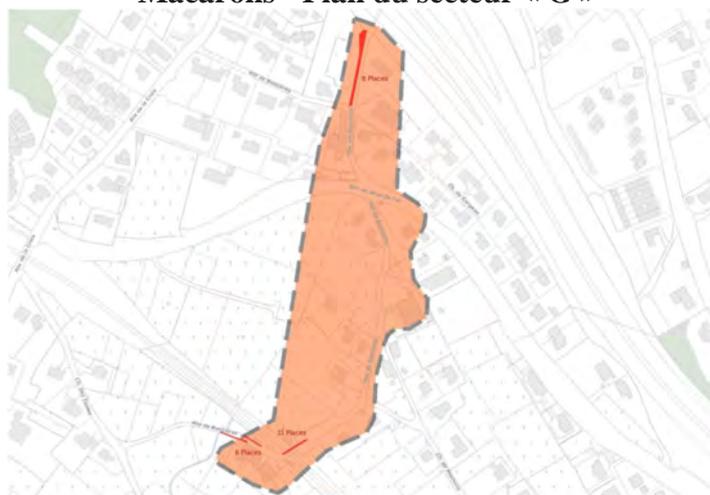


Macarons - Plan du secteur « F »



Villas – Pépinière Sud – Cornèle – Marionnettes

Macarons - Plan du secteur « G »



Bossières

CIMETIÈRE

Durant l'exercice écoulé, 141 décès ont été enregistrés. 127 personnes ont été incinérées alors que 14 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

Tombes enfant	1
Tombes à la ligne	4
Tombes cinéraires	7
Columbarium	10
Jardin du souvenir	13
Niches en concession	1
Concession de corps	2

Décès enregistrés :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Total décès enregistrés	141	174	160
▪ inhumations à Lutry	7	13	12
▪ incinérations	127	145	127
▪ dépôts d'urnes et de cendres à Lutry	36	38	25
▪ concessions de corps accordées à Lutry	2	2	3

RÉSEAU ROUTIER

CIRCULATION

La Municipalité, dans sa séance du 13 mars 2017, a décidé, pour la 30^e année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 2 juin au 24 septembre 2017 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 31 mars au 1er juin 2017 et du 25 septembre au 22 octobre 2017.

SIGNALISATION

Rte de la Croix, remise en état, 2 cadres pour indicateurs de direction, 1 poteau pour miroir routier, 3 fondations, 7 brides, 1 cadre pour flèche de balisage ; Le Châtelard – rte de la Petite-Corniche, nouveau régime de stationnement, 1 signal 4.17 de l'OSR « parcage + plaque complémentaire moto », 1 support avec cadre, 1 fondation, 3 signaux 4.18 de l'OSR « parcage avec disque de stationnement + plaques complémentaire, 2 supports avec cadres, 2 fondations ; Ch. des Blanchettes, vol, 2 Pole Cone « balise » ; Stock, 4 supports avec cadres pour signaux 4.18 de l'OSR « parcage » ; Grande-Rue – rte de Vevey, fuite après accident, 1 miroir routier, Stock, bande temporaire pour signaux ; Rte du Landar, neuf, 1 support avec cadre pour signal 4.34 de l'OSR « indicateur autoroute » ; Ch de Crêt-des-Pierres, vol, 1 miroir routier ; Nouveau Port, parc provisoire, 1 signal 4.18 de l'OSR « parcage avec disque de stationnement + plaque complémentaire ».

MARQUAGE

Nouveau – Port, ligne d'attente 6.13 de l'OSR, 5 pces, ligne de sécurité continue 6.12 de l'OSR 2 m, ligne de guidage bordure 6.16 de l'OSR 2,50 m, zone de stationnement « en L et T » 64 m ; **Ch. des Marionnettes**, marquage d'une case 6.23 de l'OSR « BUS » 41 m ; **Parking Quai Doret**, marquage des zones en blanc 253 m, réfection des cases « handicapé » 18 m, picto handicapé 2 m, ligne d'arrêt 6.18 de l'OSR 10 m, ligne 6.99 de l'OSR « case motos » 57 m ; **Rte du Landar**, remise en état des lignes de sécurité continue 861 m, ligne d'arrêt de présélections 45 m, lignes de direction 17 m ; **Rte du Landar-Corsy**, flèche de direction gauche et droite 10 pces ; **Rte du Landar-Corsy Sud**, flèche de direction 5 pces, surfaces interdites 41 m² ; **Rte du Landar-ch. du Flonzel**, ligne d'attente « triangles » 14 pces ; **Route de la Croix**, passages pour piétons 40 m, surface interdite au trafic, kit écoles 1.23 de l'OSR « attention enfants » 1pce, marquage « ECOLE » 1 pc, ligne de direction 237 m, ligne de sécurité 37 m, damier 56 pces, ligne interdisant l'arrêt 20 m, surface interdite au trafic 1 m, passages pour piétons 69 m, ligne d'attente « triangles » 7pcs, ligne d'arrêt 17 m ; **Rte de la Croix Nord**, zone de stationnement et ligne de guidage 155 m, ligne de direction 109 m, passages pour piétons 35m, triangles de décrochement 6 pces, marquage « STOP », ligne d'arrêt 5 m.

SERVICE DU FEU

Depuis le 1er janvier 2014, la défense incendie de la Commune est confiée au SDIS Ouest-Lavaux. Cette entité résulte de la fusion des SDIS de la Paudèze et Portes de Lavaux et regroupe les communes de Belmont, Lutry, Paudex et Pully.

Le SDIS est constitué en entente intercommunale. La direction opérationnelle est confiée au commandant et à son Etat-Major, alors que la direction politique est confiée aux Municipalités par l'intermédiaire de la Commission Consultative du Feu (CCF).

Pour l'année 2017, la Commission Consultative du Feu (CCF) était composée comme suit :

Jusqu'au 30 juin :

- **Gérald Fontannaz, Conseiller municipal de Paudex, Président**
- Nathalie Greiner-meylan, Conseillère municipale de Belmont
- Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal de Pully
- Kilian Duggan, Conseiller municipal de Lutry
- Gérald Cuche, Pully
- Jean-François Farinelli, Paudex
- Claude-Alain Moret, Belmont
- Philippe Sandoz, Lutry
- Maj Olivier Gay, Commandant
- Isabelle Hawkins, Secrétaire

A partir du 1er juillet :

- **Kilian Duggan, Conseiller municipal de Lutry, Président**
- Gérald Fontannaz, Conseiller municipal de Paudex
- Nathalie Greiner-meylan, Conseillère municipale de Belmont
- Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal de Pully
- Gérald Cuche, Pully
- Jean-François Farinelli, Paudex
- Claude-Alain Moret, Belmont
- Philippe Sandoz, Lutry
- Maj Patrick Sauty, Commandant ad interim
- Isabelle Hawkins, Secrétaire

La CCF s'est réunie dix fois, pour notamment :

- Contrôler les comptes 2016
- Examiner et préavisier sur le budget 2017
- Valider les propositions du Commandant
- Préavisier sur le remplacement du commandant

Abréviations :

ABC	Atomique, biologique, chimique	EM	Etat-major
AO	Action opérationnelle	four	fourrier
app	appointé	JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
APR	appareil de protection respiratoire	lt	lieutenant
cap	capitaine	maj	major
cpl	caporal	NAC	nouveaux animaux de compagnie
DPMA	détachement du poste médical avancé	plt	premier-lieutenant
DPS	Détachement de premier secours	sgtc	sergent-chef
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels	sgtm	sergent-major

SITE DE LUTRY

Du côté de la gestion du matériel du site, le Lt Fabrice Marguerat a été remplacé par le sgtm Philippe Merk au 1^{er} octobre.

Au début septembre une séance a été organisée par l'EM afin de mettre un terme aux dissensions qui régnaient entre quelques personnes du site et l'EM. Cela a permis de poser clairement les problèmes sur la table et de mettre en place des améliorations qui devraient porter leurs fruits dès 2018. Une personne a toutefois décidé de quitter la séance avant son terme et de démissionner du SDIS.

En juin dernier, une délégation du site a brillamment organisé la broche du SDIS qui a réuni nos sapeurs et leur famille. Dans cette lancée, cette même délégation a préparé le traditionnel repas de fin d'année du site, réunissant membres actifs et anciens, afin de partager un sanglier cuit à la broche pendant de longues heures et sous la neige.

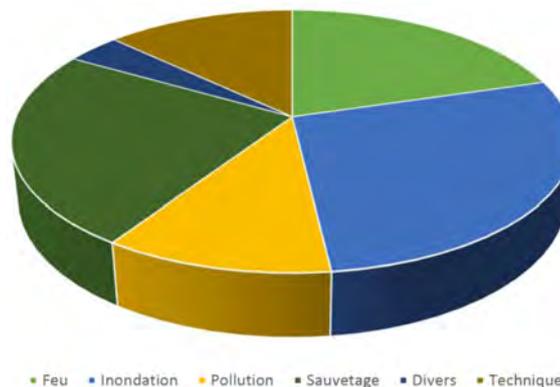
Effectif

Un certain nombre de mutations ont été enregistrées sur le site de Lutry.

Le cap Eric Bezençon a repris la fonction d'officier technique à l'EM au 1^{er} avril et de ce fait laissé vacante la place de Chef de site. C'est le Lt Frédéric Genton qui a occupé ce poste de manière intérimaire jusqu'à la nomination du plt Philippe Martin, en poste depuis le 1^{er} septembre.

Suite à son déménagement, le plt Serge Jaunin a remis la gestion de sa section. Le personnel de celle-ci a été réparti dans les 3 autres sections afin d'optimiser les services de piquets.

Interventions



INSTRUCTION

Jusqu'à fin 2016, les exercices étaient organisés par module avec un thème imposé. Chaque chef de section prenait connaissance du thème et créait sa descente de leçon pour son exercice. Ainsi, les 14 chefs de section faisaient le même travail de préparation et souvent de manière indépendante.

Dès le 1^{er} janvier 2017, afin de décharger les chefs de section et d'optimiser la formation, chaque module de formation s'est vu attribué un répondant choisi en fonction de ses compétences. Ce dernier avait la charge de réaliser la descente de leçon du module. Suite à quoi, les cadres concernés donnaient la formation dans les différentes sections.

En outre, pour les exercices APR (appareil de protection respiratoire), il a été décidé de chaque fois convoquer 2 sections ensemble, de sites différents, afin de favoriser l'échange entre les sites opérationnels

Cours ECA

En 2017, l'ensemble des membres DPS ont dû effectuer une FOAD (formation ouverte à distance), excepté les personnes l'ayant fait en 2016). Cette formation numérique consistait en une présentation des dangers et procédures liées à la nouvelle mise en place de l'organisation ABC au niveau vaudois et fédéral.

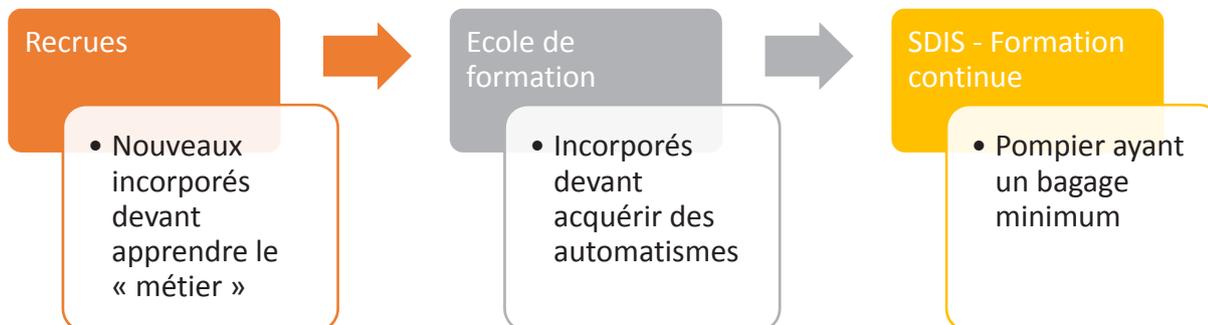
Hormis cette formation, les membres du SDIS ont eu l'occasion de participer à 38 cours différents organisés par l'ECA, soit 2'377 heures de formation

Cours suivis par des membres du SDIS Ouest-Lavaux en 2017	
AD32	Formation ProSDIS EM du SDIS Ouest Lavaux
CD02	Rapport administratif des commandants
CD03	Journée technique des commandants
CF03	Phase III Sélection instructeurs
DS01	Journée technique des DPS
EM01	ORCA/EMCC – Généralités
EM02	ORCA/EMCC - Plans coordination
EM03	ORCA/EMCC - Structure conduite & outils AIC
EM04	ORCA/EMCC - Technique de travail EM
EX01	Hydraulique – Base
EX03	Hydraulique - Tonne-pompe
EX04	Hydraulique - Planification et engagement
EX07	Hydraulique - Mousse et mouillant
FB01	Formation de base recrues
FM01	Formateur maison de feu
FR01	Formation routière - Théorie permis C1
FR02	Formateur de conduite
FR03	Formateur de conduite préventive d'urgence
OP01	Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe
PG02	Piste gaz & vélo de 5 à 12 personnes
PN03	Protection - Missions de base ABC
PNVD	FOAD PN03 DPS S-710
PR11	Protection respiratoire - Base
PR14	Protection respiratoire - Formateur cantonal APR
PR22	Protection respiratoire - Perfectionnement
PT01	Phénomènes thermiques
SN05	BLS/AED
SN07	Véhicules à propulsion alternative
SO01	Chefs de groupes
SP01	Entretien matériel & équipement
SP02	Transmissions
SP03	Module "Fumée"
SP04	Module "Mousse"
SP08	Préservation des preuves
SP19	Ventilation opérationnelle
SP56	Installations techniques bâtiments
TA11	Conduite d'intervention - Conduite d'un groupe
TA12	Conduite d'intervention - Chef d'intervention
TA13	Conduite d'intervention - Engagement

Instruction interne

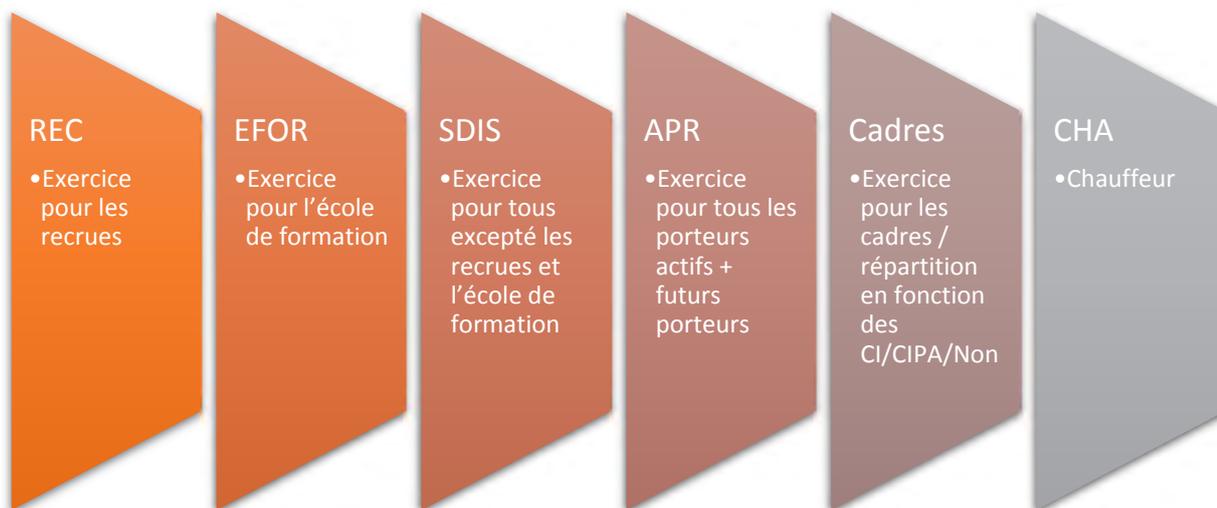
Le personnel du SDIS est réparti dans des groupes d'instruction en fonction de ses connaissances, soit :

- Recrues
- EFOR
- SDIS



En outre, selon sa fonction ou spécialisation, chaque collaborateur participe également à des exercices spécifiques, soit :

- APR
- Cadre
- CHA



Pour chaque type d'exercice, des thèmes ont été défini en fin 2016 par le groupe d'instruction composé des instructeurs fédéraux incorporés dans le SDIS.

Thèmes d'instruction des recrues

1. Echelles
2. Hydraulique
3. Motopompe
4. Hydraulique + TP
5. Technique
6. APR - initiation

Thèmes d’instruction de l’EFOR

1. Echelle + sauvetage
2. Hydraulique + Motopompe
3. Actions opérationnelles
4. Hydraulique + TP
5. Technique – (éclairage + inondation)
6. Technique – (ascenseur + ventilation)
7. Test d’aptitude

Thèmes d’instruction du DPS

1. AO - ventilation
2. Technique (ascenseur / inondation / sprinkler)
3. Organisation ABC
4. Intervention
5. Hydraulique (½ journée le samedi)
6. NAC-Sauvetage animaux ferme-intervention feu de ferme (½ journée le samedi)

Thèmes d’instruction des APR

1. Décontamination / SSL
2. Endurance
3. Sauvetage
4. AO – Hydraulique/ventilation
5. AO – Travail avec chaleur au simulateur – ½ APR
6. Piste de la grangette + Vélo – ½ APR

Pour 2017, le thème cantonal donné par l’ECA était : « La nouvelle organisation ABC & le déploiement du projet ProSDIS-OP »

Le premier thème a été abordé lors d’un module de formation DPS d’une soirée. Suite au report de la mise en exploitation de ProSDIS, le second thème n’a pas pu être abordé en 2017 et le sera en 2018.

TECHNIQUE

L’activité technique se concentre sur les éléments permettant de faciliter l’intervention du SDIS sur les lieux d’un événement. Elle se concrétise par les aspects suivants :

Tubes à clé

Actuellement, il y a un peu plus de 230 tubes à clé nous donnant accès à autant de bâtiments. Cette année ce sont environ 25 tubes qui ont été ajoutés et il faut s’attendre à un nombre équivalent pour le futur. En effet, les communes du secteur requièrent la pose d’un tube lors de toute construction ou rénovation de bâtiment d’habitation collective.

Au référencement des nouveaux tubes, il est nécessaire d’accorder du temps également pour le contrôle et le suivi de ceux-ci. Il est fréquent que des propriétaires ou gérances omettent d’aviser les sapeurs-pompiers lors de changements de mise en passe.

Dossiers d’intervention

Sur le secteur du SDIS, ce sont 83 sites (avec 136 critères au total) qui sont connectés à la centrale d’alarme. Afin de favoriser notre intervention, nous disposons à ce jour de 70 dossiers d’intervention préparés par l’ECA et complétés par nos soins contenant notamment des plans d’étage, prises d’eau etc. La formation interne de quelques spécialistes va nous aider à terminer les dossiers manquants et mettre à jour les plus anciens.

Pour quelques lieux et à leur demande (cette année deux), nous participons également à des exercices d'évacuation.

Constructions

Lors de l'élaboration de plans de quartier, de nouveaux projets de construction ou de rénovation, les communes et bureaux d'étude consultent régulièrement le SDIS afin de s'assurer que les accès pompiers sont garantis. Depuis l'élaboration des normes AEAI 2015, et les notions d'assurance qualité en protection incendie, ces éléments ont pris une plus grande importance et nous soumettent à une plus grande sollicitation.

En 2017, ce sont 19 projets qui sont passés en consultation au SDIS.

Il est à noter que les manifestations extérieures sont également soumises à des contraintes d'accès pour nos véhicules et que régulièrement les organisateurs, respectivement les communes, consultent le SDIS.

Projets

Cette année, un effort a été mis sur l'organisation du groupe technique afin d'être prêts à lancer deux projets :

- Migration sur des tubes à clé électroniques et sécurisés
- Intégration du SDIS au guichet cartographique SIGIP

MATÉRIEL

Plusieurs changements de responsables ont été effectifs, à savoir Philippe Merk en tant que chef matériel du site de Lutry, Antony Mottaz comme responsable APR également pour Lutry.

La nouvelle structure de fonctionnement pour le matériel porte ses fruits comme une meilleure communication entre les responsables matériel et/ou APR.

Un point à améliorer sera les acquisitions de matériel propre au SDIS sur le moyen et long terme.

Activités des responsables-matériel

Ces responsables ont réalisé le suivi de l'état opérationnel dans les trois casernes en collaborations avec les responsables nommés dans chaque dicastère.

Livraisons, acquisition de matériel

A la suite de plusieurs mois d'attente, un nouveau compresseur pour le remplissage des bouteilles APR a été livré à Lutry.

Le SDIS a fait l'acquisition de tenue feu « Phoenix » ainsi que de matériel pour l'aide au portage. Des échelles pour les casernes de Belmont et Pully ont aussi fait partie des nouveautés.

Répartition des véhicules

				1ère immatriculation
Lavo 201 (Carlo 9)	Voiture Off. serv.	VD 329 548	Vhc. com.	29.01.2013
Lavo 122 (Carlo 5)	TP 2000	VD 9 011	Vhc. ECA	
Lavo 150 (Lutry 9)	Tracteur	VD 585 822	Vhc. ECA	
Lavo 170 (Carlo 1)	Inondation	VD 8 363	Vhc. com.	09.10.2009
Lavo 160 (Carlo 2)	Matériel	VD 397 332	Vhc. ECA	
Lavo 180 (Carlo 4)	TPM	VD 565 056	Vhc. ECA	

Site de Lutry

Lavo 101 (Lutry 9)	Voiture Off. serv.	VD 593 118	Vhc. Com.	24.03.2016
Lavo 222 (Lutry 6)	TP 2000	VD 8060	Vhc. ECA	
Lavo 250 (Lutry 2)	Puch (pompe haute-pression)	VD 9518	Vhc. com	06.06.1991
Lavo 260 (Lutry 4)	VM modules	VD 503 115	Vhc. ECA	
Lavo 270 (Lutry 5)	VMA /inondation	VD 8643	Vhc. com	16.05.2012
Lavo 280 (Lutry 7)	TPM	VD 582 791	Vhc. ECA	
Lavo 251 (Lutry 2)	Vito	VD 366 609	Vhc. com	26.08.2015

Site de Belmont

Lavo 321 (Castel 1)	TP 1000	VD 9377	Vhc. ECA	
Lavo 370 (Castel 3)	Matériel	VD 601 785	Vhc. Com	03.11.1993
Lavo 380 (Castel 2)	TPM	VD 221 565	Vhc. ECA	
Lavo 360 (Carlo 3)	Trsp. pers.	VD 7199	Vhc. com.	10.12.1991

JSP

	Land-Rover (JSP)	VD 8 373	Vhc. com	
--	------------------	----------	----------	--

Véhicule Vétérans

(Carlo 22)	GMC	VD 8 331	Vhc. com.	
	VW	VD 8 335	Vhc. com	
	Doodge	VD	Vhc. com	

11 remorques et 8 moto-pompes complètent cet inventaire.

QUARTIER-MAÎTRE

L'organisation administrative du SDIS repose sur un Quartier-maître, trois Fourriers, une secrétaire et l'appui de la Bourse communale de Belmont/Lausanne.

Dans ce dicastère se trouve également le groupe informatique, formé du Lt Guillaume de Benoit et du sgtc Nicolas Lindt. Ce groupe a été très actif cette année avec, notamment, des projets terminés avec succès :

- Remplacement de l'infrastructure téléphonique analogique des trois sites et du bureau EM par une solution IP unifiée
- Mise à jour des ordinateurs du SDIS (10 ordinateurs fixes et 5 portables) vers Windows 10
- Augmentation du cycle de vie du matériel par le remplacement des disques durs par des disques SSD et augmentation de la mémoire vive à 8 Gb.
- Mise en service d'une solution d'affichage électronique dans les trois casernes via des grands écrans connectés.

Activités des fourriers

Les trois fourriers sont répartis par site – four Sandra-Morier Genoud pour Pully, four Vitor Gomes pour Lutry et app Johanne Raemy pour Belmont. Leur rôle est d'assurer une présence de proximité dans les sites avec notamment le suivi administratif des exercices (138 rapports d'exercices) et d'intervention (169), le remboursement des dépenses ainsi que le support administratif pour les chefs de sites.

Le Quartier-maître, le Cap Sébastien Baehler, dirige le groupe et s'occupe en particulier du suivi budgétaire et des flux financiers. Il peut s'appuyer sur l'équipe de la Bourse de Belmont/Lausanne qui, en tant que Commune boursière, se charge des aspects transactionnels

Interventions facturées

Durant l'année écoulée, plus de 650 factures fournisseurs ont été traitées et payées et 125 factures émises pour des prestations du SDIS.

Type d'intervention	Nombre
Alarmes automatiques	17
Assistance sanitaire	12
Feux (non couverts par l'ECA)	5
Gardes	10
Inondations	49
Intervention diverses	17
Sauvetage ascenseur	12
Sauvetage d'animaux	3
Total	125

Les soldes ont nécessité le traitement de plus de 7300 entrées dans la base de données de notre outil de gestion ECADIS. En tant qu'entité soumise aux charges sociales, à l'impôt à la source et à la fiscalisation propre aux SDIS, nous avons édité 185 certificats de salaires.

COVIDIS

Finalement, le Quartier-maître a représenté les intérêts de notre SDIS dans le cadre de la Commission opérationnelle du projet VIDIS (COVIDIS). Cette commission s'est réunie à trois reprises pour l'organisation de séances d'informations à destination des membres des SDIS. Pour mémoire, le projet VIDIS – Vision Intégrée Défense Incendie et Secours – a pour but de définir les mesures stratégiques et organisationnelles permettant aux SDIS de la région lausannoise de répondre aux challenges de demain, notamment l'augmentation démographique, l'évolution des risques et l'évolution des effectifs.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Il faut relever que les activités JSP sont totalement bénévoles et tant les membres du comité que les moniteurs ne touchent aucune compensation financière pour cette activité. Tenant compte de l'engagement que cela implique, ce point mérite d'être largement relevé.

Nous profitons de ce rapport pour remercier les Municipalités des quatre communes de notre SDIS, principalement Paudex, qui nous fournissent des locaux et un financement pour nos JSP. Nous remercions aussi les membres de l'EM du SDIS, et tous ceux qui nous soutiennent, principalement par la mise à disposition de matériel, de véhicules et de chauffeurs pour nos activités et exercices

Effectif

Au 1^{er} janvier 2017, l'effectif des JSP de Paudex était de 24 Jeunes sapeurs-pompiers, âgés de 9 à 18 ans, dont 3 filles.

Durant l'année, 4 JSP ont quitté les rangs de notre association. Trois d'entre eux sont incorporés dans des SDIS du canton après avoir atteint leur majorité. Ces trois jeunes n'étant pas domiciliés sur nos communes, ils ont rejoint les SDIS de leur région. Nous avons encore un JSP ayant atteint le niveau de la flamme 3. Ce dernier rejoindra les rangs du SDIS dès sa majorité, en juillet 2018

L'effectif prévu pour 2018 est de 20 JSP.

Effectif cadets et personnel d'encadrement.

Les moniteurs fixes sont composés de 7 membres du SDIS. Ces derniers se rendent aux exercices en fonction de leur disponibilité. Nous pouvons aussi toujours compter sur des appuis ponctuels de certains autres membres du SDIS ou des groupes de piquet durant nos exercices du samedi matin, pour nous renforcer.

Le comité 2017 est composé de 5 membres du SDIS, provenant des trois sites opérationnels et d'une secrétaire, Sabrina PARILLO. Nous nous sommes rencontrés à 8 reprises durant l'année 2017 pour nos séances ordinaires, représentant un total d'environ 16 heures de séances.

Activités

En 2017, nous avons eu 10 exercices ordinaires, représentant 29 heures de formation au total. Nous avons participé au camp JSP Fun&Fire 2017, qui s'est déroulé du 2 au 8 juillet aux Crosets/VS. Sur un total de 75 JSP, 12 provenaient de Paudex. Ils étaient encadrés par une vingtaine de moniteurs du canton, dont 3 de Paudex

A cela s'ajoute les cours de cadres (préparation des exercices) qui n'ont pas été comptabilisés.

3 moniteurs et 1 cadet se sont rendus à la journée cantonale d'instruction du 25.03.2017, et 10 JSP se sont rendus, avec 4 moniteurs accompagnants, à la demi-journée cantonale d'instruction du 10.06.2017.

Nous avons participé au week-end de rassemblement des JSP romands et tessinois à Yvonand du 2 au 3 septembre. Les JSP ont pu participer aux joutes, et ont pu découvrir de nombreuses démonstrations (Superpuma, gendarmerie vaudoise, lance Cobra, DPMA, etc.)

Le 06.05.17, deux équipes de JSP se sont présentées au concours de la FVSP dans les catégories motopompe Type I pour les plus jeunes et Type II pour les plus grands.

Deux moniteurs se sont rendus au module 2 du cours valorisation des moniteurs.

Nous avons organisé une sortie de fin d'année et nous avons eu la chance de visiter le CSI Martigny, avant de nous rendre au Lasergame de Villeneuve pour une partie récréative.

Matériel

En 2017, nous avons acheté du petit matériel pour compléter nos stocks et remplacer du matériel usé (T-shirts, gants, et divers). Aucun gros investissement n'a été effectué.

SERVICES INDUSTRIELS

PRÉAMBULE

Les Services industriels de Lutry assurent de manière autonome l'approvisionnement en eau, électricité et gaz sur l'ensemble du territoire communal. Ceci comprend entre autres la fourniture des fluides, l'extension et l'entretien des réseaux, la facturation, le conseil à la clientèle et la fourniture de prestations diverses. Les SILy s'occupent également de l'entretien des réseaux de l'éclairage public et de la défense incendie.

Le service se compose de 2 entités distinctes, à savoir **l'administration** qui compte 9 collaborateurs et collaboratrices y compris l'apprentie et **l'exploitation** avec 10 collaborateurs et collaboratrices. L'organisation administrative est maîtrisée et répond en tous points à notre système qualité ISO.

Durant l'année 2017, le personnel des SILy a reçu différentes formations comme par exemple :

- Contrôle des lignes aériennes
- Sécurité routière
- Utilisation de la grue et chargement des véhicules
- Tirage de câbles d'énergie
- Technique de soudure de différents types
- Cours techniques et formation continue cadres

MANIFESTATIONS

Journées de la mobilité

En 2017, il a été décidé d'un commun accord de renoncer à la manifestation qui devait avoir lieu à Lausanne selon le tournus annuel. Les raisons principales ont été l'intérêt peu marqué lors des 2 dernières éditions, ceci malgré de gros efforts pour rendre la manifestation attrayante en organisant des présentations (SolarImpulse) et pour intéresser de nouveaux participants (comme par ex. *Tesla*). Le comité d'organisation est persuadé que le concept doit être revu pour ces prochaines éditions.

Marché de Noël

Fidèles au marché de Noël, les Services industriels ont non seulement alimenté et éclairé les différents stands des exposants, mais ils ont également été disponibles pour leur clientèle et réchauffé certains en leur offrant boissons et petites collations.



ADMINISTRATION

Secrétariat

Les cinq collaboratrices du service assurent les activités du secrétariat : facturation, déménagements, contentieux, gestion administrative du stock, des équipements de comptage, des contrôles périodiques et des dossiers OIBT (Ordonnance sur les Installations Basse Tension), entre autres. Les relevés des consommations d'eau, de gaz et d'électricité se font à des fréquences diverses, soit:

- Mensuellement pour les chantiers et les gros consommateurs
- Tous les deux mois pour le gaz
- Trimestriellement pour les installations photovoltaïques au bénéfice de la RPC
- Annuellement pour les autres consommateurs

Factures de consommations – Contentieux

En octobre 2017, nous avons émis 6'360 factures de décomptes, ce qui représente environ 2.6 mios de chiffre d'affaires annuel pour les ventes d'eau et 6,5 mios pour les ventes d'électricité. Les ventes de gaz représentent un montant d'environ CHF 660'000.-. Durant l'année 2017, notre secrétariat a émis 3'594 rappels, dont 2'120 1^{ers} rappels, 1'101 2^{èmes} rappels et 373 sommations ; après 122 menaces de coupures, il y a eu 9 coupures effectives ; 5 réquisitions de poursuites et 3 continuations de poursuites ont également été faites. Le suivi attentif du contentieux, en étroite contact avec les débiteurs, nous permet de limiter au mieux nos pertes.

Factures diverses

Nos facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies et à des prestations vendues à Lausanne pour l'éclairage public et le remplacement de compteurs d'eau. En 2017, c'est un montant global de près de CHF 940'000.- qui a été facturé.

Dossiers de demandes de subsides à l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie

Le secrétariat a présenté des demandes de subvention pour un montant de CHF 27'667.-. Les chantiers subventionnés en 2017 ont été les suivants :

➤ Chemin de Mourat	CHF 10'052.-
➤ Crêt-Ministre, pose nouvelle BH	CHF 3'900.-
➤ Route de la Petite-Corniche	CHF 6'639.-
➤ Remplacement partie supérieure 2 BH	CHF 1'361.-
➤ Chemin du Daley	CHF 3'170.-
➤ Bras-de-Fer / Bossières	CHF 2'545.-

Contrôle des installations selon l'OIBT

En tant que gestionnaire de réseau de distribution (GRD), les SILy ont l'obligation de contrôler et d'enregistrer les rapports de sécurité des installations électriques selon l'OIBT (l'Ordonnance des Installations Basse Tension) sur l'ensemble de leur desserte. Cette tâche consiste à demander aux propriétaires dont la périodicité du contrôle est échue de faire vérifier leurs installations, à contrôler les rapports de sécurité élaborés par des électriciens agréés (contrôleurs) et à envoyer des rappels dans les cas où nous ne recevons pas ces documents. Une fois ce contrôle effectué, la périodicité de contrôle est validée et activée dans notre système de gestion. Pour ce faire, un contrôleur indépendant valide les rapports de sécurité reçus et réalise des contrôles sporadiques demandés par l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI).

En 2017, la campagne pour les contrôles périodiques a suivi son cours ; 218 nouvelles demandes ont été effectuées, ainsi que 71 1^{ers} rappels et 57 2^{èmes} rappels. 193 demandes ont pu être clôturées durant l'année ; il n'y a pas eu de dénonciation à l'Inspection Fédérale.

Pour contrôler la qualité des rapports reçus, des contrôles sporadiques sont effectués ; en 2017 ce sont 6 contrôles qui ont été réalisés, dont 2 ont nécessité une demande de retouches ; aucun n'a fait l'objet d'un élément grave imposant la mise hors service de l'installation.

SYSTEME QUALITE

Mise à jour du manuel en version ISO 9001:2015

En 2017, le Service a été recertifié selon la norme ISO 9001 : 2015 par la SQS. Le résultat de l'audit est très satisfaisant et donne une valeur moyenne des éléments audités à 93%.

BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique des Services industriels est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. Il englobe les études diverses, les projets à réaliser, la gestion des plans réseaux. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux externes pour les projets et les travaux usuels de la distribution. Pour certaines tâches spécifiques, nous pouvons bénéficier de l'aide et des compétences de notre partenaire lausannois.

Bureau de projets

En 2017, plusieurs projets ont été étudiés, dont les plus importants sont :

- Etude de l'implantation d'une nouvelle sous-station dans le secteur des Brûlées
- Chiffrage des extensions du réseau du gaz route du Grand-Pont et avenue William
- Elaboration des documents et actions pour accéder à la certification « Cité de l'énergie » pour l'ensemble des services de la Commune de Lutry
- Migration de notre système d'infographie en version Serveur
- Projet éclairage public au sentier de la Borne
- Projet éclairage public au sentier de la Pelouse
- Projet d'amélioration de l'éclairage du tunnel des Chenalettes
- Etude d'éclairage pour l'écopoint du parking de la Combe
- Etude et analyse de mandats pour la révision du plan directeur des eaux (PDDE)

Bureau d'infographie

Le service de l'infographie a procédé cette année à d'importantes mises à jour de documentation en informatisant des plans, des schémas et la documentation technique des ouvrages, permettant ainsi leur mise à disposition des équipes sur le terrain au travers des tablettes. D'autres activités spécifiques ont été réalisées, à savoir :

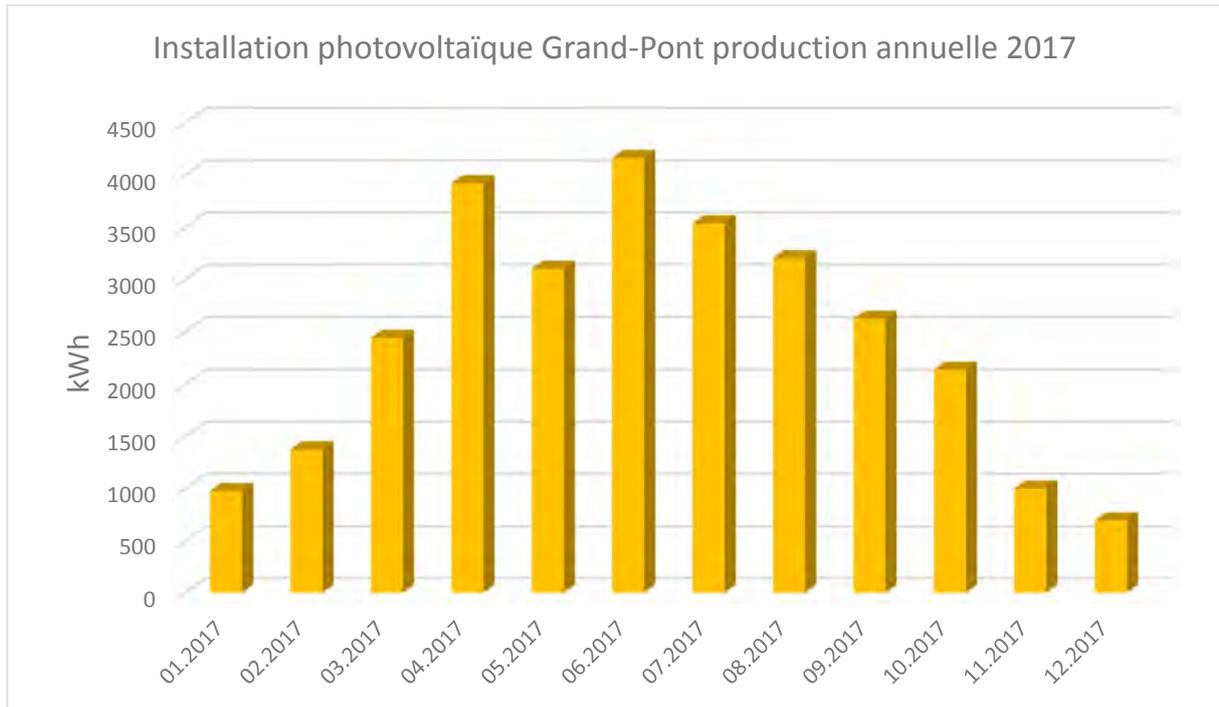
- Adaptation des coordonnées géographiques selon le système de réforme MN95 de l'office fédéral de topographie
- Mise à jour des tubes destinés au télé-réseau dans la base de données en collaboration avec UPC-Cablecom
- Audit interne et mise en place du projet de migration de l'architecture de l'ensemble du SIT (système d'information du territoire), dans le but d'une harmonisation des données communales.

Notre système de téléaction Lynx a dû être mis à jour pour rester compatible avec celui de notre partenaire de Lausanne (SIL).

Installation photovoltaïque du Grand-Pont

En 2017, la production de notre installation photovoltaïque a atteint 29'124 kWh, soit une valeur supérieure à 2016 (24'078 kWh) et presque identique à 2015 (29'313 kWh). Pour mémoire, la valeur moyenne calculée lors du projet était de 25'750 kWh pour les 2 premières années. Toute la production est injectée sur le réseau et l'énergie est reprise par les SILy.

La production de cette installation est visible en temps réel sur le site de la commune (www.lutry.ch/vivre-a-lutry/environnement-eau-et-energie/energies-et-reseau/energie-renouvelable).



L'installation du collège des Pâles, d'une puissance de 12 kW a réinjecté 33 kWh sur le réseau en 2017. Cette faible quantité d'énergie est due au fait que l'énergie produite est majoritairement consommée sur place (~13'300 kWh).

L'énergie solaire et biomasse injectée sur le réseau des SILy produite par des installations indigènes représente une valeur de 592'381 kWh. Cette production représente le 1,4% de l'énergie totale distribuée par les SILy.

Un comparatif n'est cependant pas possible avec les chiffres de 2016, car bon nombre de producteurs inscrits sur la liste d'attente de Swissgrid ont demandé la possibilité d'obtenir la rétribution unique (RU) en lieu et place de la RPC (reprise à prix coûtant de l'énergie), leur donnant ainsi la possibilité de consommer leur propre production, à l'instar de la STEP dont la production trimestrielle se montait à 37'500 kWh et dont la reprise pour le dernier trimestre 2017 se situait à 7'923 kWh.

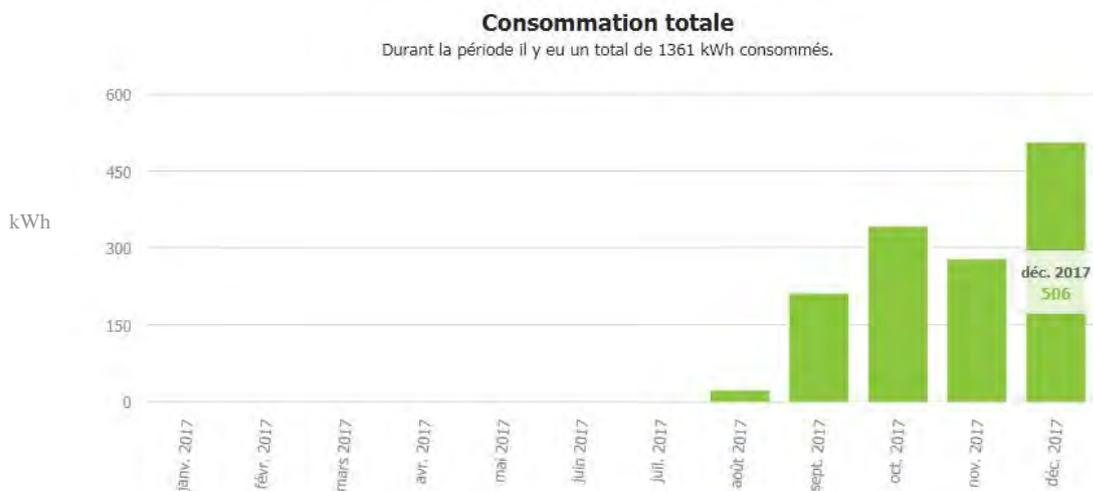
Efficacité énergétique

En 2017, les SILy ont adhéré au programme *Equiwatt* des SIL et proposé une action pour le remplacement d'anciens équipements frigorifiques par des appareils d'une classe énergétique plus performante. 45 clients ont ainsi pu profiter d'une prime de CHF 300.-.

Fin août 2017, les SILy installent la première borne de recharge pour véhicule électrique au parking de la Possession. Celle-ci permet de recharger 2 véhicules simultanément.



Depuis son installation, son utilisation a augmenté de manière progressive et 26 utilisateurs réguliers en profitent aujourd'hui. Ce ne sont pas moins de 1'042 heures de charge en 4 mois qui ont été comptabilisées, représentant une consommation de 1'361 kWh, pour un bénéfice de CHF 251.20



Une autre borne de recharge a été installée au droit de l'Hôtel de Ville. Cette dernière permet de recharger un véhicule à la fois. Elle a été installée en octobre 2017 et son utilisation a représenté 78 heures de charge pour 286 kWh consommés.

Ces bornes font partie du réseau *evpass* et peuvent être utilisées par des abonnés d'autres réseaux.

Fin octobre 2017, un nouveau luminaire autonome a été installé à l'écopoint du parking de la Combe. Un panneau photovoltaïque de dernière génération recharge une batterie même par temps couvert, permettant ainsi de garantir un éclairage sur plusieurs jours sans ensoleillement. Une programmation permet de gérer l'extinction de ce dernier, l'allumage étant défini par un capteur de luminosité.



Écopoint de la Combe : luminaire autonome

EXPLOITATION

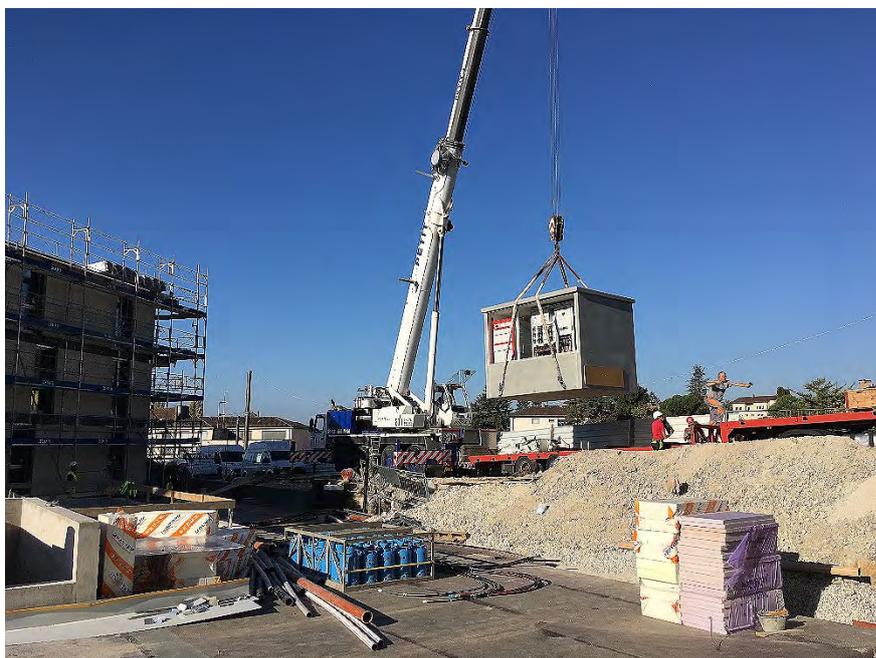
Réseaux électriques MT, BT et EP

Dans le **domaine de l'électricité**, plusieurs gros chantiers ont été entrepris cette année, à savoir l'implantation d'une nouvelle station moyenne et basse tension (MT/BT) au chemin du Vallon pour alimenter le nouveau garage Zénith (Ferrari) ainsi que 3 nouveaux bâtiments de 13 logements chacun. De nouveaux câbles MT ont dû être tirés à cet effet, une nouvelle liaison a vu le jour entre cette sous-station et le nouveau quartier des Brûlées qui accueille 6 complexes immobiliers.



Transformateur de la sous-station du Vallon

Une nouvelle sous-station MT/BT a également été installée dans le quartier de la Petite-Corniche. La sous-station de Champ-Maffrey a fait l'objet d'une rénovation complète, les deux tableaux MT/BT ont été changés, seuls le transformateur et l'enveloppe du bâtiment ont été conservés. En 2017, ce ne sont pas moins de 40 nouvelles introductions ou remplacements qui ont été effectués par notre équipe de l'électricité.



Installation de la sous-station Petite-Corniche octobre 2017

Réseaux d'eau et de gaz

En ce qui concerne la **distribution de l'eau** et plus particulièrement le remplacement de conduites d'eau, plusieurs chantiers communaux ont été réalisés durant l'année ; nous pouvons citer par exemple : la deuxième étape de la route de la Croix, la réfection du pont de la Brélaz, la route des Monts-de-Lavaux, le tubage le long de l'autoroute à Champ-Maffrey, etc. L'ensemble des travaux effectués cette année représente la pose de **685 m** de conduites.

Le nombre de **fuites** sur notre réseau (17) reste stable, de même que pour les fuites sur les branchements privés (12).

Chambre de réunion des alimentations en provenance de Pont-de-Pierre et du Pays-d'Enhaut



Service de piquet

Notre **service de piquet** est intervenu 60 fois pendant les heures de travail et 47 fois en dehors des heures. Nous constatons que ce service indispensable reste apprécié de notre clientèle.

Pannes

L'entretien planifié et régulier durant l'année porte ses fruits et limite au maximum les interventions d'urgence, voire les interruptions de fourniture des différents fluides.

Interventions en 2017 :

Réseau d'eau	17
Réseaux électriques MT/BT	24
Eclairage Public	5
Gaz	0
Téléaction	7
Divers	3
Total	<u>56</u>

Véhicules

D'une manière générale, les véhicules de l'exploitation sont en bon état et bien entretenus.

Parc actuel :

Véhicule	Année	Kilométrage	Expertise	Etat actuel
Camion nacelle	2008	31'999	14.12.2016	Bon
VW T5 double cabine	2009	86'491	06.11.2017	Moyen
VW Caddy blanc	2012	69'436	21.11.2016	Bon
VW Transporter	2012	21'200	19.12.2016	Bon
Subaru Legacy	2003	85'051	06.01.2017	Moyen
Renault Kangoo	2015	25'782	02.02.2015	Bon
Mercedes 316BT 4x4	2015	13'992	02.03.2015	Bon

CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN : RESEAUX EAU, ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Réseau d'eau

Chantiers effectués et en cours

Route de Lavaux

Tronçon STEP/Rte Lavaux 436
bordiers.

Rempl. de conduite (140 m.), reprise des

Rte des Monts-de-Lavaux

Rempl. de conduite (115 m.).

Tronçon Pierrettes/Champ-Maffrey

Rempl. de conduite par tubage (210 m.),
reprise des bordiers.

Rte de la Croix 37

Rempl. de conduite (20 m.), reprise des bordiers.

Pont de Brélaz

Rempl. de conduite (50 m.).

Rte de Bossières/Bras-de-Fer

Rempl. de conduite (25 m.).

Ch. du Daley

Rempl. de conduite (35 m.).

Liaison Arabie/Mâcheret

Rempl. de conduite (65 m.).

Ch. du Creux-de-Corsy

Rempl. de conduite (25 m.).

Au total, ce sont 685 m. de conduites qui ont été remplacées, soit 1.27 % du réseau d'eau.

Entretien du réseau

- ✓ 17 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations (+ 4).
- ✓ 58 interventions d'urgences ont été effectuées en journée ou par le service de piquet.
- ✓ Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- ✓ Manœuvres et entretien des vannes de branchement.
- ✓ Prélèvements pour contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- ✓ Purges de maintenance.
- ✓ Recherches systématiques de fuites sur les réseaux.
- ✓ Recherches et aide à la réparation de fuites chez des clients : 12
- ✓ Entretien des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.
- ✓ Recensement, nettoyage et implantation des zones de protection des sources.

Travaux divers pour des tiers

- ✓ 15 nouveaux raccordements de divers diamètres pour de nouvelles constructions.
- ✓ Compteurs de chantier : pose et dépose de 47 pièces.
- ✓ Contrôles divers de la qualité de l'eau.
- ✓ Contrôles sanitaires de l'eau des piscines ouvertes au public.
- ✓ Arrêts d'eau, dépose, repose de compteurs et remise en eau pour les vignes et jardins.
- ✓ Travaux divers, arrêts, remises en eau pour appareilleurs.
- ✓ Pose de compteurs pour de nouvelles constructions : 23
- ✓ Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.
- ✓ Poses de conduites pour alimentation provisoire : 5

Divers

- ✓ Échanges périodiques de compteurs : 170
- ✓ Relevés mensuels et annuels des compteurs.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Réparations diverses, fontaines, chambres de sulfatage.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Sorties de matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Mise à jour des informations sur la page du service des eaux du site internet de Lutry.
- ✓ Mise à jour des informations sur la qualité de l'eau sur le site internet SSIGE.
- ✓ Consolidation de la consultation des plans sur tablettes.
- ✓ Numérisation des anciens plans d'archivage.
- ✓ Organisation et formation du personnel de piquet

Réseau de gaz

Chantiers effectués et en cours

Pas d'extensions de réseau.

Divers

- ✓ 3 mises en service de nouvelle prise.
- ✓ Relevés bimestriels des compteurs.

Réseau d'électricité

Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)

Ch. du Vallon	Installation d'une nouvelle station, bouclage MT/BT depuis Landar et Arabie, reprise des bordiers sur le nouveau tableau BT
Ch. de Champ-Maffrey	Réfection totale de la sous-station MT, remplacement des cellules MT, du tableau BT et du transformateur, étanchéité du toit
Ch. du Mâcheret	Pose de nouveaux tubes BT, tirage nouveau câble BT, Installation d'un nouveau PD, reprise des bordiers
Rte de la Petite-Corniche	Installation d'une nouvelle station, bouclage MT/BT depuis la Rte de la Petite-Corniche, reprise des bordiers sur le nouveau tableau BT
Rte de Lavaux	Pose de nouveaux tubes de réserve BT
Ch. des Marionnettes	Remplacement PD 137
Rte des Monts-de-Lavaux	Déplacement de 3 luminaires existants Ajout de 2 nouveaux luminaires
Pont de Brélaz	Pose de nouveaux tubes de réserve BT
Parking de la Possession	Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques Installation d'un tableau BT supplémentaire station La Tour
Rue du Rivage	Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Entretien des sous-stations et armoires de distribution

- ✓ Nettoyage et entretien des stations.
- ✓ Nettoyage et entretien de postes de distribution.
- ✓ Manœuvres diverses sur réseau moyenne tension.
- ✓ Étiquetage des stations et postes de distribution.
- ✓ Contrôle du niveau de gaz SF6 dans cellules ABB.
- ✓ Contrôle par caméra thermique des stations et tableaux basse tension.

Travaux divers pour des tiers

- ✓ Nouvelles introductions : 10
- ✓ Transformations introductions : 15
- ✓ Montage et démontage des installations provisoires des fêtes du 1^{er} Août et Sauvetage.
- ✓ Montage et démontage des installations provisoires de la Fête des Vendanges.
- ✓ Montage et démontage des installations provisoires de la fête des commerçants.
- ✓ Raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers : 56
- ✓ Échanges ou suppressions de récepteurs télécommandes : 42

Divers

- ✓ Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs production photovoltaïque.
- ✓ Contrôles installations photovoltaïques avant mise en service : 20
- ✓ Sorties matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Divers travaux pour téléaction, réservoirs et stations.
- ✓ Échanges périodiques ou par sondage de compteurs : 44
- ✓ Coupures et remises de courant (contentieux).
- ✓ Échanges ou poses de compteurs électriques à prépaiement : 7
- ✓ Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne : 12 semaines.

Eclairage public (EP)

Les travaux liés au préavis 1211/2015 sont toujours en cours. Les tronçons qui ont fait l'objet de remplacement de luminaires en 2017, sont énumérés ci-dessous. Depuis 2013, l'assainissement de l'éclairage public a permis une réduction de la consommation de plus de 40% (804'825 à 478'112 kWh). Au total, ce sont 364 luminaires qui ont été remplacés, soit 56% du nombre indiqué dans le préavis.

Chantiers effectués et en cours

Rte des Mts-de-Lavaux Ouest	Modification de 3 luminaires et ajout de 2 nouveaux, suite aux nouveaux aménagements routiers.
Préavis EP 2015 – T1	Remplacement des luminaires Montmartre (en cours 80 % 153 pièces), fin début 2018.
Préavis EP 2015 – T2	Pose de 153 Townguide et 48 ZFT434 We-ef.
Eco-Point La Combe	Pose d'un luminaire autonome photovoltaïque.

Entretien de l'éclairage public

Divers endroits	Contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres. Recherche et réparation de défauts de câbles, retouches et mises en conformité.
Divers endroits	Réparations suite à des actes de vandalisme.
Décorations de Noël	Dépannage et remplacement de guirlandes défectueuses.
Tout le territoire	Contrôle du fonctionnement des lampes par secteur, toutes les deux semaines.

Divers (EP)

Projets

Passages sous route du Voisinand et de la Combe
Tunnel Sentier des Chenalettes.

Infographie

Recensement éclairage abris bus et ornementaux.

Télécommande et téléaction

Téléaction - Entretien et divers

- Contrôle annuel des alimentations de secours dans les sous-stations.
- Recherche de pannes de communication.
- Contrôle de fonctionnement après panne ou alarmes diverses.
- Mise à jour des caractéristiques des comportements (en cours).
- Numérisation et tri des documentations (en cours).
- Migration en V6.1 du Lynx (logiciel de supervision), création de nouveaux rapports pour les statistiques.
- Formation par simulation de cas de manœuvres d'urgence

CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE ELECTRIQUE

Achat d'énergie électrique (voir tableau et graphiques)

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne a été de : **41.25 GWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2017 s'est élevé à **10'000 kW**.

Achat d'eau (voir tableau et graphiques)

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement du Service de l'eau de Lausanne. Le volume pour 2017 s'est élevé à **1'048'662 m³**.

Comparaison des achats et ventes d'eau et d'énergie électrique (voir tableaux et graphiques)

Les tableaux montrent, en ce qui concerne l'énergie électrique, une légère augmentation des achats.

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques ; nous constatons une légère baisse par rapport à l'année dernière.

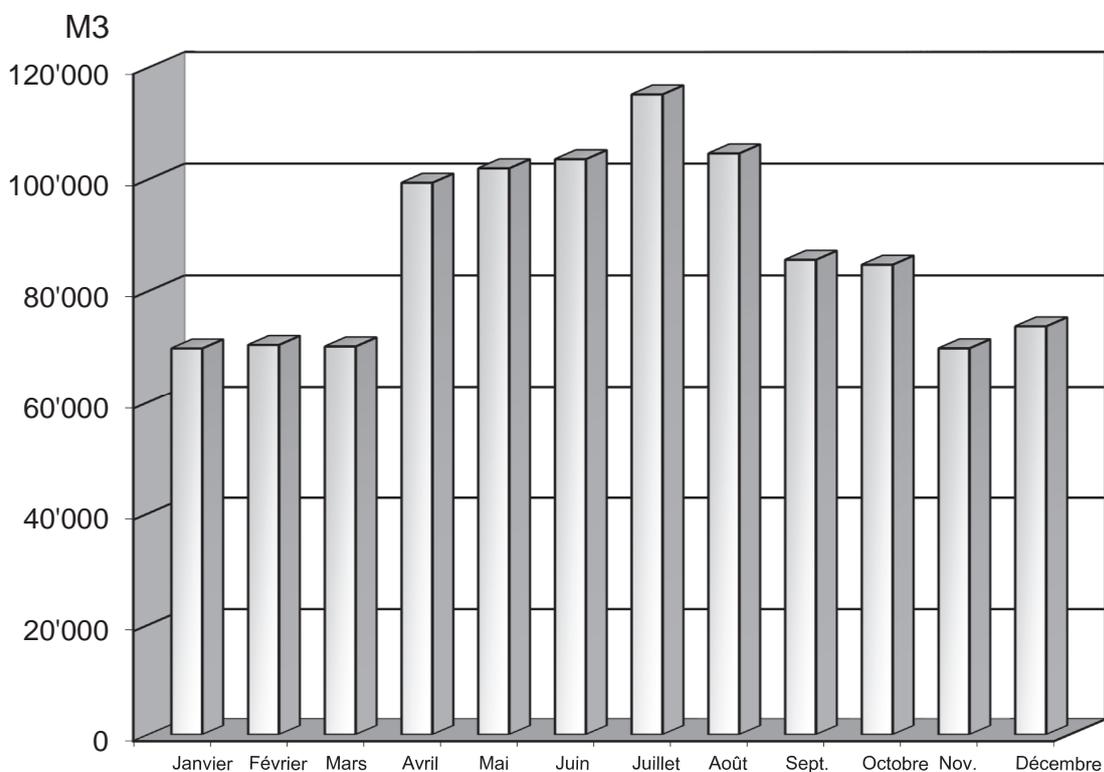
Au moment de l'établissement du rapport de gestion, nous n'avons pas tous les chiffres, mais nous pouvons supposer que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

CONSOMMATION D'EAU

Achat d'eau

Année 2017	Achat (m ³)
Janvier	69'728
Février	70'363
Mars	70'084
Avril	99'386
Mai	101'959
Juin	103'589
Juillet	115'185
Août	104'632
Septembre	85'594
Octobre	84'712
Novembre	69'749
Décembre	73'681
Achat annuel total d'eau en m³	1'048'662

ADDUCTION DES EAUX DE LAUSANNE EN 2017

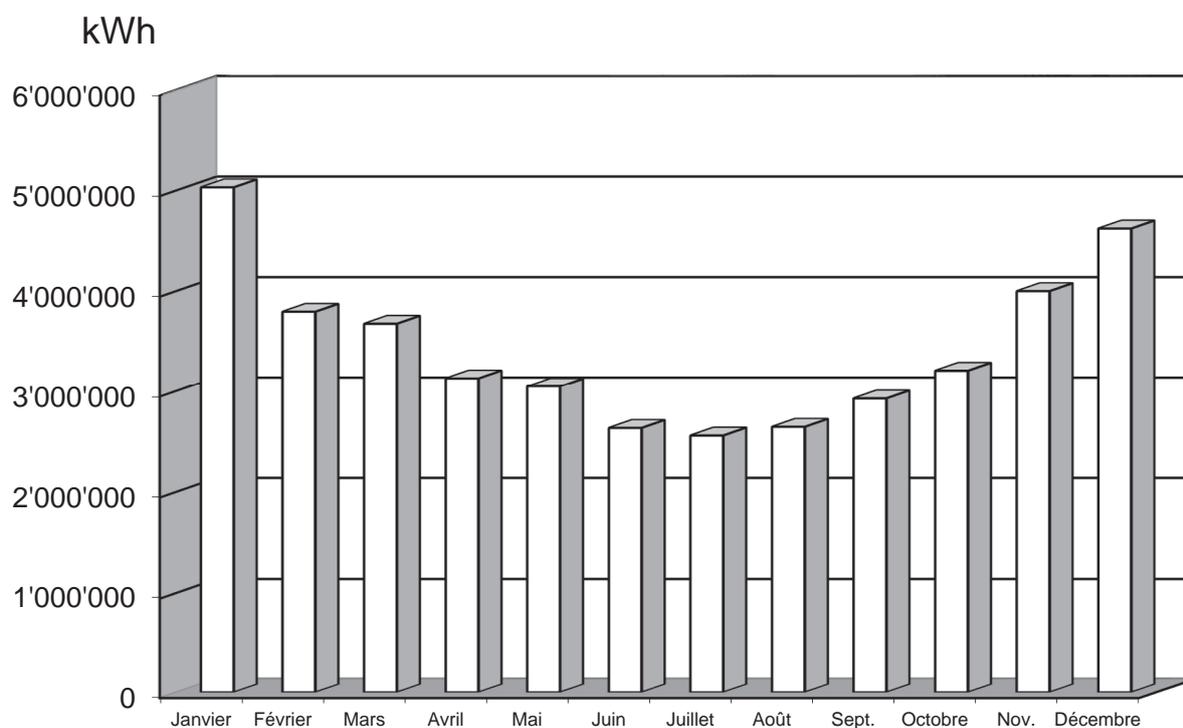


CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Achat d'énergie électrique

Année 2017	kWh
Janvier	5'029'515
Février	3'792'748
Mars	3'673'326
Avril	3'127'964
Mai	3'045'773
Juin	2'631'295
Juillet	2'556'026
Août	2'642'297
Septembre	2'924'385
Octobre	3'205'320
Novembre	3'997'795
Décembre	4'620'525
Énergie totale achetée	41'246'969

ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2017

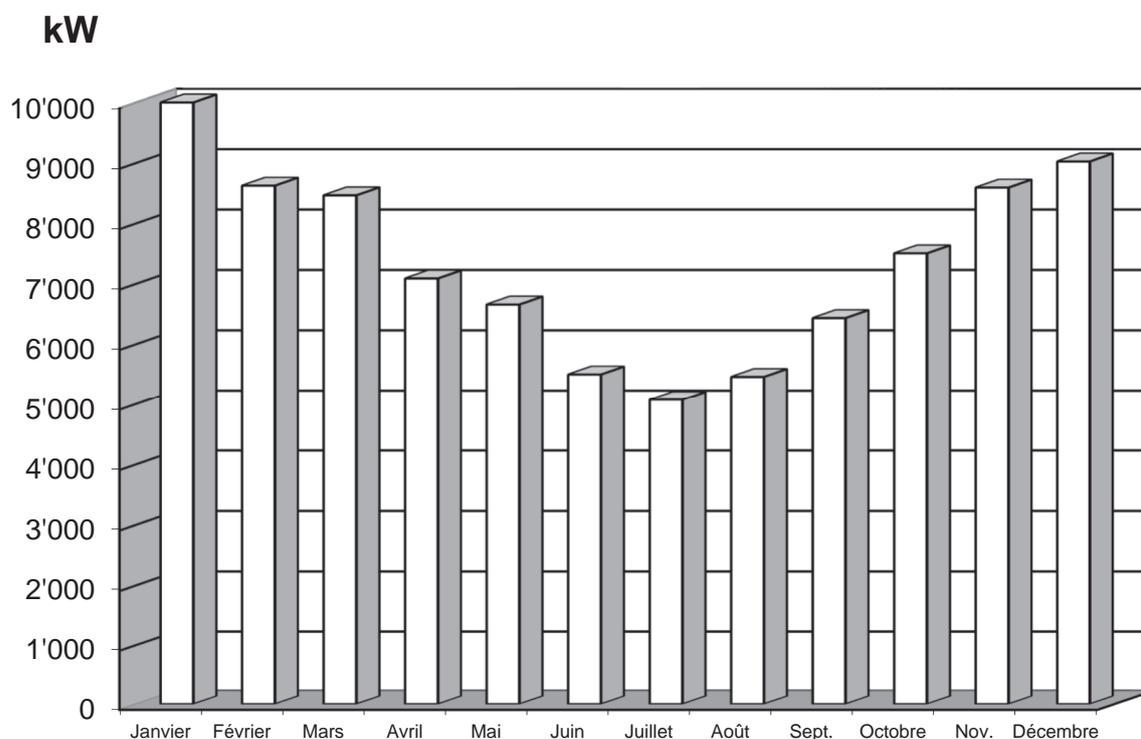


Appel en puissance

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tend à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

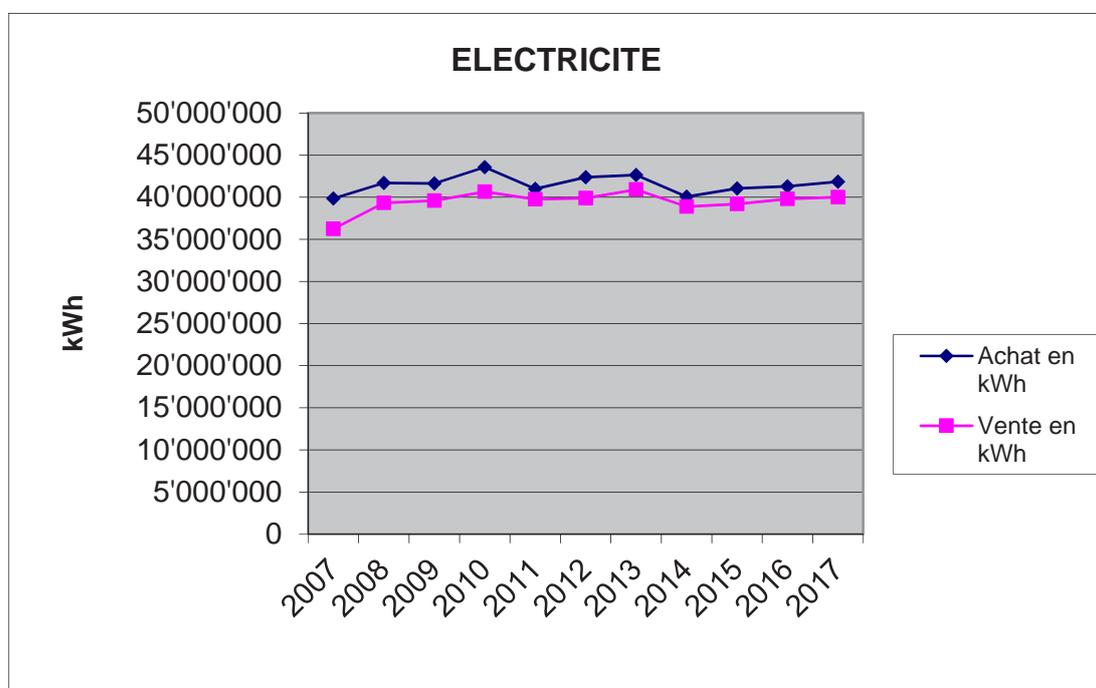
Année 2017	Puissance (kW)
Janvier	10'000
Février	8'624
Mars	7'088
Avril	6'656
Mai	5'496
Juin	5'072
Juillet	5'456
Août	6'432
Septembre	7'504
Octobre	8'592
Novembre	9'024
Décembre	
Puissance annuelle totale mesurée	88'408

APPEL EN PUISSANCE EN 2017



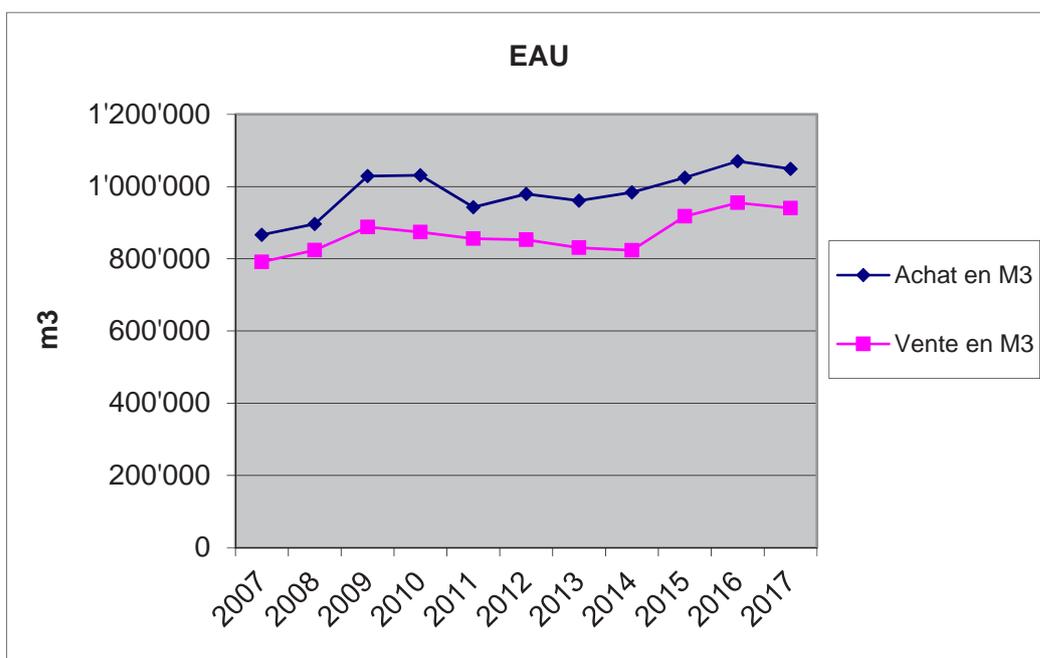
COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE 2007-2017

Années	Achat en kWh	Vente en kWh
2007	39'850'972	36'244'893
2008	41'700'000	39'335'126
2009	41'641'921	39'585'358
2010	43'572'452	40'660'911
2011	41'002'438	39'768'639
2012	42'379'003	39'889'963
2013	42'635'667	40'914'073
2014	40'069'936	38'890'895
2015	41'051'230	39'202'023
2016	41'289'594	39'791'443
2017	41'839'350	40'000'000 (estimé)



COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES D'EAU 2007-2017

Années	Achat en M3	Vente en M3
2007	866'509	791'335
2008	896'186	823'664
2009	1'029'010	887'773
2010	1'031'385	873'828
2011	942'930	855'756
2012	979'247	852'503
2013	960'710	830'538
2014	983'802	823'304
2015	1'024'720	917'532
2016	1'070'065	955'000
2017	1'048'662	940'000 (estimé)



CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lutry

- vu le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2017 (préavis municipal no 1247/2018)
- vu le rapport de la Commission de gestion

décide

- d'approuver le rapport de gestion la Municipalité pour l'exercice 2017
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017

Adopté en séance de Municipalité du 5 février 2018

